



le nouvel OBS ER V AT E UR

L'EXPRESS
Le Parisien



DEMAIN...
60 SUPER SOCIETES
TOUTES MULTINATIONALES
VONT DOMINER
LE MONDE
A MOINS QUE...

l'action c'est plus sûr... la preuve

la recherche à vau-l'eau

Le licenciement annoncé de 98 femmes de ménage au Commissariat à l'énergie atomique a pris toute sa dimension dans la grande presse le jour où cinq ingénieurs ont fait grève de la faim par solidarité. Mais ce n'était là qu'un prélude, que l'annonce d'une situation beaucoup plus générale au C.E.A. d'abord, pour l'ensemble de la recherche en France ensuite.

Au C.E.A., sur un effectif de 30 000 personnes, il a été annoncé le licenciement de 2 600 agents. L'annonce ensuite par le Premier ministre que ces 2 600 suppressions de postes ne se traduisraient pas par autant de licenciements est certes intéressante, mais ne touche pas au fond du problème pour lequel les travailleurs du C.E.A. se battent et se sont battus et qui va bien au-delà de la simple défense de leur emploi.

Ce qui est clairement en cause aujourd'hui, c'est la recherche scientifique française, qu'elle soit fondamentale — la science pure — ou qu'elle soit appliquée : les découvertes effectuées par l'une sont traduites en inventions grâce à l'autre ; le tout est indissociable.

On peut aujourd'hui se poser la question : la France a-t-elle une politique de la science ? Et l'on ne peut que répondre non. Sans doute la croissance du potentiel scientifique français a été certaine depuis vingt ans, sans doute des organismes nouveaux ont été créés et des programmes techniques lancés (où le prestige n'était pas absent), il n'en demeure pas moins que la France est encore à la recherche d'une politique scientifique.

Un chiffre montre bien quelle est la situation de la France dans le jeu international : sur 139 innovations scientifiques importantes recensées par l'O.C.D.E. (Organisation de Coopération et

de Développement Economique) depuis 1945, deux sont d'origine française, 14 % sont d'origine anglaise, 9 % d'origine allemande.

Mais à cet état de fait déjà alarmant — et dénoncé entre autres par les syndicats C.F.D.T. depuis de nombreuses années — viennent de s'ajouter des mesures d'austérité prises dans la foulée de la dévaluation et du plan dit « de redressement ». Une partie des crédits de 1969 ont été gelés dans les organismes publics de recherche. Pour 1970, le budget est plutôt catastrophique puisqu'il est en régression sur celui de 1969 pour les investissements.

Pour ce qui concerne le C.E.A., il est clair que l'origine de la crise actuelle réside dans l'absence de directives quant aux programmes et dans la volonté politique de démanteler la recherche et de l'abandonner aux puissances industrielles étrangères dans la construction des centrales nucléaires.

De façon plus générale, il apparaît clairement que les milieux financiers imposent une politique dont le seul but est de préserver leurs intérêts à court terme et de favoriser la reprise en main de l'économie par des capitaux privés.

Là encore : voilà le

lisme à l'œuvre.

Syndicalisme

Nov. 1969
les salariés
du C.E.A.
manifestent
à Paris

GT • CGC • FO • SPAN • CFDT
ÉNERGIE ATOMIQUE



Ce document a été réalisé
par une équipe de militants

du C.E.A

Sur du matériel et avec
l'aide technique du service
de Reprographie de la C.F.D.T.



D. HUG.

On peut d'autre part s'interroger sur le sens de ces regroupements industriels tentés actuellement dans notre pays. Il est certes positif que la France tente d'acquérir les moyens industriels de son développement. On peut se demander si les aides que le gouvernement apporte à ces regroupements, dans le cas présent à Ambroise Roux, le dynamique patron de la CGE, ne devraient pas être assorties de garanties de respect de l'intérêt national et de consultation réelles des personnels qui sont traités, ici, encore, surtout comme des outils de production. Quelle indépendance enfin que celle de firmes qui recherchent essentiellement le profit ? On parle beaucoup déjà de pourparlers entre la CGE et Siemens pour faire pièce à l'irruption de Westinghouse en Europe. Nos financiers se vendraient à Siemens pour échapper à Westinghouse.

Certains en France proposent cet accord avec Siemens comme la seule solution possible pour l'industrie française. Pour eux l'industrie française et européenne n'a de chance de conserver son indépendance qu'en choisissant la solution européenne. Il est vrai qu'en Allemagne, Siemens en

s'alliant avec AEG a réalisé un groupe plus important que Westinghouse. Siemens AEG parviennent à rompre le monopole américain des ventes de centrales nucléaires dans le monde. En partant de licences américaines (Westinghouse pour Siemens et Général Electric pour AEG) le groupe allemand les a développées de telle manière que les centrales allemandes ont maintenant leur propre originalité et sont compétitives face à la puissance énorme des Américains.

Mais ce succès allemand montre bien les limites d'une solution européenne de cette nature. Tant que l'Europe ne sera pas dotée de pouvoirs fédéraux, un accord de la CGE avec Siemens serait aussi déséquilibré qu'un accord avec Westinghouse.

Un choix difficile

L'affaire Westinghouse, c'est un nouvel épisode des tentatives des industries américaines de s'implanter en Europe (Jeumont aurait été le pivot de cette implantation) pour élargir leurs possibilités dans le combat qui les oppose les unes aux autres. Westinghouse s'oppose à General Electric

de la même manière que Ford à General Motors. Certains, comme Louis Armand, le récent PDG de Westinghouse pour l'Europe, couvrent de leur prestige ces opérations. Louis Armand propose à l'industrie française de passer sous le contrôle américain pour bénéficier des techniques et de la richesse américaines. Le mirage du dollar est sans doute séduisant pour beaucoup dans notre pays ; il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à constater l'insistance avec laquelle les patrons de Jeumont tentent de se vendre aux Américains.

Entre ce mirage et celui de l'Europe du profit le choix est difficile.

Jean-Marc MARTINANT

TC - Jeudi 25 décembre 1969 -

TIME
THE WEEKLY NEWSMAGAZINE
Nov. 28, 1969 Vol. 94, No. 22

NUCLEAR POWER

France Buries Its Pride

As British Physicist Otto Frisch once said: "Uranium is a prima donna difficult to seduce." While other European nations incorporated American expertise into their atomic power industries, France under Charles de Gaulle proudly clung to its own nuclear technology. The country's four atomic power plants use natural uranium, the only nuclear fuel available to France in large amounts. The least fissionable of atomic fuels, natural uranium requires costly installations. The system has been a technical success but an economic failure. Says Marcel Boiteux, general manager of Electricité de France, the state-controlled power network: "The cost of electricity is 50% higher than that produced by more traditional systems." Last year the De Gaulle government prevented Westinghouse from buying Jeumont-Schneider of France, a key company in the consolidation plan, but Westinghouse hopes for a friendlier decision from Pompidou.

In the sharpest break yet with its Gaullist heritage, the government of President Georges Pompidou has just decided to build atomic power stations based on American technology. The government will ask for bids from interested companies and make its decision this spring. The new plants will burn enriched uranium, which is highly fissionable and relatively cheap to use. Almost all of the Western world's enriched uranium is produced in gaseous diffusion plants owned by the U.S. Atomic Energy Commission. For a time, at least, France would become dependent on U.S. fuel. The government announcement angered French atomic workers, who face the loss of 2,600 jobs because of cutbacks. Last week almost all of the 31,000 atomic workers went on strike in protest.

A leading contender for the job of developing the new atomic stations is Westinghouse Electric. With one plant in Spain, Westinghouse is negotiating for another in Belgium as part of an effort to form a \$1 billion-a-year electrical equipment combine on the Continent.

TIME, NOVEMBER 28, 1969

TIME, NOVEMBER 28, 1969

TIME
THE WEEKLY NEWSMAGAZINE

HEBDO-TC

Témoignage Chrétien

INDUSTRIE

La France dit non à Westinghouse...

... mais pour combien de temps ?

Apparemment, une nouvelle affaire Bull vient d'être évitée par le veto de Georges Pompidou à la vente de Jeumont-Schneider au géant américain Westinghouse. Pourtant l'objectif des pouvoirs publics français : réaliser une industrie française électromécanique et nucléaire indépendante a très peu de chances de se réaliser. En fait, on peut encore se demander si, comme cela s'est produit pour Bull en 1967, ce veto initial ne se transformera pas, par la suite, en un abandon pur et simple.

Rappelons qu'à l'époque aussi le gouvernement désirait créer autour de Bull une industrie française des calculateurs électroniques. Devant l'incapacité du patronat et des banques¹ et en raison de sa propre indécision, le gouvernement avait du renoncer et faire appel de nouveau, dans des conditions humiliantes au super grand américain, Général Electric. Depuis, la France n'a plus en propre d'industrie des calculateurs digne de ce nom.

Un abandon serait désastreux

Aujourd'hui, les conséquences possibles d'un nouvel abandon seraient au moins aussi importantes qu'elles l'ont été lors de l'affaire Bull. Jeumont Schneider est en effet une des premières affaires françaises de construction électro-mécanique. Elle fabrique des transformateurs, des locomotives électriques, tout l'appareillage électrique et électronique de l'industrie en, passant de la grosse électricité traditionnelle aux produits très modernes. Jeumont est en effet partie prenante du développement de l'électronique en France. D'autre part, utilisant des licences américaines de Westinghouse, Jeumont est l'une des firmes françaises capables de participer à la construction des centrales nucléaires.

On voit donc l'importance de l'affaire ; c'est la constitution éventuelle en France d'une industrie électrique et électronique qui est en jeu. C'est, aussi, la remise en cause du problème du choix par la France du type de centrale nucléaire américaine (type Westinghouse ou de type général Electric) qui l'équiperont dans les dix ans à venir maintenant que le gouvernement bradant les recherches civiles du C.E.A. a pratiquement renoncé à développer la filière nationale du C.E.A. dont de nombreux experts assurent pourtant qu'elle pouvait être rentable.

Le gouvernement français a assorti son veto à Westinghouse d'une proposition faite à cette firme de négocier de nouveau avec elle une fois réalisée en France une industrie électrique de taille compétitive. On voit que le veto opposé à Westinghouse est tout relatif. Il faut dire que des premiers pas importants ont déjà été réalisés dans ce domaine avec les accords entre les deux grands de l'électricité en France : Thomson d'une part et la Compagnie Générale d'Electricité (CGE) d'autre part.

Thomson : 33 000 employés ; 4,4 milliards de francs de chiffre d'affaires se réserve la direction des opérations en France pour ce qui concerne l'équipement grand public. Elle est devenu en ce domaine le premier constructeur européen. Elle avait déjà réalisé toute une série de fusions et de regroupements d'une branche professionnelle durement atteinte par la concurrence italienne. Son nom complet est d'ailleurs Thomson-Houston-Hotchkiss-Brandt-Cc. Juret : tout un programme. Des rationalisations multiples ont souvent été effectuées sur le dos des personnels et rendues nécessaires par les années de passivité des constructeurs français à l'heure des changements rapides des techniques et des procédés commerciaux.

Thomson aura aussi la tête de l'électronique professionnelle et de l'instrumentation nucléaire. Elle sera majoritaire dans la compagnie internationale d'Informatique (CII) qui tente de regrouper les efforts français dans ce domaine, après les échecs subis lors de l'affaire Bull.

La CGE : 75.000 salariés, 4,6 milliards de chiffre d'affaires, prend la tête de l'industrie électromécanique française, elle acquiert la majorité du capital et le contrôle de l'Alsthom (14.000 salariés, 1,4 milliards de chiffre d'affaires), la CGE aura en outre un rôle important pour la construction des centrales nucléaires en France.

C'est autour de la CGE que le gouvernement voudrait voir se former un ensemble français de taille internationale. En rachetant au Baron Empain sa part de 61 % du capital de Jeumont Schneider qu'il voulait vendre à Westinghouse, la C.G.E. prendrait le contrôle d'un ensemble de près de 9 milliards de chiffre d'affaires occupant plus de 85 000 salariés.

Une Indépendance limitée

Ce schéma théorique aura peut-être l'avantage de permettre à l'industrie française de discuter dans une meilleure position avec les partenaires étrangers. Cette solution ne la rendrait pas pour autant indépendante. En effet, faute d'avoir voulu développer les recherches civiles atomiques, la France est à la remorque des Américains pour les brevets et les licences dans le domaine des centrales nucléaires comme dans celui de l'électronique. D'autre part, si la bombe atomique a diminué la compétitivité industrielle française, le laisser-faire-laisser aller des gouvernements précédents a permis les gaspillages industriels dont nous souffrons aujourd'hui. Même en regroupant toutes les entreprises françaises d'électromécanique, on arrive loin derrière les géants allemands (Siemens AEG fait 20 milliards de chiffre d'affaires), américains (Général Electric 48 milliard, Westinghouse 18 milliard) ou même anglais. Chercher l'indépendance aujourd'hui alors que tous les choix économiques et politiques antérieurs ne la préparaient pas est une illusion.



Les voies de l'électricité
(suite)

L'explication possible est que l'industrie française, même regroupée, préfèrerait être une sous-traitante des firmes américaines et allemandes plutôt que de devoir pratiquer une politique commerciale d'exportation dynamique mais risquée. Une explication s'impose d'autant plus que l'abandon de la filière graphite-gaz entraîne la sous utilisation des usines de traitement des minerais, de fabrication de combustible, et de traitement des combustibles irradiés. Il n'est d'ailleurs pas démontré qu'avec des conditions financières aussi avantageuses que celles faites par les constructeurs américains, les réacteurs au graphite-gaz soient inexportables. Ils disposent en effet d'un atout important : l'indépendance de leur approvisionnement vis-à-vis des Etats-Unis. Le Président de la République a d'ailleurs montré lui-même qu'il était sensible au danger que représentait une dépendance complète des approvisionnements de combustibles nucléaires à l'égard des USA, en proposant la construction d'une usine européenne d'enrichissement d'Uranium. C'est cette proposition que nous voudrions examiner maintenant.



Le
Journal
de
Paris



Le
Journal
de
Paris

LE HIC DE L'URANIUM ENRICHI

Le problème de l'Uranium enrichi se décompose en plusieurs questions :

- quels sont les besoins prévisibles en Uranium enrichi ?
- comment produire l'Uranium enrichi ?

— quelle importance accorder à l'indépendance de l'approvisionnement ?

Les besoins en Uranium enrichi dépendent des choix qui seront faits en matière de construction de centrales. On distingue dès maintenant trois générations de réacteurs nucléaires :

— les réacteurs dits de type confirmé : PWR, BWR, Uranium naturel — graphite-gaz. Parmi eux, seuls.

— les réacteurs fonctionnent avec de l'Uranium enrichi à 3 %.

— les réacteurs « avancés » : les réacteurs à haute température (HTR) et les réacteurs à eau lourde. Seuls les premiers nommés utilisent de l'Uranium enrichi à 5 %.

Ces réacteurs devraient permettre une baisse de KW/h par rapport aux précédents :

— les réacteurs rapides. Dès maintenant on prévoit que ces réacteurs deviendront compétitifs vers 1980. Ils ne nécessitent en principe pas d'Uranium enrichi, mais demandent d'importantes quantités de Plutonium. Il faut donc envisager la poursuite de la construction de réacteurs classiques pendant au moins les 15 premières années de mise en œuvre industrielle des réacteurs rapides. Les réacteurs à Uranium naturel sont intéressants dans cette perspective car ils produisent plus de Plutonium que les réacteurs à Uranium enrichi.

L'Uranium enrichi à usage civil est actuellement fourni exclusivement par les USA. En effet, le prix de l'Uranium enrichi est une fonction rapidement décroissante de la capacité de production des usines. Il semble que la capacité de production des usines américaines soit de 100 à 200 fois supérieure à celle de Pierrelatte. Cette capacité de production américaine devrait suffire à approvisionner une puissance installée de 100 à 200.000 MWe, soit environ 200 centrales. On pense généralement que cette capacité de production devra être doublée à partir de 1975.

On peut alors se poser la question de la construction d'une usine, qui, si elle utilise la technique de la diffusion, devrait être européenne. Il faut savoir qu'il est exclu qu'une usine européenne soit compétitive avec les usines américaines. Les prix pratiqués par les USA ne tiennent compte

que très partiellement de l'amortissement des investissements. Si l'on impute le coût de construction d'une usine européenne sur le coût d'investissement des centrales on augmente celui-ci d'environ 20 % et on aboutit au résultat que les centrales à Uranium enrichi ne seraient plus compétitives avec les centrales à Uranium naturel. Il faut aussi remarquer que le problème de l'indépendance de l'approvisionnement en Uranium enrichi ne prend de l'importance que si on décide d'un programme ambitieux de construction de centrales utilisant cette matière. On ne peut certainement pas qualifier ainsi le programme actuel de l'EDF. La politique du Gouvernement semble sur ce point incohérente. Elle consiste en fait à choisir le moyen le plus onéreux d'assurer l'indépendance énergétique du pays tout en acceptant sa dépendance industrielle.

La proposition faite par le Président de la République de construire une usine de diffusion gazeuse européenne est d'autant plus difficile à comprendre que les Allemands, les Hollandais et les Anglais ont décidé de construire en commun une usine d'ultra centrifugation. Il est difficile de savoir si cette technique peut être rentable. Un certain nombre de faits militent pourtant en sa faveur : les Anglais partie prenante dans la construction de l'usine sus-dite, sont familiers de la technique de diffusion gazeuse. Les Américains ont récemment déclaré (était-ce sincère ?) que la technique de l'ultra centrifugation était prometteuse. Enfin, les autorités du CEA semblent revenir sur leur première attitude de mépris à l'égard de l'ultra centrifugation. Certes le CEA a entrepris depuis longtemps des études sur ce procédé, mais, étant donné la modestie des moyens mis en œuvre, on peut se demander si ces études n'avaient pas pour objet de justifier les privilégiés défavorables à l'égard de l'ultra centrifugation des constructeurs de Pierrelatte

Un aspect intéressant et non contesté de l'ultra centrifugation est que le coût de production de l'uranium enrichi dépend peu de la capacité de production : si bien que grâce à cette technique des usines nationales conserveraient un sens. De toute façon, il serait dommage que la France ne prenne pas cette technique très au sérieux et n'y consacre pas des moyens suffisants pour pouvoir en juger en connaissance de cause.

EN GUISE DE CONCLUSION

Il nous paraît, au terme de cette analyse, que la décision prise par le Gouvernement d'abandonner la construction des réacteurs à Uranium naturel graphite-gaz au bénéfice de celle de trois ou quatre réacteurs de type américain est, pour le moins inopportun. Si l'on tient compte des frais nécessaires au lancement d'une filière et de la sous-utilisation d'investissements déjà réalisés, on arrive à la conclusion que les dépenses qu'entraînera la décision gouvernementale pourraient permis la construction de sept à huit centrales du type de Saint-Laurent-des-Eaux.

Un tel programme aurait donné tout son sens au projet de regroupement de l'industrie française de construction électrique. Il aurait mis celle-ci dans une si-

tuation beaucoup plus favorable pour conclure une entente avec les firmes allemandes AEG-Siemens visant à dominer l'ensemble des techniques qu'elles soient à uranium naturel ou à uranium enrichi.

Il faut souligner à cet égard que l'ensemble formé par l'industrie et les équipes compétentes d'EDF et du CEA n'aurait rien à envier au bloc allemand. La coopération avec les Anglais et les Allemands devrait s'étendre à l'intensification des études sur les réacteurs avancés. Enfin, il apparaît que la proposition de construction d'une usine de diffusion gazeuse européenne est pour le moins prémature. Il semble urgent que le CEA entreprenne un effort digne de ce nom dans le domaine de l'ultra centrifugation

TRIBUNE LIBRE

LA CRISE NUCLÉAIRE : LE SYSTÈME FRANÇAIS EN PROCÈS

Par un groupe d'ingénieurs du CEA

Grâce, en grande partie, à l'action des travailleurs du CEA l'opinion publique a été saisie des problèmes liés à la politique énergétique. Dès 1967, en effet, les syndicats CFDT du CEA et de l'EDF attiraient l'attention sur l'importance pour l'avenir ces choix faits dans le cadre d'une telle politique. Ils estimaient qu'un problème fondamental était posé par celui des structures de l'industrie de construction électrique française et proposaient la création d'une société d'économie mixte regroupant des équipes du CEA, de l'EDF et de l'industrie chargée de la construction des grandes centrales électriques et contrôlée par l'Etat.

CONSTRUIRE DES CENTRALES

Nous accepterons sans l'enterrer dans ce qui suit l'optique du système économique actuel dans lequel les coûts utilisés dans les calculs économiques négligent les conséquences sociales et numériques des choix effectués.

Les paramètres qui sont pris en compte pour décider du choix d'une technique de production d'énergie sont les suivants. Le coût du KW-h produit, le coût du KW-h installé la sécurité des approvisionnements nécessaires pour la production, les sorties de devises.

C'est la considération de ces facteurs qui intervient dans un premier choix à opérer entre la production d'électricité par des centrales au fuel ou par des centrales nucléaires. L'EDF a choisi de recourir essentiellement aux centrales au fuel tout en commandant 3 ou 4 centrales à Uranium enrichi. Ce faisant, l'EDF prend des options assez notablement différentes des sociétés de production d'électricité des USA, d'Allemagne, d'Angleterre et du Japon.

En effet, aux USA on prévoit la construction en 5 ans de centrales nucléaires fournissant environ 80.000 MWe en Allemagne et au Japon, environ 8.000 MWe. Les études récentes, dont il est question dans le livre blanc des organisations syndicales du CEA indiquent que les coûts du KW-h produits respectivement par les centrales au fuel et les centrales nucléaires sont, du même ordre de grandeur. Si l'on ajoute, qu'au dire des pétroliers eux-mêmes le prix du fuel risque de monter d'ici dix ans et que les Etats soucieux de la pollution atmosphérique envisagent de limiter la teneur en soufre du fuel, on peut même avancer que le KW-h nu-

Dès juillet 1969 le syndicat CFDT du CEA faisait état du fameux rapport Westinghouse, dénonçait le risque d'une colonisation définitive d'un secteur capital de l'économie. Ces propositions et ces mises en garde étaient reprises par l'ensemble des organisations syndicales du CEA, avec quelques nuances.

C'est dire que les positions des organisations syndicales du CEA sur la politique énergétique ne sont pas dictées par des raisons corporatistes.

Nous voudrions ici rappeler quelques éléments du problème, poser quelques questions et discuter des plus récentes décisions gouvernementales.

CENTRALES

claire reviendra moins cher dans quelques années que le KW-h thermique classique : c'est la conclusion à laquelle a abouti la société de production d'électricité de New-Jersey.

Au contraire, il est clair que les investissements nécessaires à la construction des centrales sont plus faibles dans le cas des centrales au fuel que dans le cas des centrales nucléaires. Les Américains estiment à 30 % les Français à 100 % la différence en faveur du fuel. Corrélativement, le coût d'exploitation des centrales au fuel est notablement plus élevé que celui des centrales nucléaires.

Il est clair également que les sorties de devises nécessaires pour le fonctionnement des centrales au fuel seront beaucoup plus importantes.

Il semble donc qu'EDF n'a pas considéré dans son choix que le facteur investissement initial. C'est là une politique qui sacrifie délibérément l'avenir au présent, tout en passant par pertes et profits, des investissements passés. Le gouvernement pour sa part, en entérinant la politique d'EDF a accepté, à échéance, d'obérer lourdement la balance des comptes de la France.

A ces arguments on répondra que l'EDF doit être libre de déterminer sa politique sans que le Gouvernement intervienne. On peut rétorquer que le Gouvernement est libre de taxer le fuel, comme le font d'ailleurs les gouvernements de presque tous les pays développés, qu'il est libre de limiter la teneur en soufre du fuel et que c'est lui qui fixe les taux d'actualisation à prendre en compte dans les calculs d'amortissement. En fait, des options à long terme sont prises à partir de considérations purement conjoncturelles.

LES VOIES DE L'ÉLECTRICITÉ

La recherche des faibles coûts de production de l'électricité s'est traduite par une course vers les centrales nucléaires. Le coût d'une centrale moderne atteint des sommes de l'ordre de un milliard de francs. Seules de très grandes entreprises sont capables de faire face aux aléas de construction de telles centrales, ainsi s'expliquent les concentrations qui ont eu lieu en Angleterre et en Allemagne dans le domaine de la construction électrique lourde.

La volonté nouvelle du Gouvernement français de regrouper l'industrie française de construction électrique va dans le même sens. Nous considérons donc que les récentes décisions du Gouvernement, qui vient aussi de refuser l'implantation en force de Westinghouse en France, sont positives, à condition toutefois que le Gouvernement exerce un contrôle sévère sur le regroupement industriel envisagé.

Toutefois, la taille seule ne suffit pas. S'il est vrai que les centrales nucléaires sont appelées à se multiplier, les groupes doivent disposer de marchés internationaux suffisants. Les quatre centrales prévues par le Gouvernement ne suffisent pas à assurer ce marché. Ceci serait d'autant plus vrai si ces centrales appartenient à deux types différents : puisque les sommes nécessaires aux investissements de lancement d'un type de centrale sont de l'ordre de grandeur du prix d'une centrale.

Pour faire contruire par l'industrie française deux centrales à Uranium enrichi, il faudra en payer trois. L'EDF paiera-t-elle cette note ? Nous en venons donc à examiner la politique de construction de centrales. On sait que le Gouvernement a décidé d'interrompre la construction des centrales Uranium naturel graphite-gaz et de leur préférer des centrales de type américain. On sait moins que cette décision n'est justifiée ni par le coût du KW/h produit, ni par le coût des investissements. Dans leur livre blanc les organisations syndicales du CEA montrent, d'après des chiffres officiels, que ces deux coûts sont du même ordre pour les deux types de réacteurs, français ou américains. Il est difficile alors de comprendre l'option prise par le Gouvernement.

Suite au verso

LE PROGRAMME ÉLECTRONUCLÉAIRE FRANÇAIS

(Suite de la première page.)

Malgré ces difficultés, la confiance dans le « nucléaire » s'est peu à peu rétablie à la suite du succès complet des deux premières centrales P.W.R. (Westinghouse) de 500 MW qui fonctionnent aux Etats-Unis de façon satisfaisante depuis plus d'un an, et du succès non moins remarquable de la centrale Saint-Laurent-1, qui a produit en sept mois le milliard de kilowatts-heures escompté pour sa première année de fonctionnement (1).

Ce n'est pas seulement par son bon fonctionnement que la centrale Saint-Laurent-1 est un grand succès. C'est aussi parce que, son coût de construction n'ayant pas beaucoup dépassé le devis initial, elle apporte la confirmation des prévisions de 1965 sur le prix de revient du kilowatt-heure produit par une centrale électronucléaire de grande puissance de la filière française.

Ainsi les ingénieurs du Commissariat à l'énergie atomique et de l'Électricité de France, qui ont conçus les centrales françaises de la filière à uranium naturel-graphite-gaz et dirigé leur construction, ont accompli une œuvre remarquable. En dépassant moins que leurs collègues canadiens, ils ont créé la meilleure type de centrale nucléaire utilisant l'uranium naturel et le seul qui soit éprouvé à l'échelle des puissances de l'ordre de 500 MW. Seule la filière canadienne, à uranium naturel-eau lourde, apparaît dès maintenant plus avantageuse pour les puissances unitaires de 2 à 300 MW.

La baisse du prix du fuel

Mais sur le plan économique français le succès de Saint-Laurent-1 est un succès sans lendemain, du moins sans lendemain immédiat. Il s'est, en effet, produit depuis trois ans une baisse considérable du prix du fuel, baissé d'environ 50 % s'appliquant à des contrats de fourniture conclus lors de la mise en chantier d'une centrale pour les dix premières années de son fonctionnement. Une telle baisse était possible parce que le fuel n'est qu'un sous-produit du raffinage, à partir du pétrole brut, des carburants pour automobiles, et ces conditions mêmes de son application font penser qu'elle a pu être provoquée par la crainte de la concurrence de l'énergie atomique.

Dans ces conditions, les centrales

électronucléaires de la filière française dont on entreprendrait la construction produiraient des kilowatts-heures notablement plus chers que ceux produits par de nouvelles centrales brûlant du fuel. Et ce déséquilibre en faveur de l'énergie primaire classique s'est trouvé encore accru par une forte hausse du taux de rémunération du capital investi, et plus encore de celui d'actualisation servant à établir le prix de revient unitaire de l'énergie électrique qui sera produite par une centrale en projet au cours de son existence : l'investissement pour une même puissance installée est en effet plus grand pour une centrale électronucléaire, surtout dans le cas de la filière française, que pour une centrale thermique classique. Même les centrales américaines à uranium enrichi, dont les prix ont été relevés de plus de 30 % à la suite des pertes considérables (plusieurs centaines de millions de dollars) subies par les sociétés constructrices, ne semblent pas devoir être concurrentielles dans les conditions françaises actuelles.

Ce sont ces facteurs économiques nouveaux qui ont fait remettre en question les programmes décidés ou envisagés il y a deux ans. Après confrontation des points de vue présentés par le Commissariat à l'énergie atomique et par l'Électricité de France, il est apparu que, bien qu'aucune filière ne permette dans un avenir proche la construction de centrales nucléaires qui soient de façon sûre plus avantageuses que les centrales classiques, il est néanmoins très probable qu'un grand développement de la production d'électricité d'origine nucléaire devra être entrepris en France dans cinq ou six ans, à tout le moins pour préparer la mise en œuvre à grande échelle, dans la décennie des années 80, de la filière des réacteurs sur-régénérateurs ou plutonium. Pour qu'un tel développement soit possible sans une dépendance complète d'industries étrangères, il est indispensable qu'un programme quantitatif minimum, pour les prochaines années, permette à l'industrie électronucléaire française de se développer au lieu de disparaître ; mais, même avec un tel programme, cette industrie ne pourra devenir viable sur le plan international que si elle est profondément restructurée.

L'indépendance nationale

C'est sur cette base qu'a été prise la décision gouvernementale évoquée au début de cet article, et ce sont des considérations financières impératives qui ont fait choisir, pour le programme à moyen terme envisagé, des centrales d'une filière américaine plutôt que des centrales

de la filière française, qui exigent pour une même puissance installée un investissement plus grand.

La décision prise ne comporte pas de façon grave l'indépendance nationale, bien que les Etats-Unis soient le seul fournisseur possible de l'uranium enrichi qui alimentera les centrales dont la construction va être lancée. Elle doit, en effet, conduire en 1975 à un parc équilibré de centrales électronucléaires en construction ou en fonctionnement, environ une moitié de la puissance installée provenant d'uranium naturel et l'autre moitié d'uranium enrichi. La dépendance vis-à-vis du puissant fournisseur unique d'uranium enrichi n'existera ainsi que sur une fraction assez petite de la production totale d'énergie électrique française.

Mais si, après 1975, le grand développement prévu en France pour l'électronucléaire était réalisé par des centrales à uranium enrichi, et si les Etats-Unis restaient le seul fournisseur de celui-ci, l'indépendance nationale, dans le secteur-clé de la production d'énergie, serait de plus en plus compromise. Le développement exclusif de centrales à uranium enrichi ne sera donc admissible en France à cette époque que si la création d'une usine européenne d'enrichissement de l'uranium à pu être décidée (une tâche à l'échelle des besoins français conduirait à un prix prohibitif de l'uranium enrichi). Mais si l'avènement impossible de réaliser l'accord nécessaire entre les gros consommateurs européens, on ne pourra assurer une indépendance nationale suffisante qu'en reprenant, pour au moins 50 % des utilisations électronucléaires, la construction de centrales à uranium naturel, soit de la filière graphite-gaz, soit de la filière canadienne à eau lourde, pour laquelle une expérience industrielle valable doit être alors acquise.

L'évolution du Commissariat à l'énergie atomique

C'est en vue de ces perspectives que la décision de construire des centrales à uranium enrichi a été accompagnée de celle de charger le Commissariat à l'énergie atomique de continuer, d'une part, les études industrielles visant à établir un projet complet d'usine d'enrichissement de l'uranium à l'échelle des besoins européens et, d'autre part, les études et réalisations devant permettre dans quatre ou cinq ans la reprise de la construction de centrales à uranium naturel, sans doute dans une filière eau lourde.

Pour ailleurs, le Commissariat à l'énergie atomique reste chargé de poursuivre activement les études

et réalisations dans le domaine des réacteurs régénérateurs ou plutonium, dans lequel il a déjà conduit la France à une position de premier rang.

La fixation d'un programme électronucléaire à moyen terme et l'indication des orientations futures envisagées dans ce domaine étaient indispensables pour que le Commissariat à l'énergie atomique puisse organiser certaines de ses activités principales.

Dans le secteur des recherches appliquées à la production d'électricité, où de toute façon une diminution assez rapide était amorcée pour la filière graphite-gaz, les décisions prises impliquent le développement de quelques activités nouvelles, car le Commissariat peut et doit contribuer de façon essentielle à l'implémentation effective des techniques nucléaires américaines dans l'industrie française. Considérant par ailleurs les services que ses excellentes équipes et leurs moyens d'études peuvent rendre au développement de diverses techniques avancées, la diminution des effectifs de ses centres de recherche peut être faible et ne doit pas poser de problèmes difficiles.

Il n'en est pas de même dans le secteur des productions. Notamment, la capacité de raffinage et d'élaboration d'uranium métallique, créée pour alimenter de nombreuses centrales du type graphite-gaz dont la construction était envisagée au cours des V^e et VI^e Plans, est devenue très excédentaire. La fermeture d'une des deux usines françaises de raffinage de l'uranium est maintenant inévitable : entre celle du Bouchet, gérée par le Commissariat, et celle de Malvési (près de Narbonne), gérée par une société privée, le gouvernement a choisi de fermer l'usine du Bouchet, estimant que le réemploi du personnel serait moins difficile dans la région narbonnaise que dans l'Aude. Il faut cependant noter que c'est la gestion publique de l'usine du Bouchet qui a été montée la plus dynamique et la plus créatrice ; toutes les directions de procédé sont venues de cette usine et non de celle de Malvési, pour laquelle la gestion privée, dans un secteur où il est vrai protégé, a été moins efficace. C'est un hommage qu'il est juste de rendre au personnel de l'usine du Bouchet durablement frappé par la décision du gouvernement.

Quant aux recherches scientifiques fondamentales, qui sont devenues une des missions actionnelles importantes du Commissariat à l'énergie atomique, elles ne sont pas concernées par des décisions relatives au programme électronucléaire.

FRANÇOIS PERRIN.

(1) Depuis, une erreur de chargement a produit l'obturation d'un canal dans lequel plusieurs éléments combustibles ont brûlé, entraînant un arrêt de quelques mois pour nettoyage de l'intérieur du réacteur. Mais cet incident sérieux n'est pas à aucun défaut de conception ou de construction du réacteur.

Le Monde

Rédaction, Administration: 5, r. des Italiens, Paris-IX. — Directeur: Hubert BEUVE-MÉRY

LE PROGRAMME ÉLECTRONUCLÉAIRE FRANÇAIS et l'avenir du Commissariat à l'énergie atomique

Les décisions prises il y a un mois par le gouvernement, autorisant l'Électricité de France à lancer, d'ici à la fin de 1975, la construction de plusieurs centrales électronucléaires de grande puissance utilisant comme combustible l'uranium enrichi fourni par les Etats-Unis, ont été en général présentées dans la presse et par la radio non seulement comme un abandon définitif de la filière dite française (bien qu'en vérité anglaise), fondée sur l'emploi de l'uranium naturel métallique (combustible) du graphite (modérateur) et du gaz carbonique comprimé (éloporteur), mais plus encore comme impliquant une condamnation de tout l'effort fait par le Commissariat à l'énergie atomique et par l'Électricité de France depuis une quinzaine d'années pour développer cette filière.

Sans refaire ici l'exposé des raisons valables du choix fait, de 1955 à 1960, de la filière uranium naturel-graphite-gaz pour développer en France la production d'électricité d'origine nucléaire, il me paraît utile de rétablir une juste appréciation de la signification des récentes décisions et de leurs conséquences quant aux activités du Commissariat à l'énergie atomique.

La décision, prise en 1965, de lancer, au cours du V^e Plan national d'équipement, la construction de centrales électronucléaires de la filière française d'une puissance totale d'au moins 2 500 mégawatts était économiquement justifiée : les performances et le coût de construction étaient pour les futures centrales de cette filière, dissociées aux perspectives économiques envisagées.

Par FRANCIS PERRIN,

haut commissaire
à l'énergie atomique

alors, conduisaient à prévoir que l'énergie électrique produite par des unités semblables à la première centrale nucléaire de 500 mégawatts de Saint-Laurent-des-Eaux, dont la construction venait d'être lancée, aurait un prix de revient inférieur à celui de l'énergie produite par une centrale moderne brûlant du fuel-oil, le combustible classique le moins coûteux. Il n'y avait, d'autre part, aucune raison pour abandonner à cette époque la filière française, qui a le grand avantage d'utiliser l'uranium naturel, pour une des filières américaines à uranium enrichi, car l'évaluation des prix de revient du kilowatt-heure ne montrait alors qu'une différence petite et incertaine en faveur de ces filières.

En fait, au cours du V^e Plan il ne sera entrepris que la construction d'une seule centrale de la filière graphite-gaz, celle de Saint-Laurent-2, identique à Saint-Laurent-1. Il faut cependant compter pour l'industrie française la construction d'une troisième unité semblable à Vandellós, près de Barcelone, pour une association entre sociétés espagnoles (75 %) et l'Électricité de France (25 %).

Il a bien été décidé par le gouvernement, en décembre 1967, de construire en Alsace deux unités graphite-gaz de grande puissance, mais cette décision tardive n'a jamais été exécutée.

Ces hésitations et la réduction du programme électronucléaire prévu ont eu deux causes principales : les difficultés de construction ou de mise en service des centrales électronucléaires de grande puissance et la baisse spectaculaire du prix du fuel.

Des maladies de jeunesse

On a beaucoup parlé des nombreux et sérieux incidents affectant surtout des éléments non nucléaires (échangeurs, turbines, alternateurs) qui ont retardé la mise en service et la montée en puissance de la première unité nucléaire de 500 MW de l'Électricité de France, Chinon 2.

On a moins parlé des incidents, pourtant plus significatifs, qui ont marqué la mise en service des premières centrales de grande puissance des filières américaines. Il faut au moins noter les deux ans d'arrêt, peu après sa mise en service, de la centrale franco-belge de Chooz, de type à eau pressurisée (P.W.R.), construite sous licence et surveillance Westinghouse — arrêt dû à des ruptures de divers supports à l'intérieur du caisson contenant le cœur du réacteur, — et le retard de plus de deux ans dans la mise en service de la première centrale à eau bouillante (B.W.R.) de 500 MW construite à Cyster-Creek par la General Electric Company, à la suite de difficultés de fabrication de son caisson d'acier, difficultés analogues à celles rencontrées il y a dix ans lors de la construction de la première unité de Chinon (E.D.F.-1).

(Lire la suite page 7. 3^e col.)

NUCLEONICS WEEK

Incorporating NUCLEONICS

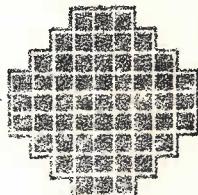
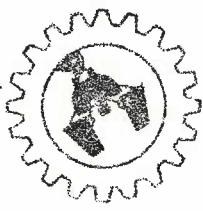
A McGraw-Hill Publication

26/11/69

Le C.E.A. déclare qu'il licenciera 2.600 des 31.000 agents de son personnel dans les deux années à venir. L'évolution attendue depuis longtemps du C.E.A. n'est pas à rattacher directement au fait que la France se soit ralliée à la filière en légère, mais a pour but de faire fondre les effectifs pléthoriques d'un organisme qui est devenu, selon de nombreux observateurs, trop lourd et bureaucratique. Des porte-paroles du C.E.A. soulignent que 2.300 agents seulement travaillent au développement des réacteurs - dont 600 à la filière graphite-gaz - et que des études de combustible et autre travail se rapportant à la filière abandonnée exigeraient plusieurs centaines d'agents pendant plusieurs années encore. Au total, seulement 350 emplois de recherche et développement vont être supprimés.

Voici les secteurs les plus touchés :

- le complexe d'enrichissement de Pierrelatte va supprimer 550 de ses 3.850 postes ;
- l'usine de raffinage de l'uranium du Bouchet (370 agents) va être fermée et son plan de charge transféré à l'autre usine française de Malvési ;
- le centre de production de Marcoule va supprimer 200 emplois et la DAM 600 des 8.000 postes dont elle dispose.



NUCLEONICS WEEK - 2 décembre 1969.
Congrès ANS/AIF Convention daily San Francisco.

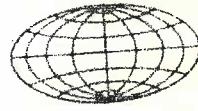
page 4 -

WESTINGHOUSE a reçu la promesse du Gouvernement français qu'une décision sera prise dans les deux semaines qui viennent au sujet de sa proposition d'achat avec participation majoritaire de JEumont-SCHNEIDER.

D'après des sources françaises, on s'attend à une réponse positive, qui frainera la voie à un nouveau groupe WESTINGHOUSE-EUROPE qui réunira des firmes de quatre pays, malgré les efforts du Gouvernement Allemand pour maintenir WESTINGHOUSE hors de FRANCE.

La semaine dernière, BONN a envoyé à PARIS son Secrétaire d'Etat à la Recherche, Kl. Von DERNATHI afin de persuader le 1er Ministre CHAMU-DELMES que la FRANCE et l'ALLEMAGNE pouvaient contribuer à l'unité européenne par un programme de coopération SIEGENS-AEG, qui avait proposé un effort commun dans le développement des réacteurs, a déclaré au Gouvernement Allemand qu'il ne demandait pas une participation à JEUMONT-SCHNEIDER, ni dans une quelconque firme française.

En plus de JEUMONT-SCHNEIDER, le Groupe WESTINGHOUSE-EUROPE engloberait les firmes belge ACEC, italiennes MARTELLI et FRANCO TOSCO, espagnole CEMEXSA.



A peine le veto français prononcé, WESTINGHOUSE cherche un autre biais pour s'introduire en Europe.

A nouveau contrarié dans sa tentative d'établir un empire nucléaire européen basé sur la prise du contrôle de JEUMONT-SCHNEIDER en FRANCE, WESTINGHOUSE sera probablement amenée à adopter une voie plus tortueuse pour s'assurer une place en EUROPE. Après le refus du Gouvernement français de son offre de rachat de JEUMONT-SCHNEIDER, la semaine dernière, elle procèdera à un regroupement probablement plus modeste que celui souhaité, sans la FRANCE, puis pénétrera sur les marchés français par une porte dérobée. L'acte français suit de près le consentement de principe donné par le Président Pompidou à une entente nucléaire avec l'Allemagne. Les tenants du Marché Commun ont salué les deux faits comme des pas décisifs vers une entente (pan-européenne dans le domaine de l'énergie atomique.

association

{un imbroglio

WESTINGHOUSE semble malgré cela engagée directement dans une affaire européenne (en sacrifiant sa manière traditionnelle de céder ses licences. Louis ARMAND, Président de la WESTINGHOUSE EUROPEENNE attend maintenant que WESTINGHOUSE crée un groupement, ayant son siège à BRUXELLES, de tous les concessionnaires belges, italiens et espagnols. Ce consortium, qui serait joint à JEUMONT-SCHNEIDER pour former un bloc européen important, pourrait ensuite (établir une entente de production avec JEUMONT-SCHNEIDER, pour bien essayer de reprendre la firme. Les concessionnaires qui fusionneraient comprendraient : la firme belge ACEC, les firmes italiennes ERCOLE MARELLI et FRANCO TOSE et l'espagnole CENEMESA.

Les 61 % des parts JEUMONT-SCHNEIDER appartiennent à un Belge, le baron E.J. EMPAIN, qui possède également 30 % de l'ACEC, une firme que personne, sauf WESTINGHOUSE, ne désire acheter. Un négociateur important de WESTINGHOUSE à PARIS, Robert Chasseur, est parti pour les USA en avion, mardi dernier, pour discuter probablement des prochaines actions à mener. Au siège de la WESTINGHOUSE à PITTSBURGH, un porte-parole a simplement dit que la Compagnie étudiait la décision.

Tandis que WESTINGHOUSE regroupe et rumine, on s'attend à ce que Pompidou fasse pression sur Empain pour qu'il vende JEUMONT-SCHNEIDER au Groupe français le plus important en équipement électrique : CGE-ALSTHOM qui viennent de fusionner et vont créer une Compagnie ayant un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de \$.

La firme résultante va être, avec SIEMENS et AEG en ALLEMAGNE, les promoteurs principaux de l'effort nucléaire conjugué franco-allemand. Jusqu'ici CGE et SIEMENS ont tous deux refusé d'acquérir l'ACEC, mal en point. En échange d'un certain rôle à jouer en FRANCE, WESTINGHOUSE serait disposée à passer licence à la Compagnie nouvelle fusionnée CGE/JEUMONT-SCHNEIDER, a dit L. Armand. WESTINGHOUSE insiste pour avoir un rôle de gestion, mais seulement dans l'industrie d'équipement électrique et non pas dans le domaine électro-nucléaire, point vulnérable touchant au politique.

Lorsque WESTINGHOUSE renouvela son offre, en automne, pour obtenir l'agrément du Gouvernement français, elle comptait sur des vues plus larges de Pompidou que celles de de Gaulle en matière d'investissements étrangers. Mais Pompidou fut soumis à une forte pression de la part du Gouvernement Allemagne et des libéraux français favorables à une coopération avec l'Allemagne Fédérale.

6.12.69

LE PARISIEN
- Libéré
Le gouvernement
dit « non »
à la prise de contrôle de
« Jeumont-Schneider »
par la
Westinghouse Electric.

Le gouvernement s'oppose au rachat de Jeumont-Schneider par Westinghouse

M. François Ortoli, ministre au développement industriel et scientifique, devait recevoir ce vendredi après-midi des représentants du groupe Westinghouse Electric parmi lesquels MM. Louis Armand, président de Westinghouse Europe, en cours de constitution et Robert Schasseur, conseiller de la firme américaine pour les affaires qu'elle traite de la raffinerie de l'Atlantique.

M. Ortoli doit communiquer la réponse du gouvernement à la demande de rachat par Westinghouse de la part du capital (51 %) de Jeumont-Schneider tenue par la famille Bellain. Cette réponse sera

Mais, laisse-t-
fois qu'un gr-
blant .
sthr-

Westinghouse ne contrôlera pas Jeumont-Schneider

EST un non à Westinghouse. C'est la Société Jeumont-Schneider, car après une étude longue et minutieuse du dossier, la décision finale a été prise par le Président Pompidoù lui-même. Le communiqué diffusé ce matin officiellement indique ce mardi 1er février, Conseil des ministres, de la République, le Président, position du gouvernement à préciser la cause sur la "nécessaire réactivation de l'industrie élec-

tion de la goutte d'eau sur la « nouvelle structuration de l'industrie ». M. Georges Pompidou a donné mission à M. Ortoli, ministre du travail et du Développement industriel et Scientifique, de prendre la constitution d'un conseil national réunissant les principales entreprises du secteur électromécanique, disant non à l'envahissement à l'industrie et à l'agriculture.

En disant non à Westinghouse, le gouvernement a donc choisi la restructuration à double échelle de cette industrie, tout accord international, facteurs qui ont également la balance non à ^à Schnell.

Les facteurs pencher finalement en faveur de du "non" sont les suivants:

J.-S. — La prise de contrôle rendu impossible à tout moment relatif de la France en matière nucléaire.

Eviter une vie durable

Le groupe français Jeumont-Schneider ne passera pas sous le contrôle de la firme américaine Westinghouse Electric, a décidé le Gouvernement, confirmant un précédent refus de M. François-Xavier Ortoll, ministre des Finances du cabinet Couve de Murville, qui avait déjà considéré en janvier dernier que ce rachat était « totalement inopportun ». En janvier,

En janvier, il s'agissait d'une première étape de l'opération visée, le groupe belge espagnol qui détenait 60 % du capital de cette grande entreprise de construction électrique française avait déjà voulu prendre cette participation à cette électricité. L'affaire de

affaire devant être relancée immédiatement par le gouvernement d'autoriser l'E.D.F. à abandonner la construction des centrales électriques nucléaires selon la technique française de l'uranium jugée insuffisamment reniable. L'E.D.F. aura, en effet, à appeler à des techniques plus faisant appel à l'enrichissement

uis Armand représentant
éts du groupe américain
te affaire.

fus du Gouvernement explique : l'activité du eument-Schneider n'est rapport avec la Dé- lation. Ce groupe est des plus importants s de gros matériel nt de l'Électricité de « non », permet enfin la mise sur pied ticulari- stiquement sur Alsthom nia Générale d'Élec- vra, sans doute, accords pour utili- s étrangères afin de précédentes ambi- ell leurs preuves, des alliances tech- nologiques.

les alliances, preuves, de na-
de groupes tech- domique.
groupe auro-
groupe suisse Ar-
groupe suédois oussé. M. Louis de
groupes français.
fracture pourra- président de la Société
ailler, avec ces européenne de Westin-
La Haye dans la gne, et M. Schasseur, direc-
diplomatie et in- ternational, pour leur
acorder la décision du gou-
vernemant, et leur expliquer
l'esprit dans lequel elle a été
prise.

ans lequel
Gabriel FARKAS.

La première victoire de Saclay

Anne-Marie Lefranc

tribune
socialiste

Hebdomadaire
du P.S.U.

Si les cinq techniciens de Saclay ont pu décider d'interrompre leur grève de la faim au bout de 19 jours, c'est qu'ils avaient enfin obtenu satisfaction pour que les femmes de ménages licenciées soient assurées de substantielles indemnités. C'est ainsi que par leur action ils avaient réveillé la solidarité de classe de tous les travailleurs du C.E.A. : le relais, désormais, est assuré par le mouvement de masse.

Il y a plus de deux ans que l'on attendait du gouvernement qu'il définisse une politique électro-nucléaire. Deux années d'atermordements, dûs en partie au fait que dans ce régime dit « stable » se sont succédé trois ministres de la Recherche ayant des opinions divergentes sur le problème des centrales nucléaires : reflet des contradictions internes à la classe qui nous dirige !

Et s'il est vrai que certains secteurs du C.E.A., notamment celui de la production de combustible nucléaire, sont actuellement sous-employés, c'est parce que les objectifs du V^e Plan n'ont pas été réalisés. Parce que la paralysie gouvernementale a bloqué tout programme de construction de centrales nucléaires.

Jn programme croupion

Ce n'est évidemment pas la pseudo-décision gouvernementale qui a pris la semaine dernière qui peut relancer l'activité du C.E.A.

Un « programme-croupion » prévoit la construction d'une centrale de type « américain » l'an prochain, suivie de deux autres dans le cours du VI^e Plan, alors que le C.E.A., l'E.D.F. et l'industrie s'accordent à juger minimum un programme qui aurait prévu la mise en chantier d'une centrale au moins chaque année.

Plus encore que l'abandon d'une technique de construction de centrales française, la décision traduit en fait le renoncement à une politique électro-nucléaire nationale. Ce n'est pas un hasard si au journal Télévisé, c'est M. Louis Armand, qui a commenté cette décision. M. Louis Armand vient en effet d'accepter la présidence du holding européen qu'a créé Westinghouse pour conquérir le marché des centrales nucléaires.

Et si le gouvernement a abordé autrement le « vœu pieu » le plus important, celui de l'indépendance nucléaire, c'est que plus ce sont les américaines — General Electric, Westinghouse — qui sont de plus en plus nombreux à faire cette fonction.

Les travailleurs du C.E.A. grève défendent leur travail, mais en même temps défendent un potentiel industriel qui concerne tous les salariés. Vingt ans d'investissements importants ont fait du C.E.A. un centre de recherches avancées, non seulement en électro-nucléaire, mais en physique fondamentale, en biologie, en électronique et en métallurgie. Fidèle à sa politique « chalandonienne » de dé-nationalisation, le gouvernement veut démanteler cet organisme public et livrer au capitalisme international le secteur de l'énergie nucléaire.

Sous le contrôle des travailleurs

Sans doute faut-il réorganiser le C.E.A. Les travailleurs en grève ne le contestent pas. Mais ils demandent à être associés à cette réorganisation, et qu'elle se fasse autour d'un programme. La direction s'est bornée à leur annoncer 2.600 suppressions de postes. Et nul programme.



LE FIGARO

LE FIGARO — VENDREDI 24 NOVEMBRE 1969

LOI DE PROGRAMME POUR L'ÉLECTRONUCLÉAIRE

-demandent les cadres du Commissariat à l'Energie atomique au premier ministre

ES cadres du commissariat à l'énergie nucléaire ont décidé à leur tour d'élever la voix. Cent huit d'entre eux, représentant le secteur de recherche, ont rédigé le document suivant qu'ils ont fait remettre au premier ministre et au ministre du Développement industriel et scientifique.

Ils réclament notamment l'établissement d'une loi de programme pour l'électronucléaire et demandent que l'en fasse du C.E.A. l'épine dorsale d'une industrie nationale capable de traiter d'égal à égal avec d'éventuels partenaires étrangers. Ce dernier point impliquerait une profonde modification de l'organisme voire la transformation de son statut.

H. P.

Un impératif national pour le futur

La mission électronucléaire n'est verte, qu'une des missions du C.E.A., mais elle est au centre des problèmes actuels et intéressants, au moins indirectement, le C.E.A. tout entier.

Malgré la baisse actuelle du prix du fuel, l'énergie électronucléaire reste appelée à prendre progressivement la relève des autres sources d'énergie et nous affirmons que son développement est indispensable à la France. Une rupture d'effort aujourd'hui compromettrait l'avenir dans un secteur-clé de notre économie.

Cet effort réclame simultanément : d'une part, des restructurations industrielles permettant la constitution d'une industrie nucléaire puissante, non dépendante de l'étranger ; d'autre part, le maintien d'un haut niveau de recherche et de développement, nécessaire quelles que soient les filières retenues ; preuve en est la poursuite des efforts pratiqués, même dans le cas des réacteurs à eau bouillante, dans les grands pays industrialisés.

Nous constatons qu'aujourd'hui, l'essentiel des équipes et des moyens de recherche et de développement, dans le secteur électronucléaire, sont concentrés en France au C.E.A. Leur dispersion, ou la création d'autres moyens parallèles, serait préjudiciable au pays. Il appartient au C.E.A. de poursuivre la mise en œuvre de ces moyens : c'est conforme à sa mission originelle, il dispose du potentiel voulu et il a accompli avec succès, en liaison avec l'industrie, les tâches que lui a confiées le gouvernement, comme le montre en particulier l'excellente fiabilité de ses réacteurs de recherche, des piles à graphite de Marcoule, du Prototype à Terre à eau légère, de Céleste, de Rapsodie, aussi bien que des usines du cycle de combustible nucléaire.

Nous répétons que la constitution d'un groupement industriel fort et organisé dans le secteur de l'électronucléaire, et dont le centre de décision soit français, est un impératif national, deus de quoi seraient vaincus les recherches dans les voies nouvelles. L'existence de ce groupe et celle du C.E.A., organisant public suffisamment puissant, sont complémentaires. Elles constituent le préalable à ce que soit recherchée une liaison beaucoup plus étroite entre ces deux partenaires. Cette liaison renforcerait la position de l'industrie nucléaire française sur les marchés extérieurs et dans sa recherche de liens avec des partenaires étrangers.

Dans le cadre de sa coopération avec l'industrie, il appartient au C.E.A. d'assumer le rôle de chef de file pour les installations de prototypes qui réclament des fonds publics et la mise au point de techniques nouvelles. Dans chaque filière, cette notion de prototype s'applique jusqu'à ce que l'industrie française puisse prendre toutes ses responsabilités, fondées sur une expérience nationale, en particulier vis-à-vis de l'E. D. F. Le rôle du C.E.A. est alors d'assister l'industrie pour les études de développement complémentaires.

Nous attendons du gouvernement qu'il confirme que tels sont bien les principes fondamentaux de sa politique nucléaire. L'affirmation de cette politique pourrait s'exprimer par exemple par l'établissement d'une loi-programme pour l'électronucléaire, comme il en existe déjà une dans le domaine militaire. Cette affirmation serait un gage de clarté, de continuité, d'efficacité et d'économie de moyens. Elle permettrait plus aisément au C.E.A. d'adapter ses structures et ses méthodes aux missions ainsi précisées. »

Le Monde

27/11/69

Après la grève du C.E.A.

LES LICENCIEMENTS ANNONCÉS AFFECTERONT GRAVEMENT L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION estiment les syndicats de Cadarache.

Aix-en-Provence. — Après la grève que vient de connaître pendant une dizaine de jours le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), l'intersyndicale du centre de Cadarache (Bouches-du-Rhône) a exposé mardi au cours d'une conférence de presse qu'elles seraient, à son avis, les conséquences de la crise du C.E.A. sur la situation économique de la région.

A Pierrelatte, ont dit les syndicats, cinq cent cinquante personnes seront licenciées (sur quatre mille sept cents). A Marcoule, environ trois cents employés (sur deux mille six cents) perdront leur emploi. A Cadarache, on ne connaît pas le nombre d'agents menacés, mais quatre cent cinquante personnes du personnel des entreprises extérieures (employées en régie) seront sans travail, dont cent avant la fin de l'année.

Or il y a seize mille demandes d'emploi non satisfaites officiellement dans les Bouches-du-Rhône et cinq mille dans le Var, ce qui, au total, représente vingt et un mille, ou plutôt, si l'on tient compte des chômeurs non déclarés, une trentaine de mille. La part des emplois industriels dans la région a diminué de 23,6 % en 1954 à 19 % en 1969. « Si les licenciements du C.E.A. se poursuivent, déclarent les syndicats, cette part diminuera encore, et l'on va vers un sous-développement industriel dans la région provençale. »

Enfin, on n'a pas manqué de souligner que Cadarache seul versait un demi-milliard d'anciens francs de salaires par mois, qui étaient dépendants pour une bonne partie dans les régions d'Aix (Bouches-du-Rhône), Manosque (Basses-Alpes), Pertuis (Vaucluse) et Vaison (Var), le centre étant installé au point de rencontre des quatre départements.

LE MONDE

27-11-69

M. Ortoli doit recevoir jeudi des représentants du groupe américain Westinghouse-Electric

M. François Ortoli, ministre du développement industriel et scientifique, doit recevoir, le jeudi 27 novembre en fin d'après-midi, des représentants du groupe américain Westinghouse Electric et notamment MM. José de Cubas, président de la filiale internationale de l'entreprise américaine et Robert Schasseur, conseiller de celle-ci en Europe. M. Louis Armand assistera à cette rencontre.

M. Armand est, on le sait, le « chairman » du holding — en voie de constitution — Westinghouse Europe (W.E.), où devraient être rassemblées l'ensemble des participations que possède — ou entend posséder — Westinghouse en Europe continentale. W. E. recevrait notamment la part (61 %) du capital de Jeumont-Schneider que souhaite céder au groupe américain le baron belge Empain. Le gouvernement français, qui a été saisi d'une demande d'autorisation dans ce sens il y a un an, n'attendra pas à donner sa réponse. Dans les meilleurs bien informés

on doute que M. Ortoli le fasse dès ce jeudi. Il paraît en effet qu'un comité interministériel sera ensuite saisi de la question ; c'est lui qui prendra officiellement la décision d'autoriser — ou non — l'opération envisagée par le baron Empain.

À cours d'un entretien avec quelques journalistes, MM. Louis Armand et Robert Schasseur ont notamment précisé, mardi soir, que Westinghouse, après avoir été longtemps « isolationniste », entendait notamment créer en Europe une « base » de développement. A partir de celle-ci (grâce notamment à des prix compétitifs qu'elle pourrait obtenir de ce côté-ci de l'Atlantique) Westinghouse pourrait plus facilement exporter des centrales électriques dans les pays du « tiers monde » notamment, où elle ne peut plus guère le faire actuellement en raison de prix élevés.

Le groupe américain, s'il est autorisé à prendre le contrôle de Jeumont-Schneider, entend faire de Paris le « centre du management » de Westinghouse-Europe, ont affirmé MM. Armand et Schasseur. W.-E. ont-il assuré, serait libre de ses mouvements puisque son conseil de direction serait formé par des Européens, et non des Américains. Ce serait ce conseil qui aurait à « forger » la stratégie industrielle de la société et donc qui aurait à discuter avec les pouvoirs publics français.

Il semble cependant que les responsables du groupe américain entendent spécialiser Westinghouse-Europe dans la production de centrales classiques et qu'il n'ait pas l'intention d'acquérir des participations financières de contrôle dans la construction de centrales nucléaires.

Si le rachat de Jeumont-Schneider est autorisé, la filiale européenne du groupe américain gardera toutes les activités de la firme française, sauf celles d'une de ses filiales : la Société d'études et de réalisation de cybersécurité (CERC). Le rôle de Merlin et Gélin (dont Jeumont-Schneider possède 18 % du capital), dans l'ensemble, n'est pas encore précis.

Si le gouvernement français n'autorise pas le rachat de la majorité du capital de Jeumont-Schneider par le groupe américain, ce dernier devrait chercher une solution de rechange pour s'installer en Europe. Il semble qu'il ne serait pas en peine de trouver hors de France un autre partenaire, indépendamment de ceux dont il a déjà l'intention de prendre le contrôle (Ateliers Charlerol, Marelli, etc.).

Qui est M. Louis Armand

Le Journal télévisé a cru devoir faire appel à M. Louis Armand, présent en tant que membre de l'Académie française, pour commenter, le 14 novembre, la décision gouvernementale en matière de centrales nucléaires. Les organisations syndicales du C.E.A. publient la mise au point suivante :

« Les organisations syndicales C.F.D.T., C.G.C., C.G.T., C.G.T.-F.O. et S.P.A.E.N. responsables du mouvement qui se déroule au C.E.A. actuellement, font remarquer que M. Louis Armand a fait partie de la Commission française de l'énergie qui a choisi la filière d'uranium naturel — graphite-gaz — et qu'il est actuellement P.D.G. de la société américaine Westinghouse-Europe, productrice de générateurs électronucléaires de uranium enrichi — eau légère, qu'il préconise aujourd'hui comme plus rentables. »

socialiste

Le P. Leprince-Ringuet : « La filière française n'est pas nécessairement finie »

27-11-69

LA CROIX

« Ce à quoi je m'adhererai certainement pas, c'est payer des licences à l'Amérique pour avoir toujours, constamment, pendant longtemps, des filières à uranium enrichi de type américain, sous licence américaine », a déclaré à Europe 1 M. Louis Leprince-Ringuet, en invoquant la filière française, « qui en son temps fut la seule possible pour la France, qui a donné de bons résultats et qui n'est pas nécessairement finie ».

Parlant de l'uranium enrichi français, l'académicien a recherché pour des buts civils. Mais, a-t-il dit, « tous les torts ne sont pas du côté de la France. Une usine à uranium enrichi à l'échelle européenne aurait sans doute pu être construite. Il y a dix, quinze ans, les partenaires de la France n'étaient alors pas d'accord sur le prix que cela aurait pu

7-12-69

Les syndicats du C.E.A. :

Non à l'abandon de la filière française

« L'abandon de la filière graphite-gaz ne saurait en aucune manière se justifier par des critères économiques », déclare, au nom de tous les syndicats du C.E.A., la Commission de la recherche mise en place le mois dernier au Commissariat à l'énergie atomique et qui vient de rendre public un texte intitulé « Etudes et propositions » renmis au premier ministre le 20 novembre.

Les syndicats (CGT, CFDT, FO, CGC et SPAEN) soulignent que l'abandon de la filière française pour la production d'énergie électrique au profit de la filière américaine à eau légère « s'explique par des raisons politiques » et que le choix fait par M. Pompidou va avoir des conséquences très graves : pays atteint et contrôle de secteurs clés de notre patrimoine industriel par des sociétés étrangères.

Les syndicats demandent en conclusion qu'une commission soit créée sans délai pour examiner les bases techniques et économiques « devant permettre des choix valables » et font précises.

des investissements de 850 F par kW pour des centrales au fuel. A ce chiffre correspondrait un kWh à 2,99 centimes. Les centrales nucléaires à eau ordinaire de Tihange et de Kaiseraugst produiront l'énergie à 3,08 centimes et 2,93 centimes ; quant à une éventuelle duplication de Saint-Laurent, elle fournirait l'énergie à 3,01 centimes. Tous ces prix sont beaucoup plus voisins entre eux que la précision avec laquelle ils sont eux-mêmes connus.

Quant à la fiabilité des centrales classiques modernes, elle n'est pas non plus très élevée, la plupart restant en-dessous des normes retenues dans les évaluations économiques. Ajoutons que le Public Service of New Jersey vient de faire savoir qu'il préférerait une centrale nucléaire de 1 100 MW plutôt qu'une classique de même puissance parce que les risques de panne sur les grosses centrales classiques croissent comme la longueur des tubes de chaudière.

D'ailleurs, la France se singularise par le ralentissement extrême de son programme nucléaire. Sans parler des Etats-Unis comment comprendre le développement rapide des centrales nucléaires en Allemagne, en Suisse, au Japon, etc. Il est vrai que les taxes sur le fuel sont, en France, plus faibles qu'en Allemagne, comme si on voulait encourager la consommation d'un produit importé plutôt que de favoriser l'industrie nationale !

On ne peut pas comprendre les décisions qui viennent d'être prises par le gouvernement si on fait abstraction des intérêts privés qui sont en jeu. Depuis un an, la société Westinghouse cherche à acheter les actions du baron Empain pour mettre la main sur Jeumont-Schneider : elle n'a pas caché que son plan était de s'installer solidement en Europe en regroupant les Acieries de Charleroi, Jeumont-Schneider et quelque société italienne.

L'offensive américaine

« L'industrie élecromécanique française est incapable de soutenir la concurrence internationale, explique Westinghouse au gouvernement français. Laissez-nous nous installer en France et nous promettons de développer les sociétés que nous contrôlerons. » Le gouvernement hésite : le groupe Schneider a pu renvoyer son président, M. Gaspard et, tout dernièrement, son directeur, Jean-Louis Delpech, sans qu'il réagisse. Pour intensifier sa pression, Westinghouse a trouvé un avocat prestigieux : Louis Armand, ancien président d'Euratom, placé à la tête de la filière Westinghouse-Europe dont le siège est à Amsterdam. M. Armand s'est fait fort, dit-on, d'emporter la décision de Chaban-Delmas. Curieusement, c'est lui que l'O.R.T.F. a choisi pour expliquer aux téléspectateurs les décisions du gouvernement.

Si l'on veut faire des réacteurs à uranium enrichi et eau ordinaire, pourquoi faire construire par une

entreprise américaine ? N'a-t-on pas assez investi de moyens, au C.E.A., pour pouvoir, avec l'aide de l'industrie, développer ce type de réacteur — qui a certes la vogue — sur une base nationale ? Pourquoi ne pas tirer parti du succès du réacteur du sous-marin « Redoutable » et de son prototype à terre ? La France aurait-elle moins de moyens que la Suède, qui développe la filière des réacteurs à eau bouillante sans aucune licence étrangère ? Il est vrai qu'elle a mis sur pied pour cela une société d'économie mixte A.S.E.A.-ATOM à partir de la firme A.S.E.A. et la commission publique Atomenergi. Quatre grosses centrales électronucléaires du type B.W.R. sont déjà en construction et A.S.E.A.-ATOM envisage maintenant d'en exporter, y compris aux Etats-Unis.

Clefs en main

Mais ce dont on manque le plus en France, c'est d'une politique industrielle. Les réacteurs à graphite-gaz ont été construits en dispersant les commandes de matériels, alors qu'il eût fallu encourager les meilleurs pour les hisser au niveau international. Seule la fabrication en série permet d'amortir les coûts et les contrôles nécessaires pour une production de qualité. Peut-être n'est-il pas encore trop tard pour regrouper les industries, les associer étroitement au C.E.A. et à E.D.F., dont les spécialistes rongent leur frein depuis trois ans en l'absence de programme.

L'exemple existe : c'est l'association C.E.A.-E.D.F.-Industrie pour le prototype surgénérateur « Phénix ». Pourquoi ne pas étendre cette formule — qui donne, semble-t-il, toute satisfaction — à la construction des centrales électronucléaires de tout type ? Ne pas le faire, c'est gaspiller tout le potentiel mis sur pied à grand prix au C.E.A. et à E.D.F. Sait-on que les spécialistes d'E.D.F. qui ont réussi brillamment la première tranche de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux sont en train de se disperser, de se convertir aux centrales classiques, avant même que soit finie la centrale nucléaire ? Et si l'on commande les réacteurs « clefs en main » aux Américains ou à leurs « licenciés », que fera-t-on des 2 000 spécialistes des régions d'équipement nucléaire d'E.D.F., sans parler de ceux du C.E.A. ?

Enfin, si les réacteurs à uranium enrichi se révèlent nettement plus économiques, est-ce nécessairement du côté de la technique américaine qu'il faut se tourner ? L'exemple britannique nous inciterait plutôt à rechercher dans les réacteurs à graphite à haute température, utilisant aussi l'uranium enrichi, un perfectionnement tirant le mieux parti des atouts déjà accumulés avec la « filière nationale » ; caissons en béton précontraint (pour lesquels les Français ont été les pionniers), gaz chauds permettant des hautes rendements, équi-

gements industriels pour la fabrication du graphite... Et s'il faut sortir de notre isolement — argument le plus valable contre la poursuite des réacteurs actuels —, pourquoi ne pas imaginer un vaste accord nucléaire avec les Britanniques et les Allemands pour développer ensemble les réacteurs à haute température, chacun apportant son acquis dans ce domaine ? Mais il faudrait pour cela une volonté politique, alors que le gouvernement ne fait que céder, pas à pas, à des pressions. M. Galley déclarait à l'Assemblée, le 19 novembre 1968, que l'Euratom avait été le fourrier de l'industrie américaine. Mais cette industrie dispose-t-elle aujourd'hui d'un meilleur fourrier que le gouvernement dont M. Galley fait partie ?

Ainsi le communiqué publié par la présidence de la République, qui devait mettre fin à l'incertitude des programmes électronucléaires, soulève-t-il plus d'inquiétudes qu'il n'ouvre de perspectives sérieuses. Il est d'ailleurs vague sur plus d'un point. Il parle de « poursuite des études relatives au procédé fondé sur l'uranium naturel ». S'agit-il des réacteurs à eau lourde (type canadien) dont un avant-projet doit être déposé l'an prochain par le groupe Babcock-C.G.E. en collaboration avec le C.E.A. ? Alors pourquoi ne pas le dire ? Ces « études » sont-elles destinées à rester dans les cartons, comme pour donner un os à ronger à des équipes sans directives ?

Plus loin, il est dit que serait fait « un effort accru de restructuration et de regroupement de l'industrie française ». Est-ce pour cela que M. Ortoli s'est rendu aux Etats-Unis, ou pour négocier avec Westinghouse les conditions de la cession de Jeumont-Schneider ? Enfin, il est significatif que le programme de « diversification » utilisant l'uranium enrichi — l'essentiel, en fait, des engagements nucléaires du VI^e Plan — soit laissé à l'initiative d'E.D.F. dont les responsables n'ont jamais caché qu'ils souhaitaient passer des contrats « clefs en main » comme ceux que peuvent offrir les constructeurs étrangers. Cela revient à vider de tout contenu l'effort de développement poursuivi jusqu'ici par le C.E.A. et par les techniciens nucléaires d'E.D.F.

L'annonce du licenciement de 2 600 personnes du C.E.A. — qui a déclenché la grève au C.E.A. — traduit bien l'incapacité du pouvoir à définir clairement les tâches de cet organisme. En n'engageant, dans le V^e Plan, que 1 300 mégawatts sur les 2 500 à 4 000 prévus (une tranche de 1 500 MW étant « optionnelle »), le gouvernement a rendu inévitable une compression des effectifs de production du C.E.A., ce qui implique une sous-utilisation des équipements du Bouchet, de Marcoule et de la Hague. La liquidation de notre potentiel électronucléaire va-t-elle se poursuivre par une grande reculade devant l'industrie américaine ? Telles sont quelques-unes des nombreuses questions que se posent les syndicalistes du C.E.A.

● Une manœuvre des groupes pétroliers qui, pour lutter contre la concurrence de l'énergie nucléaire, ont abaissé brutalement le prix des fuels utilisés dans les centrales thermiques, tout en augmentant considérablement celui de l'essence qui n'a pas de concurrents.

● Des données économiques systématiquement faussées pour justifier une politique.

C'est le problème de la « filière » qui est aujourd'hui au premier plan. Les filières se distinguent par le combustible qui alimente la pile (uranium naturel ou uranium enrichi), par le gaz ou le liquide qui extrait la chaleur et vaporise l'eau qui actionne la turbine ; enfin par le modérateur qui ralentit les neutrons pour contrôler la réaction en chaîne. Ce modérateur est du graphite dans les réalisations françaises et britanniques, de l'eau lourde au Canada, de l'eau ordinaire, enfin, dans les filières américaines imitées par les Allemands. Cette dernière solution est apparemment plus simple, mais elle réclame un combustible enrichi pour compenser les pertes de neutrons absorbés à un plus haut degré par l'eau ordinaire.

Il existe aussi des réacteurs sans modérateur, dits « à neutrons rapides », mais leur technologie est plus difficile car les barreaux de combustible doivent être refroidis par du sodium fondu. Ils ont cependant un grand avenir car ils peuvent être « surgénérateurs », c'est-à-dire que, à partir d'uranium naturel enrichi au plutonium, ils peuvent fabriquer *in situ* plus de plutonium qu'ils n'en consomment, ne brûlant en définitive que l'uranium naturel. Le plutonium ainsi produit peut être extrait et utilisé dans de nouvelles centrales.

En 1952, la France ne disposait pas d'uranium enrichi et voulant produire le plutonium nécessaire à la force de frappe et aussi aux réacteurs surgénérateurs, s'est engagée dans la filière à uranium naturel-graphite-gaz, suivant en cela l'exemple de la Grande-Bretagne ! Ce sont les réacteurs de Marcoule (C.E.A.) et les centrales de Chinon, de Saint-Laurent-des-Eaux et du Bugey (E.D.F.). Simultanément, le Commissariat à l'Energie atomique (C.E.A.) faisait un gros effort sur les réacteurs surgénérateurs et mettait en service, au début de 1968, la pile d'essai « Rapsodie ». Celle-ci marche depuis à merveille (une copie a été vendue à l'Inde et des accords ont été conclus avec le Japon). Avec la construction, déjà commencée, du prototype « Phénix », d'une puissance de 250 mégawatts, la France se trouve en tête dans cette filière d'avant-garde.

C'est parce qu'ils possédaient au départ d'énormes usines de séparation isotopique produisant de l'uranium enrichi à des fins militaires que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. se sont naturellement tournés vers la filière

à eau ordinaire qui consomme cet uranium. A partir de 1963, deux sociétés américaines, General Electric et Westinghouse ont lancé une grande offensive sur le marché nucléaire : proposant des prix de dumping, elles ont élevé un nombre considérable de marchés. A ce jour, 70 000 mégawatts sont déjà commandés à quatre sociétés américaines. Depuis un an et demi, les prix des centrales américaines ont remonté, mais la publicité qui leur a été faite a eu des répercussions en Allemagne, au Japon, en Suède, en Suisse...

Ajoutons que les réacteurs à eau ordinaire de type américain ne sont pas les seuls à brûler de l'uranium enrichi. En Grande-Bretagne, la Commission atomique qui a mis au point d'abord le réacteur à uranium naturel-graphite-gaz (5 000 mégawatts ont été construits), a réalisé ensuite un modèle « avancé », l'A.G.R., brûlant de l'uranium enrichi, et base actuelle d'un programme de 8 000 mégawatts. Enfin, une dernière version « à haute température » sera le prolongement logique du programme britannique qui utilise l'uranium enrichi produit dans une extension de son usine de Capenhurst.

Quelle que soit la filière choisie, il s'en faut que l'électronucléaire soit sans problème. La faute de manœuvre qui a arrêté dernièrement le dernier né français de Saint-Laurent-des-Eaux n'est pas, de loin, la panne la plus sérieuse qui ait été enregistrée. Si les réacteurs à graphite de Chinon ont eu largement leur compte, c'est une erreur trop répandue que de croire la filière graphite-gaz moins fiable que les autres : les ancêtres de Marcoule ont un taux d'utilisation (c'est-à-dire une production réelle d'énergie par rapport à celle théoriquement prévue) qui dépasse 90 %, et les réacteurs britanniques du même type font la meilleure moyenne de tous les pays du monde.

A l'inverse, les réacteurs américains ont connu des déboires graves et ceux qui ont été exportés ont présenté en 1968 une moyenne du taux d'utilisation de 30 %. Construites sur le plan Westinghouse, les piles françaises de SENA et italiennes de SELNI ont été arrêtées dix-huit mois et deux ans par suite de vibrations dans les structures métalliques internes à la cuve. Aux Etats-Unis, la pile « Oyster Creek », tête de série de l'offensive de General Electric, a été retardée de dix-huit mois à cause des défauts de soudure sur la cuve tenant la pression.

La concurrence du fuel

Dans le domaine de l'énergie, le phénomène le plus marquant des cinq dernières années a été l'évolution du prix des fuels lourds dont personne n'avait prévu les baisses spectaculaires. En 1964, le rapport Blum-Picard de la Commission à l'Energie prend comme coût de référence à long terme pour le fuel 1 centime/thermie. Dans ces conditions, le nucléaire en

graphite-gaz peut être envisagé comme rapidement compétitif dès le V^e Plan. En 1967, le rapport Horowitz-Cabanus retient encore le chiffre de 0,9 c/thermie. Mais l'année suivante, E.D.F. peut négocier des contrats à 0,6 centime et envisage des contrats à 0,55 rendu port.

Pourquoi ? Certes de nouveaux gisements pétroliers ont été découverts mais c'est surtout la concurrence du nucléaire, tout spécialement aux Etats-Unis, qui constraint les pétroliers à réduire leur marge bénéficiaire et à baisser le prix du fuel lourd. Du même coup s'annulait le bénéfice escompté en France des réacteurs à graphite-gaz.

Faut-il, pour cela, renoncer au nucléaire et se limiter aux centrales au fuel ? Ce serait dangereux au moins à deux titres : d'abord parce que rien n'interdirait alors aux pétroliers de remonter leurs tarifs, ensuite parce que, pour produire la même énergie, il faut quatre fois plus de devises pour acheter du fuel que pour acheter de l'uranium enrichi. (L'uranium naturel, lui, est produit dans la zone franc.)

Il faut maintenant comparer les prix des centrales nucléaires entre elles. Le prix total de « Saint-Laurent 1 » (480 MW) est de 1 707 F/kW installé et celui de « Saint-Laurent 2 » (515 MW), qui diverge l'année prochaine 1 309 F/kW installé. Du côté américain, le chiffre le plus sûr est celui relatif à la centrale à eau bouillante de Nine Mile Point (600 MW) qui vient d'être mise en service. Coût total : 150 millions de dollars soit 1 375 F/kW, légèrement plus élevé que « Saint-Laurent 2 ».

Pour les centrales plus modernes dont la commande est passée cette année, on trouve 1 200 F/kW installé pour une centrale américaine de 800 MW, 1 210 F/kW installé pour l'offre de la centrale franco-suisse de Kaiseraugst (830 MW). Une moyenne des projets graphite-gaz faits en France pour Fessenheim et pour une duplication de Saint-Laurent au niveau de 600 MW a donné 1 200 F/kW. Où se trouve donc la prétendue supériorité des réacteurs de technique américaine ? Ne comparait-on pas des réacteurs français terminés avec des réacteurs américains dans les cartons ? Ou bien oublierait-on la dévaluation du franc de 12,5 % qui modifie les comparaisons anciennes ?

Quant à la comparaison avec le fuel, elle est souvent faussée en amortissant par exemple la centrale nucléaire sur vingt ans et la centrale classique sur trente ans. Ou bien en oubliant de tenir compte des frais de transport du fuel ou de l'électricité produite, qui dépendent beaucoup du site retenu pour la comparaison. Pourquoi ? En comptant le fuel à 0,6 centime la thermie, E.D.F. annonce le chiffre de 2,76 centimes le kWh obtenu avec un investissement de 689 F par kW pour une centrale classique. Un investissement aussi bas paraît très théorique alors qu'aux Etats-Unis on annonce actuellement



Pendant deux heures, jeudi soir, le Premier ministre a reçu les délégués syndicaux du Commissariat à l'Energie atomique dont tous les centres sont en grève depuis plus de huit jours. Cette grève a été largement suivie, non seulement par les chercheurs et techniciens de Saclay, mais aussi et surtout par les agents des centres de production, à Marcoule et à Pierrelatte notamment, qui seront les plus touchés par les mesures de licenciement annoncées récemment par l'administrateur général du C.E.A. Pourquoi cette grève dont l'ampleur a surpris les syndicalistes eux-mêmes et a contraint le Premier ministre à reprendre lui-même en main les problèmes qui se posent au C.E.A. ? Essentiellement parce qu'à la suite des décisions de licenciement, un communiqué de la présidence de la République du 14 novembre annonçait une nouvelle orientation dans la production de l'énergie électro-nucléaire et laissait prévoir l'abandon de la « filière » française jusqu'ici suivie pour produire cette énergie électro-nucléaire au profit de la filière dite américaine.

Les arguments avancés pour adopter en France la filière américaine sont de plusieurs ordres :

- Les réacteurs français à uranium naturel — graphite et gaz — ont eu beaucoup de déboires.
- Il faut abandonner l'esprit coocardier qui nous a poussés à développer une filière nationale et qui nous a conduits finalement à un isolement et à une impasse.
- La filière française ne soutient pas la concurrence économique avec la filière américaine.

La querelle des filières

Le communiqué du 14 novembre va à l'encontre du précédent communiqué présidentiel consacré à l'énergie nucléaire. Celui-ci, daté du 7 décembre 1967, annonçait la poursuite de la filière française graphite-gaz et décidait la construction de deux grosses unités de 750 MW à Fessenheim. Cette décision n'a jamais été appliquée. De plus, le communiqué du 14 novembre met en cause les missions même du commissariat à l'Energie atomique. Aussi a-t-il soulevé les protestations des cinq syndicats du C.E.A. (C.G.T., F.O., C.F.D.T., C.G.C. et autonome) et de nombreux ingénieurs, techniciens et chercheurs non syndiqués.

Pour eux, les causes principales des difficultés actuelles sont :

- Une formidable offensive de la grosse industrie américaine pour l'emprise industrielle dans le domaine de l'énergie.
- L'incapacité de notre industrie à s'organiser et à se rationaliser.
- Une déplanification voulue et organisée par le gouvernement qui revient à tuer toute recherche en France, car celle-ci a besoin de perspectives à long terme.

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Energie nucléaire

Les dessous d'un abandon

A small, dark, textured fragment of a column, possibly made of stone or ceramic, showing a flared base and a smooth, rounded top.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'un gouvernement qui se trouve contraint à de telles méthodes n'est pas sûr de lui. Et qu'on peut redouter n'importe quelle surprise. Avant Mai 68, la France, assurait-on, s'ennuyait. Aujourd'hui, c'est M. Pompidou qui, paraît-il, à l'Elysée, s'ennuie. Comme il ne peut pas, lui, occuper la Sorbonne, il lui reste à feindre de croire qu'elle est menacée. M. Debré a sans doute raison de lier la confiance à l'autorité. Encore faudra-t-il s'entendre sur la notion d'autorité. Contrairement à ce qu'il paraît penser, ce ne sont pas du tout les méthodes autoritaires qui confèrent l'autorité. C'est plutôt le prestige que l'on acquiert en prouvant sa compétence. Dans une entreprise, l'homme qui a le plus d'autorité réelle est celui qui pourrait remplacer chacun des ouvriers qui y travaille. Si l'entreprise France manque d'autorité, c'est que chaque Français sent, plus ou moins confusément, que tout y est improvisé, que rien n'est planifié, et que les problèmes ont toujours l'air de surprendre ceux qui s'attachent à les résoudre. L'exemple le plus spectaculaire, cette semaine, est celui du Commissariat à l'Energie atomique. La leçon que donnent les syndiqués de ce Commissariat au gouvernement dans le document que nous publions page 26 constitue le plus implacable constat de carence. Il est bien difficile après cela de conserver une quelconque autorité.

Car le détenteur de l'autorité, M. Debré, c'est, selon l'étymologie, le garant : celui qui a le pouvoir de garantir qu'une promesse sera tenue. Quelle est depuis douze ans la promesse ? C'est celle de l'indépendance nationale. A quoi assistons-nous aujourd'hui ? A des débats entre chefs d'entreprise qui se demandent s'il veut mieux se soumettre directement aux Etats-Unis ou passer, pour ce faire, par le truchement des Allemands. Aucune démonstration policière ne saurait donc procurer aux responsables la compétence — ni l'innocence.

JEAN DANIEL

« Le Nouvel Observateur ». a cinq ans. Pour ce qui est de notre journal la partie est gagnée : nous avons démontré qu'un hebdomadaire de gauche n'avait pas besoin de cesser d'être de gauche pour réussir. Pour les idées que nous défendons, il nous faut adapter notre ambition. Il y a cinq ans nous voulions préparer, par l'élucidation des problèmes, l'unité des énergies de l'opposition. Aujourd'hui, il nous faut, en plus, être la tribune de ce grand débat qui divise, en France et partout dans le monde, ceux qui veulent changer la société immédiatement par des réformes radicales mais progressives et ceux qui veulent changer l'homme par une révolution, même en pays industriel.

le nouvel

OBSEURATEUR

le nouvel

OBSERVATEUR

Pas même « nationaux »

Pas même « national »

Ah ! que je ne voudrais pas entrer dans la vie aujourd'hui ! C'est l'Europe du désespoir des jeunes hommes ! J'en annonce les conséquences. Je les crains confuses, impuissantes. Il ne me restera, peut-être, que la maigre satisfaction de régler leur compte aux ignominieux nationalistes qui s'en offusqueront ! Je voudrais être prophète pour les mauvais... Mais j'en viens à d'autres reproches. « Vous vous épuissez à monologuer. » C'est tout et sans

la mais
compte aux
tes qui s'en offusquai-
rais être prophète pour
uire...
Mais j'en viens à d'autres repro-
ches, en vrac. « Vous vous épouez. »
« Vous monologuez. » Oui.
« Jeunez gratuit et sans sup-
position. » Il ne me manquerait
rien de nécessaire !
de regre

« Vous devenez monsieur solide. » Il ne me manquera plus que d'être basé et nécessaire ! Un autre me reproche « de regretter de Gaulle... » Ah oui ! sur un point oui ! Sa politique dite « d'indépendance nationale » était telle qu'une révolution réussie l'an dernier aurait trouvé la France un peu moins ligotée par les mille liens du capitalisme atlantique. A chaque jour qui passe depuis, le réseau, je veux dire les chaînes se resserrent. L'histoire du commissariat à l'Energie atomique est exemplaire. On nous solde, on nous brade, on nous liquide, on nous intitule. Ainsi se raffermissent les gaullistes ! Pas même « nationaux »... MAURICE CLAVEL

MAURICE
GOUA 14/44/63
Le Nouvel Observateur

Reconvertir le CEA

par Michel JAEGER

LA VIE FRANÇAISE - 21 NOV. 1969 - N° 1.276

LE DOSSIER DE LA SEMAINE

TRENTE ET UN MILLE atomistes en colère, cela fait du bruit ! A Sacéy, à Pierrelatte, à Marcoule, à Cadarache, dans tous les autres atomiques français, les uns, les chercheurs, les techniciens occupent les lieux descendus dans la rue illest. Pour la première fois depuis 1945, une grève générale, suivie par tous les syndicats à 80 %, a touché tous les établissements ouverts à l'Energie Atomique.

Sur cette cotière, pour quelles manifestations ?

Elle a été déclenchée par l'annonce d'une réduction des effectifs à la fin de 1971, qui correspondra au départ de 2.600 agents du CEA sur un total de 31.000. Ce n'est pas tant le principe de ce « délestage » qui a provoqué de si vives manifestations que l'incertitude sur ses modalités d'applications.

Que la période soit en France à l'austérité, qu'il faille, au CEA comme, partout ailleurs, comprimer les dépenses, que certains chercheurs soient nettement sous-employés, alors qu'ils pourraient être utilisés dans le secteur privé, les esprits objectifs l'admettent volontiers.

Mais si l'on connaît le nombre d'emplois supprimés par grandes directions (voir notre tableau), on ignore qui sera touché dans chaque de ces départements. D'où un climat de malaise bien compréhensible.

Une crise de confiance

Des commissions paritaires ont été chargées d'étudier toutes les possibilités de départ à l'amiable et de reconversion de personnel pour éviter les licenciements purs et simples. Il n'est donc pas exclu que cette réduction d'effectifs se passe sans trop de douleurs. Le risque, c'est évidemment que, dans le climat d'incertitude et de désarroi qui caractérise le CEA aujourd'hui, on assiste à des départs volontaires — à l'étranger ou dans le secteur privé — d'éléments irremplaçables, qui

désorganiseraient complètement des équipes de recherche.

Cette crise de confiance ne doit pas être sous-estimée.

Car si la réduction d'effectifs a constitué le détonateur, en fait, le CEA s'interroge sur lui-même depuis quelque temps. De l'extérieur, on lui reproche sa lourdeur administrative, son coût élevé, son manque de réalisme et d'efficacité. De l'intérieur, ses membres remettent aux aussi en cause leur rôle et leur action et sont partagés d'ailleurs entre des tendances fort diverses.

Une révision désincarnée des structures et des modalités de gestion du CEA a été annoncée le mois dernier par M. Ortoli, ministre du Développement industriel et de la Recherche scientifique. Il s'agit d'en faire un organisme travaillant en liaison plus étroite avec l'industrie et, pour une part de ses activités, un centre de technologie avancée qui puisse rendre des services aux entreprises dans le domaine des contrôles, des mesures, des recherches d'application (en métallurgie par exemple).

Encore faut-il passer des intentions aux définitions précises d'objectifs. Les agents du CEA regrettent que, pour les réductions d'effectifs comme pour les programmes futurs, tout soit encore complètement flou. Les savants et les chercheurs détestent l'incertitude et l'imprécision.

Leur désarroi est lié aussi, dans une certaine mesure, à l'abandon de la filière uranium naturel - graphite - gaz. Ils ont été mis en accusation sur ce point. On a reproché au CEA de s'être accroché trop longtemps à cette filière, alors qu'il était manifeste depuis au moins trois ans qu'elle n'était pas compétitive. Les Anglais l'avaient d'ailleurs abandonnée en 1965.

C'est un fait : le CEA a incontestablement retardé un changement d'orbite. Il est juste de rappeler, cependant que, depuis un an et demi, sa position s'était sensiblement assouplie, qu'il recommandait sans équivoque l'utilisation d'autres techniques que la filière française, et que ce n'est point sa faute si, pour des raisons qui lui sont propres, le gouvernement n'a pas bougé.

Après deux ans de palabres, d'études, de rapports, de travaux de commissions, la décision est enfin intervenue le 15 novembre : la France participera, au cours du VI^e Plan, seule ou en collaboration avec un autre pays, plusieurs grandes centrales à uranium enrichi du type américain. En même temps, des études seront poursuivies sur d'autres filières, telles que la « filière canadienne » (uranium naturel et eau lourde), et les réacteurs à gaz à haute température (voir *La Vie Française* du 24 octobre).

Cependant le passage à la filière américaine introduit un

certain nombre d'éléments nouveaux.

Il existe deux technologies principales pour les centrales à uranium enrichi et elles se partagent le marché à peu près également : le procédé Westinghouse (à eau pressurisée ou PWR) et le procédé General Electric (à eau bouillante ou BWR).

En France, nous avons déjà une centrale du type Westinghouse, celle de Chooz (240 mégawatts) dans les Ardennes, construite pour moitié par l'EDF et les Belges. Une autre, plus puissante (340 mégawatts) est en cours de construction par les mêmes partenaires à Thilange, près de Liège.

Il est question que la future centrale de Kaiseraugst (830 mégawatts), qui doit être construite sur le Rhin avec les Suisses, soit du type General Electric.

Par ailleurs, une décision est à prendre pour la centrale de Fessenheim en Alsace qui, conçue d'abord pour être construite selon la filière française (deux groupes de 750 mégawatts), a été arrêtée en juillet 1968 au niveau des travaux de génie civil. Cette centrale qui, à l'origine devait être la première unité franco-allemande, sera-t-elle réalisée finalement par les deux pays selon la filière américaine ? Ce n'est pas impossible, étant donné les nouvelles discussions en cours.

Parmi les groupes industriels français capables de travailler dans le domaine nucléaire, l'un (le groupe CGE-Alsthom) est axé sur la filière General Electric, l'autre, le groupe Jeumont-Schneider, sur la technique Westinghouse. On voit que le problème de la restructuration de la grande industrie électromécanique française trouve des prolongements spectaculaires du côté nucléaire.

Westinghouse semble toujours vouloir réaliser son « groupe européen transnational » comprenant, outre Jeumont-Schneider et les ACEG belges, la firme italienne Ercolé Marelli.

Un nouvel interlocuteur entre en scène : il s'agit de Siemens qui, ayant monté avec son rival AEG-Telefunken un groupe nucléaire d'importance mondiale — la Kraftwerk — proposerait au groupe français de l'électromécanique de s'y associer.

Pourquoi Siemens s'intéresse-t-il au marché français ? D'abord sans doute parce qu'il y voit des débouchés et la possibilité de confier à la grosse chaudronnerie française des commandes importantes. Mais aussi, assurément, parce que les Allemands savent qu'en matière de neutrons rapides le CEA est en tête des recherches mondiales. La pile expérimentale « Rapsodie » marche à merveille depuis deux ans. Si le réacteur « Phenix » de 250 mégawatts, qui doit entrer en service en 1973, donne également satisfaction, il sera possible de construire « dans la foulée » une grande centrale de 1.000 mégawatts qui relancerait complètement les chances françaises en matière d'énergie nucléaire.

19 au 25-11-69

POURQUOI DES CADRES ONT-ILS CHOISI LA GRÈVE DE LA FAIM ?

— Il est naturel que vous nous connaissiez, mais ne faites pas de nous des héros, nous ne sommes que des témoins...

C'est par ces paroles que nous ont accueillis les cinq cadres du Centre d'études nucléaires de Saclay que nous avons rencontrés à Poilaiseau, dans le temple de la communauté protestante où, depuis douze jours ils poursuivaient une grève de la faim qui défraie l'actualité. Pourquoi et pour qui ont-ils décidé cette forme d'action insolite de leur part ? C'est ce que nous avons cherché à savoir.

Hervé Nilenecker, cadre polytechnicien, chef de groupe, 34 ans, marié... Bernard Gonel, technicien électronicien, 30 ans, marié, 4 enfants... René Mouhot, ancien résistant, technicien chimiste, marié... Gérard Boisiveau, technicien, marié, 2 enfants... François de la Piazza, technicien, marié, 2 enfants... Ils se sont présentés simplement, comme nous le leur demandions. Avec beaucoup de pudeur et de réserve.

— Ils parlaient lentement, affaiblis par leur long jeûne. Chacun son tour. Mais ce n'est qu'une seule et même voix.

— Nous entendons tout d'abord protester au nom de la justice contre le licenciement abusif de quatre-vingt dix-huit femmes de ménage. Ces personnes, toutes âgées, vont se trouver à la rue avec un revenu mensuel de cent francs... Ce licenciement peut paraître une cause minime d'indignation à l'échelle des grands mouvements qui agitent la société... Mais cette injustice particulière, dont la responsabilité se dilue dans une cascade de décisions, est révélatrice de la pratique habituelle d'une grande institution.

— Frappée de paralysie bureaucratique, celle-ci n'a pas osé trancher dans le vif de certains avantages et privilégiés — ce qui lui aurait épargné de sacrifier des travailleurs sans défense.

LE SYMPTOME D'UN MAL PLUS PROFOND

Mais c'est aussi au nom de la liberté, contre certaines décisions à leurs yeux arbitraires que protestent les grévistes :

— Trois personnes (deux infirmières sous contrat et un travailleur d'une entreprise extérieure) se sont vu refuser le laissez-passer sans lequel elles ne peuvent exercer leur emploi au Centre de Saclay. Ces actes, graves en eux-mêmes, sont également le symptôme d'un mal plus profond : l'installation facile de la notion de « délit d'opinion » dans un centre étranger à toute recherche intéressante la Défense nationale.

— Vous à la seule recherche fondamentale et à ses implications industrielles, le Centre de Saclay repose sur l'esprit d'innovation, donc sur la pensée libre.

— En fait, à l'origine de ce conflit, on retrouve un phénomène bien connu dans les organismes de recherche publiques : l'absence de perspective politique. Par solution de facilité, on a déclaré pour des secteurs entiers une compression budgétaire brutale. Celle-ci aboutit parfois à arrêter le fonctionnement de laboratoires, faute de crédits. Ici, à Saclay, elle a abouti à priver brusquement de leur salaire des femmes âgées qui ne trouveront pas de réemploi.

— Mais pourquoi avoir eu recours à la grève de la faim pour faire aboutir ces revendications à la fois très précises et significatives de tout un ensemble ?...

— La grève de type classique, nous expliquent les grévistes de Saclay, est aléatoire et inopérante dans un secteur imprédictif comme le nôtre. Notre ambition est que notre grève serve, sinon à réveiller la conscience des administratifs, du moins à empêcher un courant de démoralisation et de peur parmi le personnel du centre.

LORSQU'ON N'ENTEND PLUS QUE LES CRIS

Pour le pasteur Simon, cette forme de grève inhabituelle va plus loin que cette explication sommaire.

— On peut se demander comment il se fait que des hommes qui ne sont pas des adolescents exaltés et irresponsables, mais des travailleurs éprouvés, et qui plus est, des responsables syndicaux, se viennent à des actes qui, en d'autres temps, auraient paru excessifs, voire extrêmes... Ne serait-ce pas le signe que les moyens ordinaires, les interventions individuelles, les revendications syndicales, les réunions de protestation, les appels et les pétitions n'arrivent plus à réveiller une société qui n'entend plus les discours ordinaires ?

Et d'ajouter :

— Ne serait-ce pas que cette société n'est plus sensible qu'au cri ?

— Nous ne sommes pas seuls, nous disent les grévistes. Un millier de nos camarades militent pour la même cause que nous. Nous recevons ici des témoignages d'amitié incouponnés, et la chaleureuse sollicitude de nos médecins nous aide à poursuivre un combat dont nous espérons qu'il ne sera pas vain.

Hier encore, des responsables du secteur de Saclay appartenant au mouvement des cadres, ingénieurs et dirigeants chrétiens, se déclaraient « bouleversés par le drame humain » de leur cinq collègues et appelaient « tout spécialement leurs collègues chrétiens engagés trop fréquemment dans des situations semblables, à entendre l'interpellation des cinq grévistes et à lutter contre tous les scandales que permet notre société ».

Nous n'oublierons pas de sitôt la beauté supérieure qui émanait de ces cinq visages confondus en un seul regard...

Lucien DURAND

Figaro 24/11/69

aborder le C.E.A. ?

Une vaste réforme s'impose, mais il est nécessaire de préserver la richesse en hommes et en « savoir faire » qu'il représente pour la France

FAUT-IL saborder le C.E.A.? Faut-il le laisser continuer à vivre sa vie d'intouchable bien nourri?

Cette alternative est un peu trop simple. S'y arrêter ne permettrait pas de résoudre la grave crise qui traverse aujourd'hui le Commissariat à l'Energie atomique.

Ce qui n'était qu'un malaise connu des seuls spécialistes est brusquement devenu une affaire nationale. Tout a commencé par les « mouvements » du centre de Saclay, aboutissant à la décision de cinq chercheurs et techniciens de se lancer dans une grève de la faim pour protester contre le licenciement de quatre-vingt-dix-huit femmes de ménage travaillant en règle. Ce licenciement n'est pas une solution digne, ni même efficace, disent en substance les cinq hommes, pour résoudre la crise du C.E.A. Car il y a bien crise.

Le mouvement s'amplifie, trouve son apogée dans l'union de tous les syndicats après l'annonce du fameux plan de réduction du personnel, suivie par celle des options gouvernementales en matière d'équipement en centrales nucléaires, qui fait une place de choix à la filière américaine. La confiance disparaît, deux camps se forment. D'un côté, les responsables de la politique scientifique et technique française ; de l'autre, l'union de tous les personnels.

Comment en est-on arrivé là ? Comment le C.E.A., fleuron cher des gouvernements, cité comme un exemple de réussite scientifique et technique, est-il tout à coup en butte aux critiques extérieures et intérieures ?

Car enfin, le C.E.A. a réussi. Crée en 1945, dans le but d'exploiter les découvertes faites juste avant la guerre par l'équipe de physiciens de Joliot-Curie, cet organisme a rempli son rôle. On lui a demandé de faire de la physique nucléaire, et il en a fait de la bonne. On lui a demandé de mettre au point des réacteurs nucléaires et il a fait des réacteurs nucléaires dans le cadre économique français. La nation lui a demandé de fabriquer des bombes atomiques, et il en a fabriqué ; que ce soit bien ou c'est un fait.

Pour en arriver là, un effort gigantesque a été entrepris par le Commissariat. En l'absence de toute structure industrielle spécialisée dans la France de 1945, il a engendré une forme d'industrie susceptible d'atteindre la qualité nucléaire. Des firmes sont nées du C.E.A. Pour le C.E.A. Cette mission de développement industriel, insérée à son acte de naissance, il l'a remplie. Peut-on lui reprocher de porter cette industrie spécialisée à bout de bras ? Si le relais n'a pas été pris par l'industrie proprement dite, est-ce entièrement sa faute ?

Evidemment, pour atteindre les buts qui lui étaient assignés, le C.E.A. a dû être bien nourri. Ses budgets n'ont cessé de croître à raison de 30 % par an durant quinze ans, et un personnel plus que considérable a été recruté. Tout cela d'une façon un peu anarchique avec, bien souvent, pour justification le fait qu'on voulait l'arme nucléaire vite, et presque à tout prix. Et puis, le dieu Atome était suffisamment mystérieux pour qu'on ne lui refuse rien.

Aujourd'hui, on a donc la bombe. L'Atome est, comme toutes les idoles, un peu déprécié. Et surtout, la France n'a plus d'argent. Alors, sans plan véritable, sans analyse économique méthodique, on renonce à la filière française. De plus, on s'aperçoit tout à coup que le C.E.A. peut très bien fonctionner avec un personnel beaucoup plus réduit, ce qui est parfaitement vrai, compte tenu de la diminution des besoins de l'arme nucléaire et du non-respect des prévisions du Ve Plan en ce qui concerne l'équipement en centrales atomiques. Le bel avenir

de l'atome sombre dans une diminution du prix du fuel qui alimente les centrales thermiques classiques dont les tuyauteries « claquent » pourtant tout autant que celles des centrales atomiques.

Les grands et beaux mots d'indépendance énergétique sont oubliés au bénéfice de ceux de rentabilité immédiate. Les centrales atomiques françaises marcheront au fuel ou seront américaines.

Tout cela est un peu trop facile, un peu trop anarchique. Il faut dire que, depuis 1965, on a vu défiler au défunt poste de ministre de la Recherche scientifique et technique chargé des questions atomiques et spatiales MM. Palevski, Bourges, Peyrefitte, Schumann et Galley... Comment, dans ces conditions, une politique atomique cohérente aurait-elle pu être menée ?

AUJOURD'HUI NOUVELLE GRÈVE DE 24 H.

C'est aujourd'hui que doit être appliquée le nouveau mot d'ordre de grève au niveau national de 24 heures lancé par l'intersyndicale du « C.E.A. » à l'issue de la rencontre syndicats-premier ministre. A la veille de ce nouveau mouvement, la situation était un peu confuse, car les grévistes n'étaient pas tous d'accord sur la forme à retenir pour l'action.

Les syndicats du C.E.A. de la région parisienne organisent cet après-midi, à 16 heures, un meeting à la bourse du travail de Paris pour informer les autres catégories de travailleurs. A Marcoule, le travail reprendra en principe ce soir à 20 heures. Le personnel défilerà dans les rues de Bagnols-sur-Cèze, dans la matinée, après être rassemblé à 8 heures devant les grilles de l'usine pour y tenir une réunion.

Est-ce à dire que cet organisme est une merveille, que la filière française n'a pas d'égal et que tout est pour le mieux dans le meilleur des C.E.A.? Certainement pas. Son développement a été anarchique, sa politique de recrutement inflationniste, ses orientations plus politiques qu'économiques et scientifiques.

Une vaste réforme s'impose, compte tenu des données économiques de 1969. Croire que l'on va entrer dans un nouvel âge d'or en effectuant un vaste mouvement du personnel est enfantin. Ce qu'il faut, c'est prendre le problème à la base. Définir des méthodes d'études et s'en servir pour réaliser un plan à long terme. Ne plus se contenter d'aménager des recherches en fonction du budget, mais bien chercher à utiliser au mieux, dans le cadre de ce budget, les moyens en hommes, matériel et savoir-faire qui sont la seule véritable richesse.

Or le C.E.A. sait faire beaucoup de choses, et pas seulement dans le strict domaine atomique ; il possède en outre un personnel de très haut niveau qui est une richesse potentielle pour la France. Il s'agit de ne pas dilapider cette richesse par simple imprévoyance, ce qui ne veut pas dire que les choses doivent demeurer en l'état.

La crise du C.E.A. est sérieuse, car elle est la conséquence directe de la tentation du pays au renoncement à la recherche qui ne peut aboutir qu'au sous-développement scientifique, technique, donc économique, et, en définitive, au sous-développement tout court.

Hervé Ponchelet.

AVIATION ★ SCIENCES ★ AVIATION ★ SCIENCES ★ AVIATION

ENERGIE ATOMIQUE :

Un groupe de travail chargé par le gouvernement de déterminer le rôle futur du C.E.A.

LES problèmes du Commissariat à l'Energie atomique restent à l'ordre du jour avec la décision du gouvernement de créer un groupe de travail chargé de préciser les missions futures du C.E.A. et de déterminer le rôle que peut jouer « cet organisme dans le développement industriel français, notamment hors du domaine proprement électronucléaire. »

Ce groupe de travail comprendra : une personnalité extérieure au C.E.A., qui en assumera la présidence; un fonctionnaire du ministère du développement industriel et scientifique; un fonctionnaire du ministère des Finances; trois représentants du C.E.A.

Le président du groupe est chargé de présenter au ministre, M. Ortoli, dans un délai de six mois, un rapport en quatre points :

• Sur quelles bases convient-il de répartir les tâches entre le C.E.A., l'E.D.F. et l'industrie privée dans le cadre du programme de construction de plusieurs grandes centrales utilisant l'uranium

enrichi comme combustible (filiales américaines) à partir de 1970 ?

• Dans quels domaines — et de quelle façon — l'acquis du C.E.A. peut-il être mis au service de la nation hors le domaine nucléaire ?

• Comment doivent être adaptées les modalités d'organisation et de gestion afin d'obtenir une plus grande diversification des activités et de meilleurs résultats.

• Comment développer une gestion prévisionnelle efficace.

« Dilapider d'immenses potentiels »

Enfin le groupe de travail devra s'entourer de tous les avis utiles, notamment ceux des organisations syndicales et des personnalités industrielles intéressées aux activités du C.E.A. Ces avis seront annexés au rapport final.

Cette décision du gouvernement a entraîné une réaction de la C.G.C. qui demande que la mission électronucléaire du C.E.A. soit étudiée en priorité. D'autre part, la centrale syndicale estime, en raison de l'urgence des problèmes (centrales à uranium enrichi-eau légère; surgénérateurs), qu'il n'est pas concevable

que les décisions soient reportées à six mois, délai prévu pour la remise du rapport.

La C.G.C. souligne encore le risque considérable de voir les meilleures équipes du C.E.A. se désagréger ou passer dans l'industrie privée, « ce qui reviendrait à dilapider d'immenses potentiels scientifiques que la nation s'est donnés avec le Commissariat à l'énergie atomique ».

Notons enfin que les autres centrales syndicales refusent de s'asseoir au groupe de travail créé par le gouvernement, groupe considéré comme une « commission de la hache ».

Au colloque sur l'information scientifique à Nice

La recherche fondamentale : un pari sur l'avenir que la nation doit tenir

Nice, 5 décembre. (A.F.P.) — La recherche fondamentale est par définition un gaspillage, un luxe. Malheur au pays qui ne peut pas ou ne veut pas se payer ce luxe », a affirmé ce matin M. Alfred Kastler, prix Nobel de physique, au cours de l'exposé qu'il a fait au colloque « Information scientifique », qui s'est ouvert aujourd'hui à Nice.

Prononçant un vibrant plaidoyer pour la recherche fondamentale, le professeur Kastler, dont les travaux théoriques sur le pompage optique ont abouti à la réalisation du laser qui joue aujourd'hui un rôle grandissant en électronique, en médecine, dans les télécommunications, etc., a ajouté : « Il faut que la nation sache faire un pari sur l'avenir en accordant à la recherche désintéressée le rôle qui doit lui revenir. »

Il a ajouté que le premier ministre avait donné récemment, à lui et à un certain nombre de ses collègues, l'assurance que les crédits consacrés à la recherche dans son ensemble atteindraient,

en France, vers la fin du 6e Plan, 3 % du produit national brut et que la recherche fondamentale y conserverait sa part modeste de 0,5 % du produit national brut. « Il faudrait, toutefois, que cette part soit de 1 % », a souligné le professeur Kastler.

Le colloque — le premier du genre à se tenir en France — a été organisé par l'Association des journalistes scientifiques français de la grande presse d'information avec l'aide du C.N.R.S. et de la délégation générale à la Recherche scientifique et technique. Soixante-dix chercheurs y prennent part, venant des laboratoires du C.N.R.S. (Centre National de la Recherche Scientifique), du C.E.A. (Commissariat à l'Energie Atomique), de l'I.N.S.E.R.M. (Institut National des Sciences et Recherches Médicales), de l'I.N.R.A. (Institut National des Recherches Agricoles), ainsi que des attachés de presse de firmes faisant de la recherche.

Le but essentiel du colloque est de provoquer une meilleure circulation de l'information du chercheur au public, d'une part,

en informant les chercheurs des moyens de transmission de l'information et de leur traitement par les journalistes, et, d'autre part, en incitant les scientifiques à sortir de leur « tour d'ivoire » pour faire connaître leurs travaux.

Prenant à son tour la parole, M. Jacques Monod, prix Nobel de médecine, a reconnu volontiers « l'extrême importance du journalisme scientifique, à l'époque où l'école ne peut plus suffire à faire savoir ce qui se passe dans le domaine de la science en raison de son extrême accélération. Le recyclage, aujourd'hui, c'est aux journalistes scientifiques à le donner », a-t-il déclaré.

Le professeur Monod a vigoureusement condamné le « chauvinisme scientifique ». « C'est une humiliation pour un savant que de voir présenter ses travaux comme nationaux », a-t-il souligné. Il a également condamné la « pseudo-science », le goût du sensationnel. « Accrochez le public, mais sachez le retenir », a-t-il dit.

le secrétaire CGT du Syndicat National des Travailleurs de l'Énergie Atomique J. TRELIN explique à " la V.O. " ce qu'il n'a pu dire à l'ORTF

Un « petit écran » rénové, démocratique et objectif... Où sont les belles promesses gouvernementales ? Parties avec notre énergie atomique... Au plus fort des luttes de nos camarades du CEA, « notre » télévision avait demandé au secrétaire CGT deux minutes et demie d'interview. C'était peu et cela n'est tout de même pas passé sur le réseau national. Nous avons donc posé à Trélin les questions qui gênent si fort Chaban-Delmas ; et d'abord celle-ci : Pour essayer de justifier son choix, le gouvernement prétend que l'utilisation à filière américaine revient moins cher que l'utilisation de centrales à filière française. Qu'est-ce que la CGT aurait expliqué à la télévision, sur ce point ?

Trélin : Le calcul de prix de revient dans ce domaine est extrêmement complexe. Mais nos camarades ingénieurs et techniciens sont aussi capables que le gouvernement d'effectuer ces calculs. Le 20 novembre, les organisations syndicales du CEA ont remis au Premier ministre un dossier qui fait le point sur le sujet. Sans entrer ici dans le détail, retenons que d'après ce dossier les prix du kilowattheure fourni par l'une ou l'autre centrale sont, au stade de la construction en série qui doit être seule retenue, approximativement identiques. Pour la filière américaine, les prix de série vont de 2,93 centimes (réacteur à eau bouillante BWR, voir nos points de repère) le kW/h à 3,08 centimes (réacteur à eau pressurisée PWR). Pour la filière française, le prix du KW/h aurait été de 2,91 pour Fessenheim II (abandonnée) et 3,34 pour Fessenheim I (abandonnée). Il n'est que de 3,2 pour la centrale de Saint-Laurent II, en construction !

Cela veut dire que même du point de vue du coût de l'électricité fournie les raisons avancées par le gouvernement ne peuvent justifier une décision qui entraîne d'énormes conséquences, notamment pour notre indépendance en sources d'énergie, et nous place à l'avenir à la remorque des Américains pour la fourniture d'uranium enrichi et les achats de brevets, payés en devises lourdes.



Après l'électronique

La V.O. : Si le gouvernement avait persévétré dans les projets initiaux et dans la construction de nouvelles centrales type Saint-Laurent, quels avantages en aurait tiré le CEA ?

Trélin : Sur les 31 000 agents que compte aujourd'hui le CEA, 2 900 environ travaillent sur les études de piles atomiques et 7 000 dans la production et le traitement de l'uranium et sur les piles actuellement en service. La poursuite de la construction de piles à uranium naturel, comme celles de Saint-Laurent, aurait surtout apporté du travail aux centres de production. Mais cela nous aurait aussi permis de franchir nous-mêmes l'étape industrielle à laquelle la recherche et les études nous ont permis d'aboutir. Et c'est précisément l'un des côtés scandaleux de la décision gouvernementale : elle nous fait abandonner la filière française au moment précis où les études de nos chercheurs vont porter leurs fruits ! Notons aussi que les Anglais, qui ont suivi la même voie que nous, poursuivent, eux, sur cette lancée !

La V.O. : Alors, puisque les prétextes avancés par le gouvernement sont si minces, quelles sont, à ton avis, les vraies raisons de ce choix ?

Trélin : Elles sont sans doute complexes, mais la situation actuelle de notre industrie nucléaire contrôlée par les monopoles et la politique suivie par le gouvernement pour vider toutes les nationalisations de leur contenu peuvent nous aider à comprendre. Si notre usine de Saint-Laurent I est une réussite, c'est que le maître-d'œuvre, l'EDF, a exercé une véritable et salutaire autorité sur l'ensemble de l'opération. Or cela, précisément, ne plaît pas aux trusts français et, donc, au gouvernement qui représente leurs intérêts.

Sans les équipes aguerries du CEA et de l'EDF, l'industrie nucléaire privée est trop faible pour réaliser de tels ensembles. En démantelant le CEA, le gouvernement permet à cette industrie privée de récupérer les personnels ainsi libérés. L'opération est intéressante pour les monopoles. Enfin, il faut noter que cette décision intervient au moment où les trusts français de ce secteur sont en train de passer sous la coupe des géants américains. C'est une réalité que personne ne conteste. (Voir l'affaire Jeumont-Schneider-Westinghouse et la nomination de Louis Armand à la tête de Westinghouse-Europe.) Ils préfèrent s'allier aux super-grands américains que d'être définitivement dévorés par eux. La décision du gouvernement ne fait que faciliter sérieusement cette opération au bénéfice des monopoles et au détriment de l'intérêt national.



INTERVIEW ET ENQUETE
R. CLAIN

24 novembre 1969

APPEL A LA POPULATION
des Travailleurs du COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE

=====

Vous savez qu'une crise très grave a éclaté depuis peu au Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.) : l'annonce de 2 600 suppressions de postes a entraîné la réponce immédiate des personnels de cet organisme. Aujourd'hui, ils s'adressent à vous pour que vous compreniez et souteniez leur lutte.

LA RECHERCHE FRANCAISE EST MENACEE - L'annonce de licenciements au C.E.A. et les restrictions budgétaires de tous les laboratoires de recherche sont les premières conséquences d'une politique visant au démantèlement de la recherche publique et au transfert des secteurs rentables de la recherche appliquée aux intérêts privés internationaux.

Allons-nous accepter que vingt ans d'études, de recherches et de réalisations dont le succès technique est incontestable soient passées aux pertes et profits ? les sommes dépensées, les investissements entrepris, les installations déjà mises en place doivent-elles être abandonnées ?

DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION D'ENERGIE - La non-réalisation des objectifs du 5ème Plan pour la construction des centrales nucléaires a déjà entraîné des pertes considérables. La décision du Gouvernement de transférer entre les mains de l'industrie américaine (Société Westinghouse) et d'abandonner la construction de centrales nucléaires du type étudié en France prive le C.E.A. de sa mission d'études et de contrôle en matière nucléaire et accentue la dépendance du pays en matière de production d'énergie.

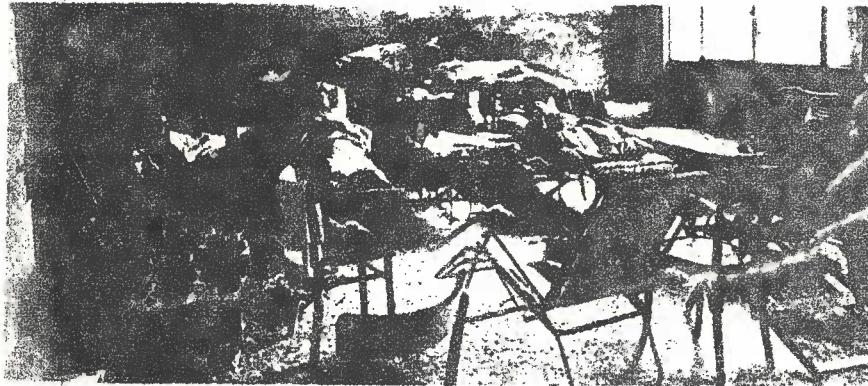
VOUS ETES TOUS CONCERNES - Parce que l'avenir de votre pays est en jeu: un pays qui brade son potentiel scientifique et licencie ses chercheurs s'expose à ne devenir qu'un pays colonisé; un pays qui n'a plus d'indépendance dans la production de l'énergie est aussi un pays colonisé.

A TRAVERS LES TRAVAILLEURS DE LA RECHERCHE, C'EST A VOUS QUE
LE MAUVAIS COUP EST PORTE.

Les Organisations Syndicales des Centres du C.E.A. de la Région Parisienne,

C F D T C G C C G T C G T - F O S P A E N

L'action c'est plus sûr... la preuve



Le temple de Palaiseau avait accueilli les grévistes de la faim

C.E.A. : quand des cadres se battent pour les femmes de ménages

« Une attitude puérile et désagréable », voilà comment M. Hirsch qui préside aux destinées du Centre d'Energie Atomique, qualifiait l'attitude des grévistes de la faim de Saclay.

Pour protester contre le licenciement de 98 femmes de ménage et contre le non-respect de l'accord-cadre, ces cinq grévistes (militants CFDT et FO) avaient commencé leur action le 27 octobre... aussitôt expulsés par force gardes mobiles.

C'est au temple de Palaiseau qu'ils avaient trouvé refuge. Mis à pied et chavouqués par le conseil de discipline, ils tenaient.

Dans leur sous-sol, ils expliquaient leurs raisons, la voix un peu affaiblie mais ténacité sur l'essentiel : « Dans les mesures prises actuellement, l'homme a systématiquement été oublié. Nous avons pensé qu'il fallait faire passer dans les actes ce souci des plus défavorisés, affirmé par la CFDT. Si nous ne nous battons pas sur ces licenciements, croyez-vous que nous serons capables de nous battre pour le sort de la recherche scientifique ? Il fallait secouer les gens de Saclay, leur montrer qu'il est efficace de prendre des risques. »

En filigrane, tout le problème de la recherche scientifique est posé, comme celui de la prise en charge par des capitaux américains.

Après plus de quinze jours de jeûne, deux « grévistes » devaient être transportés d'urgence à l'hôpital de Créteil. Jean Mouttot éprouvait des difficultés respiratoires et avait perdu 10 kilos. Hervé Nifenecker accusait une forte baisse de tension. Les médecins parlaient de « phase critique » de l'opération. Mais les grévistes disaient leur volonté d'aller jusqu'au bout. Les travailleurs du C.E.A. avaient montré leur

soutien par une grève massive le 6 novembre.

Le problème des femmes de ménage aurait pu être réglé par des mises à la retraite, qui n'auraient pas laissé des travailleuses de 60 ans sans ressources et sans possibilité de se recasser dans la campagne environnante.

Mais on a préféré sabrer... quitte à considérer après comme incongru que des « cadres » puissent défendre des femmes de ménage, même au péril de leur santé...

Des deux grévistes de la faim hospitalisés, l'un a été mis en perfusion, l'autre poursuivant la grève.

Le 13 novembre, le problème du C.E.A. prenait encore une ampleur accrue.

Une « diminution des effectifs » de 2 600 postes était annoncée. M. Hirsch mettait en avant des « mesures souples » (reclassement, départs volontaires) qui viendraient s'ajouter à la « fonte naturelle » des effectifs.

Mais le personnel ne s'y trompait pas sur la « souplesse » de ces mesures. La Hague et Pierrelatte déclinaient une grève illimitée ; Marcoule est occupé ; Cedarache partait pour une grève de trois jours renouvelables. Le lundi 17 novembre, une grève de 24 heures est prévue dans tous les centres du C.E.A., grève renouvelable...

L'action avait démarré à Saclay. La direction des production était particulièrement touchée par les mesures (1 400 postes en moins). Le personnel qui y travaille est difficilement reclassable.

Un groupe de travail paritaire doit être créé, mais que pourra-t-il, en fait, décider alors qu'aucun projet de réforme du C.E.A. n'a été présenté, comme le demandaient les syndicats ?

Le licenciement des 98 femmes de ménage a été ajourné d'un mois mais, encore une fois, cela ne règle rien. Et l'administration refuse de s'engager sur quoi que ce soit par écrit...

Chez Nessi : 100 travailleurs affichent leurs bulletins de salaires

La CFDT a obtenu, en 1969, chez NESSI à Montrouge, entreprise de bâtiment, des augmentations non hiérarchisées de 7 à 2 %. Les augmentations normales devaient, comme chaque année, intervenir en octobre.

Or cette fois-ci, elles n'ont pas été attribuées à tous. Au lieu des 100 F attendus, certains se sont trouvés avec 10 ou 15 F... Selon quel critère ? On commençait à chuchoter. Un délégué syndical (CFDT) prit l'initiative d'afficher son bulletin de salaire. Cent autres mensuels firent de même. Et l'on s'aperçut qu'à un même coefficient pouvaient correspondre des salaires différents de 200 F. Les délégués syndicaux, enfin informés, vont pouvoir en discuter avec la direction. Les travailleurs de chez NESSI ont trouvé le bon moyen de tailler l'arbitraire patronal !

Quand d'un travailleur infidèle, on fait un « incapable »

Rémy Berthier était, jusqu'au 21 octobre dernier, un travailleur qualifié de « sérieux » par la direction des Etablissements Gay (abattage-saisson, St-André-Le-Puy, Loire) qui appréciait « la qualité de son travail ». Jusque-là ; parce qu'après, il devient subitement incapable.

La raison ? Berthier est le délégué CFDT d'une section qui vient de se créer dans l'entreprise. Il est licencié « pour raisons économiques », mais en fait en vertu d'une attitude antisyndicale coutumière à l'entreprise.

En réponse, 90 % du personnel débraye. Un lock-out répond au mouvement. Après une large campagne d'opinion, la direction doit annuler le licenciement... mais prend de nouvelles réprésailles contre deux adhérents CFDT.

La CFDT et les travailleurs contre-attaquent. La section compte maintenant 70 adhérents, qui ne manquent pas une occasion de clamer leur volonté d'aller jusqu'au bout.

LES LICENCIEMENTS AU C.E.A.

Les syndicats décident de prolonger de vingt-quatre heures leur grève nationale

La grève du Commissariat à l'énergie atomique, qui a été largement suivie lundi, devrait, semble-t-il, se prolonger. Les syndicats ont maintenu leur ordre de grève nationale pour mardi, et il est probable qu'au moins les centres de production comme Pierrelatte, La Hague et Marcoule continueront à rester fermés pendant une partie de la semaine.

La démonstration de force des syndicats n'a pas, en effet, entraîné de modification fondamentale dans l'attitude du gouvernement et de la direction du Commissariat. La manifestation organisée lundi après-midi à Paris, sur l'esplanade des Invalides, et qui a rassemblé deux à trois mille personnes, a permis aux grévistes de rencontrer l'administrateur du C.E.A., M. Hirsch, des membres

Au mécontentement légitime provoqué par l'annonce du licenciement de deux mille six cents personnes sur les trente mille qu'emploie actuellement le Commissariat à l'énergie atomique s'ajoute pour l'ensemble du personnel du Commissariat un sentiment de rancœur : il ", en

effet, l'impression de n'avoir pas démerité et d'être pourtant sanctionné.

Cette attitude est loin d'être dénuée de fondement. Les techniciens du C.E.A. ont, depuis la création de l'organisme, fait un travail remarquable.

Pourtant le Commissariat est malade, et pour plusieurs raisons :

1) Une diminution de l'importance des recherches dans le domaine de l'atome et cela dans le monde entier. Elle est provoquée, pour une part importante, par l'épuisement des sujets principaux d'intérêt après plusieurs dizaines d'années de travail acharné dans tous les pays avancés :

2) Une diminution prochaine des études d'armement en France après la mise au point de la bombe H française :

3) Un coup d'arrêt de la production d'énergie électrique d'origine nucléaire en France. Ce coup d'arrêt est la conséquence à la fois d'une très importante baisse du prix du fuel consommable dans les centrales électriques classiques (provoquée en grande partie par la pression exercée sur les prix par la mise au point des centrales nucléaires) et par la concurrence d'une filière américaine à uranium enrichi qui, selon les économistes, est plus avantageuse que la filière française.

La conjonction de ces trois facteurs a entraîné naturellement une diminution de l'activité proprement nucléaire du C.E.A. D'où les licenciements annoncés.

Tout autant que contre les licenciements proprement dits, c'est donc contre ce qu'ils considèrent comme une carence de leurs dirigeants que les syndicats ont voulu s'élever. Et, sur ce point, ils semblent avoir, en grande partie, raison. La diminution des activités de recherches nucléaires était parfaitement prévisible. Il suffit de regarder l'exemple anglais (que nous suivons en général avec quelques années de retard) pour s'en convaincre. Mais Londres a su réaliser ou, tout au moins, tenter une conversion du principal centre nucléaire anglais, celui de Harwell (voir le Monde du 9 octobre 1969). En France ce n'est que très récemment qu'une idée analogue, dont on ne sait quand elle pourra être appliquée, a été lancée par M. Ortoli.

Le coup d'arrêt des installations de centrales nucléaires en France est également une conséquence de décisions (ou d'absence de décis-

du cabinet de M. Chaban-Delmas ainsi que de celui du ministre du développement industriel et scientifique, M. Ortoli. Mais n'ayant reçu aucune assurance suffisamment précise, les syndicats ont maintenu leur ordre de grève pour mardi, en attendant une éventuelle audience avec le premier ministre. M. Ortoli, quant à lui, est parti pour les Etats-Unis.

La manifestation des Invalides s'est déroulée dans le calme et sans incidents. Des cris hostiles ont été lancés à l'intention de l'administrateur général du C.E.A., M. Hirsch, et de M. Louis Armand, coupable, selon les syndicats, de soutenir la filière américaine de réacteur nucléaire, en particulier en devenant président de la filiale européenne de Westinghouse, qui a conçu un des deux types de réacteurs américains à uranium enrichi.

sions) gouvernementales. Une telle attitude est peut-être justifiée, mais toutes les conséquences n'ont peut-être pas été mesurées. Il y a deux ou trois ans que l'on pouvait penser que la solution retenue serait celle qui l'a été, c'est-à-dire d'une part un rythme réduit de construction, d'autre part, un appel aux techniques américaines de l'uranium enrichi. Pourtant, personne ne semble avoir songé sérieusement aux conséquences qui pouvaient en découler pour le C.E.A. Parfois même, on se leurrat en faisant remarquer qu'un nombre finalement assez réduit de personnes travaillaient à la mise au point de la filière française graphite-gaz. Ce qui est parfaitement vrai. Mais on avait oublié les conséquences d'une éventuelle récession sur le secteur de la production, destiné en particulier à alimenter en matériels nucléaires toutes les centrales, quel que soit leur modèle. Aussi ce secteur est-il le plus touché : mille quatre cents licenciements sur les deux mille six cents annoncés.

Il faut reconnaître que dans cette affaire les syndicats ont trop souvent mis en avant la défense de la filière graphite-gaz au lieu d'une conversion du C.E.A. lui-même. Celle-ci a toujours été réclamée, mais trop timidement. Dans la situation actuelle, la défense de la filière graphite-gaz est difficilement soutenable et reste trop souvent sentimentale.

Dans plusieurs régions de province, les réductions d'effectifs du Commissariat à l'énergie atomique vont entraîner un malaise social réel. Car les possibilités de réemploi industriel, à niveau de salaire égal, seront sinon impossibles du moins très difficiles. C'est le cas, en particulier, pour Pierrelatte et pour l'usine de traitement des combustibles de La Hague. Suivant en cela la politique du gouvernement, le C.E.A. a installé ses usines dans des régions sous-industrialisées ; leur fermeture éventuelle risque d'être d'autant plus sensible.

Quoi qu'il en soit, les difficultés actuelles du Commissariat ont un caractère exemplaire. Elles montrent que les secteurs de pointe peuvent être aussi vulnérables que les secteurs anciens et sclérosés. Elles illustrent aussi le fait qu'une politique dynamique et à long terme est nécessaire dans ces secteurs. Même si des tourments doivent être pris, il faut éviter qu'ils ne se soient trop tard et « à chaud ».

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

Population de Marseille ON VOUS MENT !

M. Louis ARMAND, Académicien, a oublié de vous dire à la Télévision qu'il était **PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE WESTINGHOUSE EUROPE** Société américaine.

WESTINGHOUSE veut prendre le marché européen de l'Énergie nucléaire.

Les travailleurs du Commissariat à l'Énergie Atomique ont depuis 25 ans mis au point des piles atomiques.

POURQUOI DES PILES ATOMIQUES ?

Pour demain

- vous éclairer
- vous chauffer
- faire marcher vos usines

M. Louis ARMAND a oublié de vous dire combien coûtera l'électricité produite par sa société américaine.

Il a oublié de vous dire combien de milliards ont été dépensés pour mettre au point les techniques françaises.

CES MILLIARDS SONT PERDUS : c'est cela que nous ne pouvons accepter.

Les piles françaises détiennent le record mondial toute catégorie de temps de marche pour les trois dernières années - 97 %.

POPULATION DE MARSEILLE !

Le Gouvernement vient d'annoncer 2.600 licenciements au Commissariat à l'Énergie Atomique.

Les organisations syndicales refusent tout mouvement de personnel actuellement, car le Gouvernement n'a encore défini aucun programme de recherche nucléaire pacifique.

Les Centres de notre région : CADARACHE, G.A.M. (Marseille) MARCOULE, MIRAMAS, PIERRELATTE appartiennent chaque mois en salaires à l'économie régionale plus de **DEUX MILLIARDS** d'anciens francs.

COMMERCANTS

ARTISANS

PARENTS D'ÉLÈVES... vous êtes tous concernés.

De nombreuses industries locales travaillent pour le Commissariat à l'Énergie Atomique. Des licenciements sont déjà en cours dans ces entreprises.

Le Commissariat met en valeur notre région :

- Par ses techniques de pointe (ordinarcius, électronique...)
- Par la formation professionnelle de nombreux travailleurs et étudiants.

NOUS SOMMES EN GRÈVE POUR OBTENIR :

- L'ARRÊT TOTAL DE LICENCIEMENTS CATASTROPHIQUES POUR TOUTE LA RÉGION
- L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT ET LA DÉFINITION DE PROGRAMMES NUCLÉAIRES.

POPULATION DE MARSEILLE !

Nos intérêts sont les vôtres

Soutenez notre action !

Les Comités de Grève des Centres Atomiques de CADARACHE - G.A.M.
MARCOULE - MIRAMAS - PIERRELATTE
C.E.D.U. - C.G.C. - C.G.T. - C.G.T./F.O. - S.P.A.E.N.

M. Louis Westinghouse-Armand

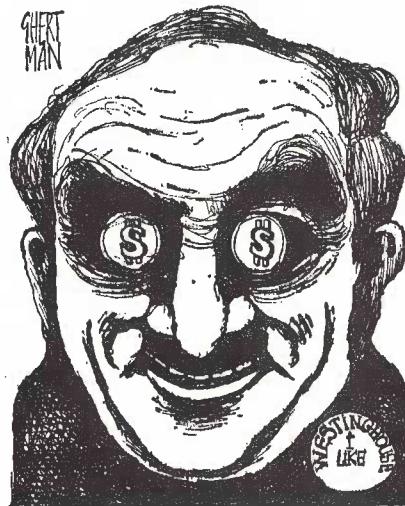
POLYTECHNICIEN, académicien, technocrate, écrivain et éditorialiste occasionnel du « Figaro », P.-D.G. et administrateur d'au moins deux douzaines de sociétés, toujours prêt à émettre un avis péremptoire aussi bien sur le pétrole, l'enseignement, les eaux minérales, la nouvelle société, l'atome, l'Europe ou le Sahara, M. Louis Armand est de ces hommes à la fois omniprésents, multivalents et... polymusclés (car il ne dédaigne pas non plus le sport, au moins pour en disséquer).

Des talents multiples donc. Mais les scientifiques disent de lui : « Il doit être un excellent écrivain. » Et les écrivains : « Il paraît qu'il est détenteur d'un excellent brevet sur les chaudières de locomotives. » Il est vrai que son ouvrage « Plaidoyer pour l'avenir », parfaite anthologie des lieux communs les plus usés de l'idéologie technocratique, ne vaut pas son brevet.

Peu importe puisqu'il est partout en vedette. Puisque tout récemment, devant quelques millions de téléspectateurs, il a pu s'entendre dire, sans que cette appréciation le fasse sourciller le moins du monde : « Vous êtes l'homme le plus intelligent de France. »

Le mot est d'ailleurs d'un autre académicien qui ajoutait : « Il nous sera précieux pour les séances du dictionnaire. »

Mais Louis Armand, qui a un sens très précis de ce qui est précieux, préfère de beaucoup aux réunions du quai Conti les séances des conseils d'administration. Com-



ment d'ailleurs aurait-il le temps de s'occuper du dictionnaire quand il lui faut siéger à la Compagnie Internationale des Wagons-Lits, à Socantair, à la Société des Pétroles SERCO, à COFIREP, à Dégrémont, à Petrofin, à l'Union des Banques, à Publicis, à SKF, à l'European Enterprise Développement (Luxembourg), à la Cie d'assurances « La Protectrice », à Nestlé-France, ainsi qu'à Euratom et autres organismes « européens »

Car l'« Europe » c'est son rêve, sa passion, sa folie. Une « folie » au moins

livresque. Dans le « Pari européen » qu'il vient de publier, il nous explique, avec le plus grand sérieux, comment, pourquoi, pour résister aux deux « super puissances », les Etats-Unis et l'URSS — le seul moyen est de « faire l'Europe ».

Cette ardeur missionnaire lui a déjà valu la Grand-Croix de l'ordre de la République fédérale allemande et le « Mérite civil » de Franco.

Elle vient enfin de l'installer au poste suprême de président de la « Westinghouse Electric International Company », société qui regroupe les intérêts des différentes filiales européennes de la société-mère, américaine, du même nom.

Doté d'un tel titre, M. Louis Armand a aussitôt prêché d'exemple pour ce qui est de la résistance aux entreprises du dollar.

Sans perdre une minute il s'est multiplié en démarches auprès de l'Elysée et de Matignon pour vanter les mérites de la centrale nucléaire fabriquée par Westinghouse. Avec la même ardeur qu'il mettait jadis à souligner la « réussite technique » de la filière française !...

Mais M. Louis Armand, partisan des « sociétés transnationales », est bien trop évolué pour s'attarder à d'aussi mesquines considérations de patrie.

Appelons-le donc de son vrai nom « transnational » : Louis Westinghouse-Armand.

Georges BOUVARD.

15 Novembre 1969

Mise au point du Comité de grève de MARCOULE après l'intervention de M. Louis Armand au Journal Télévisé de vendredi soir.

"Les organisations syndicales C.F.D.T., C.G.C., C.G.T., C.G.T.-F.O. et S.P.A.E.N., responsables du mouvement qui se développe au C.E.A., actuellement, font remarquer que M. Louis Armand a fait parti de la commission Française de l'énergie qui a choisi la filière d'uranium naturel graphite-gaz, et qu'il est actuellement P.D.G. de la société américaine Westinghouse Europe productrice de générateurs électronucléaires à uranium enrichi - eau légère qu'il préconise aujourd'hui comme plus rentables".

L'AURORE

100, RUE DE RICHELIEU
OPE 65-00 - RIC 81-54

FONDATEUR
ROBERT LAZURICK

18/11/69

A PROPOS DE LA FILIÈRE FRANÇAISE D'URANIUM

"Des arrière-pensées animaient les cadres supérieurs du CEA", accuse Pierre Messmer

A l'heure de l'apéritif, M. Pierre Messmer, récemment réélu député U.D.R. de la Moselle, était l'hôte des journalistes parlementaires. Interrogé sur le choix du procédé américain de production d'électricité nucléaire (uranium enrichi), M. Messmer s'est déclaré d'accord avec la décision du gouvernement.

Il a confirmé à ce propos que la filière française « uranium naturel » destinée à produire du courant électrique n'est pas rentable.

L'ancien ministre qui, pendant près de neuf ans, a présidé à notre Défense nationale, qui connaît tous les secrets de nos usines atomiques et de notre force de frappe, a ajouté :

« On savait cela depuis longtemps. Si le gouvernement s'est engagé dans la mauvaise voie, c'est que des arrière-pensées animaient les cadres supérieurs du commissariat à l'Énergie atomique. Ils désiraient à la fois disposer d'une filière spécifiquement française et empêcher la construction d'une usine de séparation des isotopes (Pierrelatte). Ils ne désiraient pas que la France disposât d'armes thermonucléaires. »

Après avoir lancé cette accusation, destinée à faire des remous, M. Messmer a admis la nécessité d'une usine européenne de séparation des isotopes, recourant à la filière

américaine. Mais, dit-il, « on ne doit pas pour autant abandonner les recherches sur les « couveuses » que poursuit actuellement le Commissariat et qui devraient se révéler fécondes vers 1980 ». L'objectif reste, en effet, d'obtenir « l'indépendance nationale avec une filière française ».

« On jugera du désir d'indépendance de l'Europe, a-t-il dit, à la décision de construire une ou plusieurs usines de production d'uranium enrichi (séparation des isotopes). La France a apporté la preuve avec Pierrelatte, qu'on peut le faire sur un plan national, mais la construction d'une usine plus vaste devrait faire l'objet d'un accord européen.

A propos des divergences qui se manifestent au sein de l'U.D.R., l'ancien ministre a dit :

« Il est inévitable que dans

un mouvement politique aussi important il y ait des gens qui pensent différemment.

Le gaullisme peut et doit continuer, notamment en matière institutionnelle, diplomatique, pour tout ce qui concerne la Défense nationale ou la notion de participation. Un certain nombre de nos compagnons jugent inévitable de composer avec les idées du général. Je pense qu'il n'y a pas lieu de composer beaucoup, en tout cas le moins possible. »

A propos des institutions, par exemple, l'ancien ministre de la Défense nationale précise que si le gouvernement devait s'obstiner à réclamer une révision constitutionnelle concernant les suppléants, il voterait contre.

Abordant le terrain de la politique étrangère, M. Messmer précise sa pensée :

Le général avait sa personnalité. Je suis sûr que les objectifs du gouvernement n'ont pas changé, mais nos négociateurs n'ont plus le poids qu'ils avaient autrefois.

Quant à la participation, « il n'est pas douteux que le général y tienne. A ses yeux la participation ne doit pas seulement s'étendre aux fruits de l'entreprise mais aussi aux

responsabilités, au sein de l'entreprise, de chacun à son niveau. »

André ALBERT.

LA GREVE DES « ATOMISTES »

Contre 2.600 licenciements annoncés, les quelque trente mille agents du Commissariat à l'Énergie atomique étaient hier en grève de 24 heures, renouvelée.

A SACLAY, le plus important (10.000 employés), 80 p. 100 des grévistes ; à BRUYERES-LE-CHATEL, 95 p. 100 ; au siège du C.E.A. à Paris, 90 p. 100 ; au RIPAUT (Indre-et-Loire), 70 p. 100 ; à MIRAMAS, 94 p. 100 ; à BRENNILIS (Finistère), 90 p. 100 ; à VALDUC (Côte-d'Or), 80 p. 100 ; à FONTENAY-AUX-ROSES, 80 p. 100 ; PIERRELATTE, 80 p. 100 ; à BORDEAUX (centre d'Aquitaine), 65 à 70 p. 100.

Au BOUCHET (Essonne), grève totale du personnel qui considère la décision de fermeture de ce centre « comme inhumaine et sans motivation économique sérieuse ».

Deux mille « atomistes » ont défilé hier après-midi dans le calme à Paris à partir de l'Esplanade des Invalides.

Le Monde

18/11/69

ACCOMPAGNÉE D'UNE CAMPAGNE D'EXPLICATION

La grève du commissariat à l'énergie atomique est très largement suivie

La grève nationale du personnel des centres du commissariat à l'énergie atomique, décidée par l'ensemble des syndicats pour protester contre une diminution des effectifs de deux mille six cents personnes, semblait être très largement suivie lundi matin.

Selon les cas, elle a lieu soit dans l'usine ou le centre, soit en dehors du centre, ce qui permet un décompte plus rapide, les grévistes ne se présentant pas au travail. C'est le cas, en particulier, pour les centres militaires où, pour des raisons de sécurité, l'occupation des locaux est généralement interdite. On comptait ainsi 70 % de grévistes au centre du Ripault, 94 % à Miramas où la production est arrêtée. La production est également interrompue au centre de Bruyères-le-Chatel. Au centre militaire de Val-Duc, la grève a lieu sur le tas et le pourcentage de grévistes y est de 80 %. Ce chiffre est également atteint au centre de Fontenay-aux-Roses, dont les grévistes se sont rendus à Paris pour distribuer des tracts.

Dans les centres où la grève se déroule sur les lieux mêmes du travail, une estimation précise du nombre de grévistes est plus difficile. Mais les pourcentages seront partout importants. A Brennilis (pile EL 4) 90 % des ouvriers sont en grève. A Cadarache, le pourcentage des grévistes est de plus de 85 %. La grève est totale à Pierrelatte. A Marcoule 60 % des cadres et 98 % des ouvriers ont arrêté le travail. Les centres d'extraction de

l'uranium en France sont immobilisés (89 % de grévistes à la Crouzille, 99 % en Vendée, 100 % au Forez). L'usine du Bouchet, qui doit être fermée, est en grève à 100 % ; celle de La Hague à 80 %. Au siège même du C.E.A., d'ordinaire très calme, on comptait 70 % de grévistes.

La combativité du personnel a été soulignée par des grèves locales organisées la semaine dernière par diverses sections syndicales, mais

sans mot d'ordre national. La plupart du temps, ces arrêts de travail se sont accompagnés de manifestations à l'extérieur pour expliquer à la population les raisons du mouvement. Un cortège de trois cents grévistes de Cadarache a défilé samedi cours Mirabeau à Aix-en-Provence. Des tracts ont été distribués pendant le week-end dans les villes de la basse vallée du Rhône, à Avignon et à Nîmes, par les grévistes de Marcoule. Cent vingt d'entre eux sont venus en car se joindre à leurs camarades de Saclay pour assister à la réunion organisée lundi après-midi à Paris sur l'esplanade des Invalides. La grève était d'ailleurs très largement suivie à Marcoule la semaine dernière : il n'y aurait eu qu'une cinquantaine de non-grévistes sur 2 000 employés. La sécurité est cependant assurée. Une panne de ventilation dans un atelier-pilote de traitement de combustibles irradiés a pu être rapidement réparée par les grévistes dimanche. De même, 2 000 employés du centre de Pierrelatte ont assisté samedi à une réunion publique au Champ-de-Mars de Pierrelatte. L'économie de la ville dépendant en grande partie de la prospérité du centre, les commerçants ont baissé les rideaux des boutiques en signe de solidarité.



L'HUMANITÉ du 18.11.69

(Suite de la 1re page)

Unité, solidarité

Démonstration de l'unité puisque ces résultats massifs sont dus au fait que les cinq centrales syndicales du CEA — CGT, CFDT, FO, CGC, SPAEN (autonomies) — sont engagées dans le même combat. Partout dans les centres les comités de grève regroupent les représentants unis de tous ces syndicats.

Démonstration encore de la solidarité puisque déjà affluent de toute part des manifestations de cette solidarité : de la SNECMA, de Renault, du CNRS, du SNE-Sup, de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT. Le congrès de la CGT lui-même, par la bouche de Georges Séguy a salué hier la lutte des « atomistes » et plusieurs délégués du congrès (les représentants de la fédération de l'éclairage, les secrétaires des Unions départementales de l'Essonne, du Gard, de la Drôme) étaient venus de Vitry pour participer au rassemblement des invalides.

Il faut encore ajouter le fait important — comme l'a annoncé le porte-parole de la CGT hier — des contacts pris au niveau confédéral entre la CGT et la CFDT pour le soutien à la lutte des « atomistes ».

Cette lutte, les « atomistes » la mènent avec beaucoup de vigueur et d'initiative, se gardant bien de se borner à rester dans leurs centres mais s'employant par divers moyens à faire connaître largement à la population les buts de leur combat. Tel était d'ailleurs l'objectif du rassemblement d'hier aux Invalides et du défilé qui l'a suivi jusqu'au siège du CEA (rue de la Fédération). La manifestation, d'ailleurs, chacun a pu s'en apercevoir, débordait largement les lieux mêmes du rassemblement. A chaque carrefour et jusque dans le métro, les grévistes distribuaient leurs tracts. Cent mille de ces tracts de l'intersyndicale seront ainsi diffusés dans la région parisienne.

De telles manifestations publiques sont organisées largement en province, notamment à Marcoule et Pierrelatte où ont eu lieu hier des défilés, à Valduc, près de Dijon, etc. Cette large information est d'autant plus nécessaire que le CEA et ses réalisations scientifiques sont l'objet d'une campagne systématique de dénigrement à laquelle l'ORTF offre ses moyens en privant les grévistes du droit de réponse.

Un combat national

Ce combat, les « atomistes » en ont en effet parfaitement conscience, revêt un caractère national. Au-delà des 2.600 licenciements qui les frappent et qui marquent le début d'un démantèlement complet du CEA, il s'agit en fait de savoir si l'on va laisser brader l'important potentiel scientifique que représente le CEA avec les conséquences multiples et graves qui ne peuvent manquer d'en résulter pour l'économie du pays, son indépendance.

Telles sont les raisons qu'ont exprimées hier les représentants de tous les syndicats qui ont pris la parole au rassemblement des invalides. C'est pourquoi, au démantèlement du CEA qui s'inscrit dans l'entreprise gouvernementale de dénationalisation, les syndicats et notamment la CGT opposent pour l'avenir des propositions visant à développer le rôle du CEA grâce à la création d'une société nationale de construction des piles épaulée par une société nationale de fabrication du combustible nucléaire. Pour l'immédiat, ils exigent l'ouverture d'une véritable négociation (gouvernement-CEA-syndicats) qui permettrait de fixer un programme d'activités pour le CEA, allouer des crédits, arrêter tout licenciement. La CGT, en tout cas, refuse de participer aux commissions proposées par l'administration, destinées uniquement à enterrer les revendications essentielles.

Les bradeurs, prêts à vendre pour une poignée de dollars le potentiel scientifique français et l'indépendance du pays et qui s'imaginaient peut-être pouvoir liquider « en douceur » le CEA, n'avaient évidemment pas prévu une telle riposte ni les conséquences qu'elle porte pour l'avenir.

G. B.

Solidarité de l'U.G.I.C.T.

L'Union générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens CGT (UGICT) « apporte son soutien total à l'action engagée par les travailleurs du CEA pour la défense de leur emploi ». L'UGICT déclare :

« La décision d'entamer un processus de réduction d'effectifs pouvant aller jusqu'à des licenciements touchant tous les travailleurs, y compris des cadres scientifiques, techniques et administratifs, est la continuation d'une politique dominée par l'intérêt de quelques groupes financiers et industriels privés, indifférents à l'intérêt national, tant en matière scientifique que dans le domaine de la production d'énergie. »

Le syndicat C.G.T. de l'énergie atomique : « Il faut créer une société nationale des piles et du combustible »

La commission administrative du Syndicat national C.G.T. de l'énergie atomique considère que les difficultés rencontrées par le CEA « s'inscrivent dans le processus de dénationalisation des entreprises publiques »...

Elle déclare :

« S'il est vrai que des difficultés importantes ont été rencontrées dans la construction des piles, cela vient surtout du fait de la structuration actuelle de l'industrie française. Le seul moyen d'agir efficacement contre cette faiblesse, c'est de créer une société nationale de construction de piles épaulée par une société nationale de fabrication du combustible. Ceci est possible à la condition que l'on impose la nationalisation de l'ensemble du secteur, du crédit, du financement et des secteurs clés de l'industrie. Cette nationalisation doit être démocratique, c'est à dire qu'elle doit permettre aux représentants syndicaux élu·s des travailleurs dans les organismes de gestion et de contrôle, de jouer un rôle responsable et efficace... »

« La CA demande à tous les travailleurs du CEA, ingénieurs, cadres, techniciens, employés, ouvriers, de conti-18 novembre, deux grandes journées d'action. »

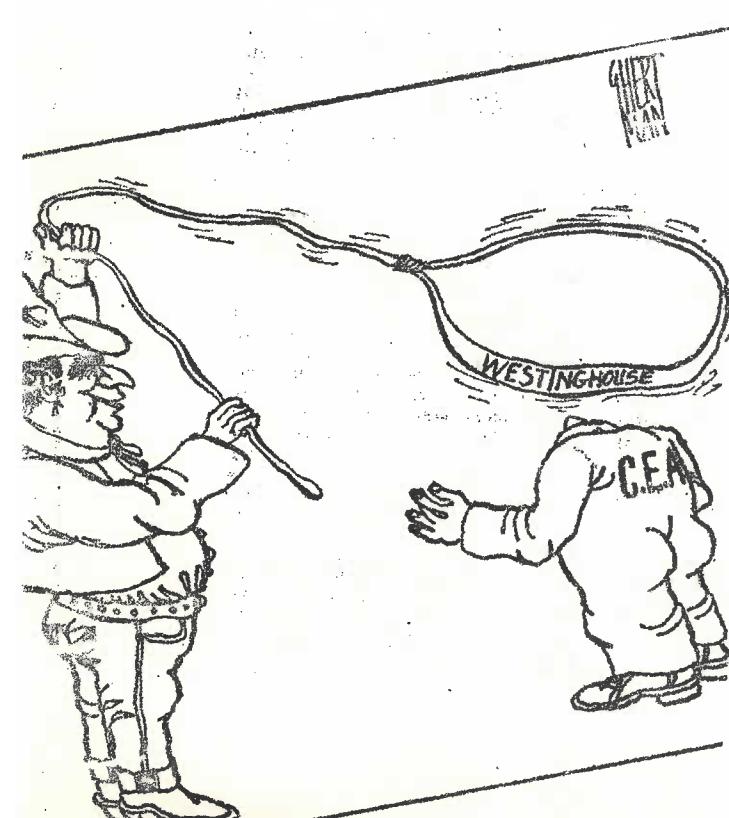
L'HUMANITÉ du 18-11-62

31.000 du Commissariat à l'Énergie Atomique S'ENSEMBLE POUR LA PREMIÈRE FOIS 000 manifestants

EN GNL esplanade des Invalides

ATOMISTES : Grève massive dans toute la France

A PARIS, plusieurs milliers de personnes rassemblées hier sur l'esplanade des Invalides



« Hirsch démission ! », « Armand go home ! » (1), « Pas de licenciements ! », « Un programme civil, des crédits pour le C.E.A. ! » Les « atomistes », rassemblés hier après-midi sur l'esplanade des Invalides, ont vigoureusement exprimé leur condamnation des mesures gouvernementales qui voient le Commissariat à l'Énergie Atomique à la destruction et son personnel au chômage. Ils ont manifesté une détermination exceptionnelle dans la poursuite de la lutte qu'ils ont engagée depuis maintenant une dizaine de jours.

L'ampleur même de cette démonstration qui a rassemblé de 5.000 à 6.000 chercheurs, ingénieurs, techniciens et travailleurs des divers centres nucléaires du C.E.A. de la région parisienne (Saclay, Le Bouchet, Limeil, Fontenay-aux-Roses etc.) et même de province (120 manifestants étaient venus de Marcoule) est à elle seule significative.

Elle traduisait l'ampleur non moins exceptionnelle de

la grève nationale qui a paralysé hier l'ensemble des centres atomiques, dans toute la France, et qui doit se poursuivre aujourd'hui. Elle est suivie par la quasi-totalité des 31.000 travailleurs du CEA : 100 % de grévistes à Pierrelatte, 98 % à Marcoule (où sur 2.300 personnes employées, 42 seulement sont non grévistes !), 99 % au Bouchet, 90 % à Cadarache et à Saclay, 90 % à la Hague, Brennilis, Cesta, Villacoublay, 70 à 80 % à Vaujours, Fontenay-aux-Roses, 93 % au siège même du C.E.A., etc. Dans plusieurs de ces centres, en particulier les militaires, les personnels faisaient grève hier pour la première fois.

Georges BOUVARD.

• SUITE EN PAGE 8.

(1) Robert Hirsch, administrateur général du C.E.A. et délégué du gouvernement ; Louis Armand, directeur général de Westinghouse-France.

- Les jeunes cadres sont paradoxalement menacés aussi, en raison des campagnes de presse orientées qui ont présenté le C.E.A. sous l'aspect le plus défavorable.

- Les équipes vont être disloquées par des départs à différents niveaux.

Pour ces motifs, il est indispensable que la grève nationale décidée démontre l'unanimité du personnel.

Nous appelons les cadres, quel que soit leur niveau hiérarchique, à s'abstenir effectivement de tout travail professionnel pendant la durée de cette grève.

Nous leur demandons d'appuyer les délégations ou de participer aux démarches qui seront faites pour informer la population de la valeur de nos réalisations et de nos craintes pour l'avenir, tant au C.E.A. que dans la recherche et le développement industriel de notre pays.

CONTRE TOUT LICENCIEMENT SANS RECLASSEMENT

POUR DES PROGRAMMES DEFINIS ET COHERENTS

POUR UNE RECONVERSION ADAPTEE AU POTENTIEL HUMAIN ET
TECHNIQUE QUI EXISTE AU C.E.A.

POUR UNE POLITIQUE ENERGETIQUE CONFORME AUX INTERETS DU PAYS

PARTICIPEZ A LA GREVE DU 17 NOVEMBRE

C.F.D.T

C.G.C.

C.G.T.

C.G.T.-F.O.

S.P.A.E.N.

Le 17 novembre 1969

APPEL AUX CADRES DU C.E.A.

Au moment où l'Administrateur Général, avec l'accord du gouvernement, décide la suppression de 2 600 postes, principalement dans les centres de production, avec fermeture d'un centre, nous protestons :

- On donne comme principal motif la compétitivité en matière de production d'uranium raffiné et d'électricité nucléaire, mais dans ce domaine nous prétendons être rentable, et nous affirmons de plus que la rentabilité n'est pas le seul critère qui doive compter.

- Le C.E.A., conformément aux directives du 5ème plan, a développé de façon considérable les moyens de recherche et de production, mais le gouvernement n'a pas assuré la construction des centrales électronucléaires correspondantes (environ 1 000 MWe engagés sur les 2 500 MWe minimum prévus).

- En ayant incité aux embauches massives (4 500 agents du 1.1.66 au 31.12.68), particulièrement pour des priorités de production militaire, le gouvernement porte une part importante de responsabilité dans la situation actuelle.

- Il nous paraît complètement déraisonnable de limiter les effectifs sans que les programmes soient définis. Il nous paraît de même dangereux de diminuer le potentiel de recherche du C.E.A. alors que l'industrie française n'est visiblement pas préparée à prendre la relève. Ceci conduira inéluctablement à une emprise des groupes étrangers sur notre industrie nucléaire.

- L'administration du C.E.A. porte elle aussi une lourde part de responsabilité. Elle a laissé se créer des structures et des habitudes inadéquates et se pratiquer un centralisme excessif décourageant toute initiative et le sens des responsabilités.

Elle a exercé un effet d'écran entre les instances techniques et les instances dirigeantes.

Nous protestons car nous refusons de subir les conséquences de ces incohérences :

- Les cadres les plus âgés sont menacés car la situation de l'emploi est loin de leur être favorable.

.../...

ricaine (Société Westinghouse) la construction de centrales de type américain. Aucun effort d'intervention de l'Etat pour le regroupement et le contrôle de l'industrie électro-mécanique n'est entrepris, non plus que de concertations à l'échelon européen où, pourtant, la coopération est possible.

En ce qui concerne le domaine des Applications Militaires, les organisations syndicales, C.F.D.T. - C.G.T. - C.G.T.-F.O., ont toujours considéré cette orientation comme contraire à l'intérêt national. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'il y a là un potentiel humain, scientifique et technique d'une très grande valeur : c'est aux Français de décider de sa reconversion à des fins pacifiques.

Au Commissariat à l'Energie Atomique, les carences et l'autoritarisme de l'Administration Supérieure ont aggravé la situation : après avoir embauché 4.500 personnes entre le 1^{er} janvier 1966 et le 31 décembre 1968, l'Administrateur Général a annoncé le 12 novembre 1969 le licenciement de 2.600 agents ; les secteurs de la production sont les plus touchés. Agent d'une politique de démantèlement au profit d'un faux libéralisme, cet Administrateur refuse, d'autre part, toute concertation avec les représentants du personnel, **il ne respecte pas les accords signés en juin 1968** et fait de tout problème soulevé une question d'autorité, ce qui a déjà donné lieu à des conflits très graves.

C'est dans ce contexte, pour protester contre le licenciement de 98 femmes de ménage et exiger leur reclassement ainsi que la réintégration de 3 travailleurs d'entreprises extérieures, que 5 travailleurs de Saclay ont commencé le 27 octobre 1969 la grève de la faim : leur action a contribué à briser le mur du silence dressé autour du CEA et à favoriser une information objective de l'opinion publique.

Il est bien clair que le refus de toute **planification démocratique au niveau national**, de véritables concertations avec les syndicats, de recherche de la **garantie de l'emploi** et de l'accroissement du bien-être et de la liberté des travailleurs, ne peut qu'aggraver une crise très profonde qui met en cause, au-delà du système actuel, la société qu'il représente.

Les travailleurs du CEA et les citoyens ne peuvent accepter, ni cette politique, ni ce mépris de leur travail et de leur liberté.

Les travailleurs du CEA sont tous en grève les lundi et mardi 17 et 18 novembre 1969 pour exiger :

- une véritable politique de la recherche publique,**
- des missions et des programmes au CEA,**
- la reconversion et le reclassement de tous les travailleurs des secteurs en baisse, et non leur licenciement,**
- le respect des accords signés.**

Leur action, à l'appel des organisations syndicales nationales, continuera sur ces objectifs jusqu'à ce qu'ils soient atteints.

Les organisations syndicales des Centres de la Région Parisienne

C.F.D.T. - C.G.T. - C.G.T.-FO.

GRÈVE A L'ÉCHELON NATIONAL

au Commissariat à l'énergie atomique

Les travailleurs s'adressent à la population

Le Commissariat à l'Energie Atomique, créé en 1945, regroupe 30.000 agents qui se répartissent en plusieurs types d'activités :

- un quart, la Direction des Applications Militaires, est chargé de la mise au point de la force de frappe ;
- un quart est consacré à la recherche fondamentale et appliquée, surtout dans le domaine de la physique, mais aussi dans des domaines très diversifiés comme la biologie, la médecine, la chimie, la métallurgie ;
- enfin, la moitié environ est consacrée au développement de l'énergie nucléaire : prospection d'uranium et production de matériaux nucléaires, séparation isotopique, métallurgie, études et projets des réacteurs nucléaires pour la propulsion navale et la production de l'énergie électrique.

Cette grande diversité, et l'importance de ses missions, font que le Commissariat est très lié à d'autres activités nationales : recherche (Université et CNRS), production d'énergie et construction de centrales nucléaires (EDF, industries électro-mécaniques). Les programmes du CEA dépendent très directement des orientations gouvernementales en matière de recherche et de production d'énergie.

L'origine profonde de la crise actuelle est l'absence de directives sur ces programmes, et l'évidence d'une politique de démantèlement de la recherche et l'abandon aux puissances industrielles étrangères de la construction des centrales nucléaires.

Les réductions budgétaires et le manque total de planification tendent actuellement, dans le domaine scientifique, à tirer un trait sur vingt ans d'études, de recherches et de réalisations dont le succès technique n'est contesté par personne et à passer, aux pertes et profits, les sommes dépensées, les investissements entrepris, les installations déjà mises en place, au lieu de les valoriser.

Les milieux financiers imposent une politique dont le seul but est de préserver leurs intérêts à court terme et de favoriser la reprise en main de l'économie par les capitaux privés.

Dans le domaine de l'électro-nucléaire, la non-réalisation du V^e Plan a déjà entraîné des pertes considérables et les investissements consentis vont être abandonnés, le Gouvernement français ayant choisi de transférer entre les mains de l'Industrie Privée, surtout amé-



Les ambiguïtés d'un combat

par J. PESQUET

Jacques Pesquet était technicien à l'accélérateur Saturne de Saclay. Membre de la Ligue Communiste, il a été licencié il y a trois semaines. Auteur du livre *Soviets à Saclay* (chez Maspero) il exprime ici les positions de certains chercheurs des centres nucléaires qui, au-delà des revendications corporatistes, s'efforcent de concilier, la défense de leur profession et la lutte pour un Etat socialiste.

La recherche publique, en France comme dans tous les pays, est un secteur décisif pour l'avenir économique, non par le nombre de ses salariés de toutes spécialités engagés ou par le volume des budgets qui lui sont accordés; l'importance de la recherche découle de son intervention dans la modernisation de la production et l'apport d'innovations techniques et technologiques. La recherche est aussi un facteur d'élévation du niveau des connaissances scientifiques et donc du niveau culturel d'un pays.

En économie capitaliste, tout est ramené à une mesure de rentabilité immédiate. La Recherche devrait échapper à cette mesure; elle est rentable sur des périodes de 5 ans en matière de développement industriel, de 5 à 10 ans en recherche appliquée et de 15 à 20 ans en recherche fondamentale. Le critère de la rentabilité immédiate impose donc l'unité à l'activité de recherche confinant à un bocage de celle-ci. Si l'on ajoute les considérants politiques (prestige, orientation militaire), la recherche devient rapidement un secteur marginal, consommateur inutile de budget, ne jouant plus son rôle sur le plan scientifique, culturel et industriel.

La rébellion des chercheurs du C.E.A. et du C.N.R.S. en mai 1968 avait ce sens de briser le cercle économique-politique rendant absurde toute activité de recherche et impli-

quant la dispersion de ce secteur (abandon de projets importants tel celui de la fusion contrôlée en physique des plasmas).

Cette rébellion se poursuit actuellement contre les restrictions budgétaires qui impliquent une nouvelle réduction de l'activité de recherche avec, comme conséquence, le licenciement d'un grand nombre de techniciens, ingénieurs et ouvriers. La rébellion part du Centre d'Etudes Nucléaires de Saclay; elle en déborde le cadre pour engager dans un même combat les chercheurs et personnels du C.N.R.S. de l'INAG et des facultés de sciences. Elle prend tous les aspects possibles défense des femmes de ménage pour les objectifs, grève de la faim pour la manière, conférence de presse sur la recherche, etc...

Mais cette rébellion est ambiguë en ce sens qu'aucune distinction n'est faite entre ce qui est défendable et ce qui ne l'est pas. Faut-il défendre la recherche en tant qu'elle est un instrument de la rationalisation d'une économie capitaliste ? Faut-il défendre la recherche inorganisée et par suite gaspilleuse d'énergie et de budgets ? Faut-il défendre la Recherche en tant que secteur résorbant en partie les phénomènes de surproduction et utilisée comme vache à lait des industriels privés ?

La volonté de défendre la Recherche amène à cette am-

biguité que combattent côté à côté ceux qui jouent la carte de la cogestion et ceux qui remettent en cause tout le système capitaliste. Se retrouvent dans un même mouvement ceux qui défendent la Recherche et ceux qui défendent les travailleurs de la Recherche. Contreméthode, cela nous donne un conflit entre directions syndicales posant maladroitement des problèmes de perspectives générales et travailleurs menacés dans leur emploi; conflit également entre Comités de gestion (C.N.R.S.), Conseils d'unité (C.E.A.) à vocation gestionnaires et travailleurs contestataires.

La Recherche est un de ces secteurs de l'économie capitaliste où se repose, sous des formes nouvelles, moins abstraites, la vieille affaire : « réforme ou révolution ? ». Le dilemme aujourd'hui est entre les deux pôles : participation ou contestation. Nous sommes restés à la croisée des chemins depuis mai 1968. Il faut maintenant choisir : ou bien une cogestion des laboratoires et organismes de recherche qui n'empêchera pas les lois capitalistes du profit immédiat d'entrer en œuvre; ou bien une contestation dont la dynamique conduit à une remise en cause globale du capitalisme, voire à des actions exemplaires pour l'ensemble du monde du travail et provoquant une rupture dans l'équilibre de ce système.

Note de l'auteur :

La presse quotidienne a l'habitude de présenter à ses lecteurs des documents et articles parfaitement superficiels. L'auteur de cet article, condamné à écrire dans des limites imposées, estime que chaque point devrait faire l'objet d'une étude à lui tout seul.



COMBAT 44.44.69

Pour quelques femmes de ménage

par Maurice CLAVEL

Je ne me suis pas prononcé sur la grève de la médecine, discernant mal encore si elle est corporative, corporatiste, révolutionnaire. Est-elle un symptôme, entre autres (commerçants, artisans, paysans) d'une société qui craque de toutes parts en groupes crispés sur l'intérêt - bientôt prêt à mourir ou à tuer pour trois sous - ou l'esquisse d'une société libre qui aspire à être ? En tout cas elle accuse un pouvoir capable de maintenir l'ordre, incapable de maintenir un ordre...

Chacun, par contre, a toute la science qu'il faut pour juger de la grève de la faim de Saclay. Un ingénieur atomiste, quelques techniciens supérieurs l'ont entreprise. Il y a quinze jours déjà ! - d'abord contre le licenciement brutal de 98 femmes de ménage, toutes âgées, incapables de retrouver de travail dans cette région suburbaine

On peut y voir le signe d'une sentimentalité dérisoire. J'y vois la marque et le symbole direct de l'universalité humaine, et l'absolu de sa revendication, qui dans son fond la rend révolutionnaire. S'il y a des temps nouveaux, ils sont là. Si des ruptures avec la société surnoisement répressive sont décisives, ce sera sur de pareils cas.

Desgraupes nous les présentait à la télé, lors de leur onzième jour de jeûne. Avez-vous vu ces visages ? Un ancien professeur de l'ingénieur m'écrivit du lycée Buffon pour me signaler chez lui, entre autres vertus, la sagesse. Oui, je l'ai vue. Et je voudrais restaurer dans leur jeune éclat quelques termes académiques pour vous dire le rayonnement humain, la beauté supérieure de ces faces presque réduites à leur regard.

(suite de la 1ère page)
D'ailleurs, puisque je suis dans les mots d'ayant-hier, pourquoi ne pas citer Bernanos dénonçant le règne du mufle ?

Deux d'entre eux l'ingénieur et un technicien - ancien résistant, donc plus très jeune - viennent d'être hospitalisés d'urgence.

Tous continuent. Dès lors, quoi qu'il fasse, qu'il recule ou qu'il se démasque, le mufle a déjà perdu.

Maurice CLAVEL

L'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

LE gouvernement a fait connaître son choix en matière d'énergie nucléaire. Un Conseil restreint avait, le 13 novembre, préparé ce choix, en présence du président de la République, Pompidou, du premier ministre, Chaban-Delmas, de Debré, Ortoll, Chirac, Giscard d'Estaing, Francis Perrin, Robert Hirsch, Paul Delouvrier, Marcel Boiteux. Hier, la présidence de la République a publié un important communiqué rendant publiques les décisions prises par le Conseil :

1. — « Les études relatives au procédé fondé sur l'uranium naturel continueront à être développées par le commissariat à l'Energie atomique et à l'Industrie.

2. — Les efforts des réalisations en cours dans le domaine des réacteurs à neutrons rapides seront activement poursuivis.

3. — Dès 1970 et pendant le cours du VI^e plan, un programme de diversification portant sur plusieurs centrales de grande puissance utilisant comme combustible l'uranium enrichi, sera lancé par l'Électricité de France.

4. — Pour l'exécution de ce programme destiné à favoriser la compétitivité de notre économie, un effort accru de restructuration et de regroupement de l'industrie française devra être en-

trepris à l'incitation de l'Etat. »

Des commentaires officieux précisent que la première centrale « à ions légers », modèle américain, serait construite en France dès 1970. Ce n'est plus de la vitesse mais de la précipitation ! Le site choisi serait celui de Fessenheim où, précisément, devait être installée une centrale à uranium naturel graphite gaz améliorée. Mais ce projet se trouve évidemment abandonné. On précise encore que le coût d'investissement d'une centrale d'uranium enrichi représente environ 900 millions de francs.

L'appel d'offres par EDF serait lancé dès le printemps.

La « restructuration » évoquée par le communiqué concerne, avant tout, les constructeurs de gros matériels électro-mécaniques : Alsthom, Framatome, Jeumont-Schneider et l'on précise encore dans les milieux officiels que « la technique américaine pourrait prendre pied dans ce circuit par le biais d'une opération Westinghouse - Jeumont - Schneider ».

Tout était donc, on le voit, paré dans les milieux industriels et financiers. On n'attendait plus que le « feu vert » de l'Elysée...

Mais ce que ne prévoyaient pas les bradeurs, c'est la riposte d'ampleur exception-

nelle des personnels du CEA et qui affecte déjà les principaux centres civils et militaires.

Tous les syndicats unis (CGT, CFDT, FO, CGC, SPAE) appellent, on le sait, l'ensemble des personnels de tous les centres de France à une grève généralisée le 17 novembre, renouvelable le mardi 18.

Mais, d'ores et déjà, l'action est engagée dans les centres suivants :

Cadarache : Depuis hier matin, « grève sur le tas » lancée pour 3 jours par les

Manifestation le 17 place des Invalides

Les syndicats CGT, CFDT, FO, SPAE et CGC appellent, dans un communiqué, les personnels des centres de l'énergie nucléaire de la région parisienne à participer à un rassemblement qui se tiendra le 17 novembre de 15 heures à 16 h 30 sur l'esplanade des Invalides.

Ce rassemblement, ajoutent les syndicats, a pour but de faire connaître à l'opinion publique les raisons de l'action en cours au CEA.

Les bureaux nationaux annoncent avoir constitué un comité d'organisation pour que « le rassemblement permette d'atteindre nos objectifs en les popularisant ».

5 heures du matin

**SAMEDI
15 NOVEMBRE 1969**

Nouvelle série - No 7342
(31^e jour)

0,60 F

6, boulevard Poissonnière
PARIS-9^e

PRO 61-58 - PRO 73-58

grève du C.E.A. et l'avenir
des centrales atomiques
SIGNÉ L'ABANDON

GEORGES POMPIDOU
LA FILIÈRE FRANÇAISE

cinq syndicats du centre avec, comme mot d'ordre : « Arrêt de toute mesure de licenciement avant la définition des programmes. Création d'une commission tripartite : gouvernement-CEA-Syndicats.

Pierrelatte : Grève effective depuis hier matin. Elle est suivie par les 8.500 personnes du centre. L'usine est fermée, la production arrêtée. Une manifestation avec défilé dans la ville s'est déroulée hier après-midi.

La Hague : Grève « sur le tas » depuis 4 heures, suivie par la grande majorité du personnel (1.000).

Bruyère-le-Châtel (centre militaire) : 70 % du per-

sonnel est en grève. C'est la première fois qu'on assiste à une grève d'une telle ampleur. Hier matin, une manifestation s'est déroulée à Arpajon avec 1.200 participants. Une délégation a été reçue par notre camarade Louis Namy, sénateur.

Valduc (Côte-d'Or) : Grève depuis hier matin. Une manifestation groupant plusieurs centaines de participants s'est déroulée à Dijon.

Limeil (Essonne, centre militaire) : Les 800 agents du personnel ont décidé de répondre à l'appel national et de faire grève le 17 novembre. Un rassemblement est prévu dans le centre.

Les décisions du gouvernement concernant l'énergie nucléaire :

UN MUNICH POUR LA SCIENCE FRANÇAISE

M. Pompidou s'y est « personnellement intéressé »

LE 14 novembre 1969 restera dans nos annales comme la date d'un véritable « Munich » pour la science française. Au moins dans l'un de ses secteurs de pointe, celui de l'énergie nucléaire sur lequel l'un de nos plus illustres savants, Frédéric Joliot-Curie et après lui d'énormes scientifiques, avaient fondé tant d'espoirs pour développer le progrès, le bien-être et l'indépendance du pays.

Il suffit de prendre connaissance des décisions arrêtées à l'Elysée sous la double responsabilité de M. Pompidou « personnellement intéressé », comme l'écrit un journal du soir, et de M. Chaban-Delmas, dont une revue américaine a pu, sans recevoir le moindre démenti, faire valoir l'intervention en faveur d'une compagnie américaine bien connue.

Ces décisions consacrent l'abandon du programme national élaboré par le C.E.A. et l'E.D.F. pour la construction de centrales à l'uranium naturel graphite-gaz qui ont pourtant fourni brillamment leurs preuves à Marcoule, Chinon, Saint-Laurent.

De ce programme il ne subsisterait que les études relatives au procédé fondé sur l'uranium naturel et à eau lourde (type E.L. 3 et E.L. 4), procédé d'ailleurs canadien et dont le maître d'œuvre est une société privée, la Société Babcock-Atlantique, le C.E.A. n'intervenant que comme conseiller. Survivaient encore les

études pour le « *surgénérateur* » type « *Phénix* », à neutrons rapides. Mais avec quelles perspectives ? Et que demeurera-t-il finalement du C.E.A. déjà démantelé par de premiers et massifs licenciements ?...

Toute la production d'énergie électrique d'origine nucléaire, dans le V.P. Plan, est désormais fondée sur la construction des centrales américaines à uranium enrichi. Tout le support industriel passe donc sous contrôle américain.

Ce personnage ne l'ignore et le gouvernement moins que personne : il faudra acheter aux U.S.A. les brevets ; il faudra leur acheter le combustible, c'est-à-dire l'uranium enrichi. Dans ce secteur de pointe de l'énergie nucléaire, voici donc toute notre industrie livrée pieds et poings liés aux U.S.A. !

Que quelques monopoles en France y trouvent leur compte c'est tout naturel. La « *restructuration* » qui évoque le communiqué de l'Elysée couvre d'un voile pudique la bataille qui se livre entre requins de la finance et de l'industrie, entre le groupe « *Westinghouse - Jeumont-Schneider* » et le groupe « *General Electric-Alsthom* », détenteurs tous deux des brevets américains, et les mieux placés pour empocher les millions de dollars de commandes !

Georges ROUVARD.
● SUITE EN PAGE 8.

L'HUMANITE 15.11.69

UN MUNICH POUR LA SCIENCE FRANÇAISE

(Suite de la 1re page)

UNE presse vendue murmuré que le gouvernement a choisi « l'électricité nucléaire la moins chère ». Mais quelques demi-centimes au kilowatt-heure en moins (même pas garantis, car demain qui assure que les trusts américains ne majoreront pas leurs enrichis ?) valent-ils le sacrifice du potentiel scientifique français, et de l'indépendance du pays ?

La science française, l'indépendance, tout cela est bradé. Même pas pour un plat de lentilles !

Dans tous les centres nucléaires, du C.E.A., qu'ils soient civils ou militaires, une bataille d'une ampleur exceptionnelle est engagée, avant même la grève du 17, contre une telle démission nationale, une telle capitulation devant les intérêts de classe les plus sordides.

Cette bataille des chercheurs, ingénieurs, techniciens et travailleurs du C.E.A., revêt un caractère national.

Qu'ils soient assurés du soutien de toutes les forces de démocratie et de progrès.

G. B.

La bataille pour l'industrie nationale

C.E.A. : GRÈVE

LE 17
NOVEMBRE

TOUS SYNDICATS UNIS

Le centre atomique de Marcoule occupé hier

LE Commissariat à l'énergie Atomique (CEA) qui fut fondé il y a 24 ans par Frédéric Joliot-Curie est aujourd'hui mis en pièces.

Personne en effet ne peut avoir d'illusions sur le sort que le gouvernement lui réserve.

On n'ampute pas en effet brutalement de 3.000 personnes pour 31.000 personnes employées, un organisme que l'on voudrait prospérer.

Le gouvernement brade, détruit, démantèle, le CEA. Voilà la vérité que tous les faits confirment.

D'abord la méthode utilisée : si le gouvernement avait le moindre plan ou

programme d'avenir pour le CEA il l'aurait fait savoir avant de tailler à la hache dans les différents services. Pas toujours au hasard d'ailleurs : il ferme par exemple l'usine du Bouchet qui produit l'uranium métal pour préservé l'usine de Malvésie affectée au même objectif. La première en effet est une usine d'Etat tandis que dans la seconde, Pechiney (représenté au CEA par M. Pierre Jouven) possède des intérêts...

Ensuite les circonstances : au moment même où se fait cette opération chirurgicale, le gouvernement décide pour savoir comment il va « larguer » les centrales nucléaires de modèles français — construites par le CEA en coopération avec l'EDF et dont les générations de Chinon et Saint-Laurent ont pourtant mis en relief les brillantes capacités — au profit des modèles américains. Il ne s'agit plus que de savoir qui de la « Westinghouse » de M. Louis Armand ou de la « General Electric » va se partager cette manne de plusieurs centaines de millions de dollars de commandes.

Probablement l'une et l'autre. Dans ce cas, les 2.600 licenciements ne seraient qu'une étape car, ainsi que l'écrivait la revue américaine « Nucleonics Week », « une bonne partie des 31.000 employés du CEA n'aurait plus de raison d'être ».

Aujourd'hui un pouvoir pour qui la règle suprême est le profit immédiat des monopoles, entreprend de rayer brutalement 24 ans d'efforts, brade à des compagnies étrangères un potentiel scientifique national irremplaçable, jette à la rue plusieurs milliers de travailleurs et de travailleuses, et compromet à coup sûr, à terme, le progrès économique du pays, son indépendance.

Mais, comme il y a 24 ans, ce sont les savants, les ingénieurs, les travailleurs qui se rejoignent dans le même combat, celui de l'avenir démocratique et de l'intérêt national.

Le 17 novembre à l'appel unanime de tous leurs syndicats (et c'est la première fois), les chercheurs, les ingénieurs, les techniciens et les travailleurs du CEA seront en grève.

Ils auront avec eux, contre ce pouvoir, la solidarité du pays tout entier.

Georges BOUVARD.

Premiers arrêts

Dès hier, les personnels du CEA ont arrêté les 2.400 emplois à la CEA. Cadau, le Hasard, la grève

Le Hasard

Dès que ces décisions étaient rendues officielles, l'intersyndicale du CEA — qui regroupait FO, CGC, SPAE — se réunissait et rendait public une déclaration :

« L'action est de tous les hommes est indépendante.

1) Les syndicats nationales

2) En tant qu'organisations

3) Ces actions doivent

4) Les syndicats nationales

5) Ces actions doivent

6) Les syndicats nationales

7) Ces actions doivent

8) Les syndicats nationales

9) Ces actions doivent

10) Les syndicats nationales

11) Ces actions doivent

12) Les syndicats nationales

13) Ces actions doivent

14) Les syndicats nationales

15) Ces actions doivent

16) Les syndicats nationales

17) Ces actions doivent

18) Les syndicats nationales

19) Ces actions doivent

20) Les syndicats nationales

21) Ces actions doivent

22) Les syndicats nationales

23) Ces actions doivent

24) Les syndicats nationales

25) Ces actions doivent

26) Les syndicats nationales

27) Ces actions doivent

28) Les syndicats nationales

29) Ces actions doivent

30) Les syndicats nationales

31) Ces actions doivent

32) Les syndicats nationales

33) Ces actions doivent

34) Les syndicats nationales

35) Ces actions doivent

36) Les syndicats nationales

37) Ces actions doivent

38) Les syndicats nationales

39) Ces actions doivent

40) Les syndicats nationales

41) Ces actions doivent

42) Les syndicats nationales

43) Ces actions doivent

44) Les syndicats nationales

45) Ces actions doivent

46) Les syndicats nationales

47) Ces actions doivent

48) Les syndicats nationales

49) Ces actions doivent

50) Les syndicats nationales

51) Ces actions doivent

52) Les syndicats nationales

53) Ces actions doivent

54) Les syndicats nationales

55) Ces actions doivent

56) Les syndicats nationales

57) Ces actions doivent

58) Les syndicats nationales

59) Ces actions doivent

60) Les syndicats nationales

61) Ces actions doivent

62) Les syndicats nationales

63) Ces actions doivent

64) Les syndicats nationales

65) Ces actions doivent

66) Les syndicats nationales

67) Ces actions doivent

68) Les syndicats nationales

69) Ces actions doivent

70) Les syndicats nationales

71) Ces actions doivent

72) Les syndicats nationales

73) Ces actions doivent

74) Les syndicats nationales

75) Ces actions doivent

76) Les syndicats nationales

77) Ces actions doivent

78) Les syndicats nationales

79) Ces actions doivent

80) Les syndicats nationales

81) Ces actions doivent

82) Les syndicats nationales

83) Ces actions doivent

84) Les syndicats nationales

85) Ces actions doivent

86) Les syndicats nationales

87) Ces actions doivent

88) Les syndicats nationales

89) Ces actions doivent

90) Les syndicats nationales

91) Ces actions doivent

92) Les syndicats nationales

93) Ces actions doivent

94) Les syndicats nationales

95) Ces actions doivent

96) Les syndicats nationales

97) Ces actions doivent

98) Les syndicats nationales

99) Ces actions doivent

100) Les syndicats nationales

101) Ces actions doivent

102) Les syndicats nationales

103) Ces actions doivent

104) Les syndicats nationales

105) Ces actions doivent

106) Les syndicats nationales

107) Ces actions doivent

108) Les syndicats nationales

109) Ces actions doivent

110) Les syndicats nationales

111) Ces actions doivent

112) Les syndicats nationales

113) Ces actions doivent

114) Les syndicats nationales

115) Ces actions doivent

116) Les syndicats nationales

117) Ces actions doivent

118) Les syndicats nationales

119) Ces actions doivent

120) Les syndicats nationales

121) Ces actions doivent

122) Les syndicats nationales

123) Ces actions doivent

124) Les syndicats nationales

125) Ces actions doivent

126) Les syndicats nationales

127) Ces actions doivent

128) Les syndicats nationales

129) Ces actions doivent

130) Les syndicats nationales

131) Ces actions doivent

132) Les syndicats nationales

133) Ces actions doivent

134) Les syndicats nationales

135) Ces actions doivent

136) Les syndicats nationales

137) Ces actions doivent

138) Les syndicats nationales

139) Ces actions doivent

140) Les syndicats nationales

141) Ces actions doivent

142) Les syndicats nationales

143) Ces actions doivent

144) Les syndicats nationales

145) Ces actions doivent

146) Les syndicats nationales

147) Ces actions doivent

148) Les syndicats nationales

149) Ces actions doivent

150) Les syndicats nationales

151) Ces actions doivent

152) Les syndicats nationales

153) Ces actions doivent

154) Les syndicats nationales

155) Ces actions doivent

156) Les syndicats nationales

157) Ces actions doivent

158) Les syndicats nationales

159) Ces actions doivent

160) Les syndicats nationales

161) Ces actions doivent

162) Les syndicats nationales

163) Ces actions doivent

164) Les syndicats nationales

165) Ces actions doivent

166) Les syndicats nationales

167) Ces actions doivent

168) Les syndicats nationales

169) Ces actions doivent

170) Les syndicats nationales

171) Ces actions doivent

172) Les syndicats nationales

173) Ces actions doivent

174) Les syndicats nationales

175) Ces actions doivent

176) Les syndicats nationales

177) Ces actions doivent

178) Les syndicats nationales

179) Ces actions doivent

180) Les syndicats nationales

181) Ces actions doivent

182) Les syndicats nationales

183) Ces actions doivent

184) Les syndicats nationales

185) Ces actions doivent

186) Les syndicats nationales

187) Ces actions doivent

188) Les syndicats nationales

189) Ces actions doivent

190) Les syndicats nationales

191) Ces actions doivent

192) Les syndicats nationales

193) Ces actions doivent

194) Les syndicats nationales

195) Ces actions doivent

196) Les syndicats nationales

197) Ces actions doivent

198) Les syndicats nationales

199) Ces actions doivent

200) Les syndicats nationales

201) Ces actions doivent

202) Les syndicats nationales

203) Ces actions doivent

204) Les syndicats nationales

205) Ces actions doivent

206) Les syndicats nationales

207) Ces actions doivent

208) Les syndicats nationales

209) Ces actions doivent

210) Les syndicats nationales

211) Ces actions doivent

212) Les syndicats nationales

213) Ces actions doivent

214) Les syndicats nationales

215) Ces actions doivent

Les grévistes de l'atome

* **Le démantèlement du Commissariat à l'Energie atomique a commencé par le licenciement de 98 femmes de ménage**



Au temple protestant de Palaiseau, ils sont cinq qui refusent toute nourriture depuis le 27 octobre. Ce sont cinq techniciens du Commissariat à l'Energie atomique qui protestent ainsi contre le licenciement de femmes de ménage employées au Centre d'Etudes nucléaires de Saclay. Ils ont trouvé refuge au temple de Palaiseau depuis qu'un détachement de deux cent quarante gendarmes mobiles les a chassés du local syndical de Saclay où ils avaient commencé leur grève de la faim. Pourquoi cette grève et pourquoi la journée de grève nationale observée jeudi dernier par la majorité des employés du C.E.A. ?

Au début d'octobre, quatre-vingt dix-huit femmes de ménage travaillant à Saclay sont licenciées. Elles ne font pas partie du personnel et appartiennent à des entreprises extérieures travaillant sous contrat avec le C.E.A. Cependant, depuis mai 68, un « accord-cadre » prévoit une série de dispositions protégeant le personnel des entreprises extérieures : l'administration n'en a pas tenu compte. Ces femmes sont âgées (60 ans en moyenne) et ne retrouveront pas facilement une place. Cela n'inquiète pas la direction du C.E.A. « Nous faisons des économies, dit-elle, nous n'avons fait que réduire les crédits de nettoyage. »

Les travailleurs de Saclay ne sont pas d'accord. Pour eux, il s'agit d'un licenciement arbitraire, d'autant qu'il est suivi d'autres mesures du même genre : le 20 octobre, deux infirmières sous contrat sont également licenciées. Toujours sans respecter les accords de mai 68 et sans donner de motif. Mais à Saclay on pense que l'appartenance de ces deux infirmières à la C.G.T. n'est pas étrangère à cette décision.

Quelques jours plus tard, nouveau licenciement : celui d'un militant syndicaliste, lui aussi employé d'une entreprise extérieure mais qui travaille régulièrement à Saclay depuis six ans. Le vendredi 24 octobre, il est convoqué par le responsable des services de Saclay qui demande à vérifier son laissez-passer. Celui-ci est parfaitement en règle : il n'expire que le 20 novembre. Pourtant, on le lui retire. Depuis, cet employé ne peut évidemment plus venir travailler à Saclay.

La « sécurité »

Derrière l'émotion qu'ont provoquée ces licenciements et les grèves qui les ont suivies, trois problèmes majeurs : le non-respect des accords de 68 — qui vient d'être évoqué —, les abus du service de sécurité et la gestion elle-même du C.E.A.

Officiellement, le service de sécurité est à Saclay pour contrôler les laissez-passer, surveiller les installations, éviter les vols. En fait, il intervient dans bien d'autres secteurs. L'enquête à l'embauche dépasse largement la routine habituelle. Les services de sécurité ont droit de regard dans des domaines strictement professionnels. Des avancements normaux ou des nominations régulières sont bloqués en raison des opinions politiques des intéressés. Précisons que cela se passe dans tous les secteurs du C.E.A., alors que, seule, la Direction des Applications militaires (D.A.M.), soit un quart des effectifs du commissariat, s'occupe de la force de frappe. Même dans les départements « civils », le simple fait de manifester imprudemment une opinion non conformiste rend suspect aux yeux du service de sécurité. C'est aussi contre ces agissements que protestent les grévistes de la faim qui s'élèvent contre les procédés répressifs du service de sécurité.

Mais c'est la gestion elle-même du C.E.A. qui soulève les critiques les plus sévères et qui a suscité la grève nationale de jeudi dernier. Cette gestion défectueuse est encore aggravée par l'absence de programme à long terme. Face à des restrictions incessantes de crédits, l'administration, à laquelle le gouvernement ne définit plus des missions précises, ne réagit que par des mesures d'économie à la petite semaine et sans plan d'ensemble. D'où les menaces qui planent sur les différents centres du C.E.A. Les licenciements actuels en annoncent d'autres : deux mille à trois mille qui seraient notifiés mercredi par l'administrateur général.

Le Nouvel Observateur

Lundi 10 novembre 1969

Cela témoigne de la crise grave que traverse la recherche française. « Il n'y a plus de politique de recherches, dit un ingénieur du C.E.A. Les décisions de programme, les prévisions sur l'avenir du Commissariat ne sont pas dictées par des considérations d'ordre technique, mais par des mobiles politiques et financiers. » Tout se passe en effet comme si l'on faisait tout pour rendre inéluctable le transfert à des entreprises privées de responsabilités qui étaient jusqu'alors du secteur public. Un militant de la C.F.D.T. explique : « Nous avons le sentiment profond que l'administration ne défend plus l'avenir du Commissariat. On nous affirme que, de toute façon, la technique française sera dépassée par la technique américaine. Nous avons l'impression que le gouvernement démissionne. Il ne renonce pas au nucléaire mais il renonce à faire du nucléaire français. Devant cette démission, les grands trusts, américains ou non, attaquent. Quand la France se réveillera et voudra enfin adopter une politique de recherche à long terme, elle s'apercevra que son énergie nucléaire est américaine. Les mesures prises à Saclay amorcent le démantèlement du C.E.A. »

Le mépris

« Le résultat d'une politique incohérente ne doit pas être supporté par les travailleurs », disent les syndicats. Ils demandent l'annulation des licenciements et l'ouverture de discussions. Ils veulent qu'à l'avenir tout retrait de laissez-passer, tout renvoi soit notifié aux intéressés et motivé seulement par des raisons professionnelles. Ils réclament aussi la cessation des mesures policières sur les lieux de travail, l'annulation des sanctions contre les grévistes de la faim (qui ont été suspendus et devront assister bientôt un conseil de discipline). Ils exigent enfin l'ouverture de discussions sur tous les problèmes de la recherche scientifique et technique : budget, programmes, emplois.

Toutes les négociations entreprises jusqu'ici ont échoué. Mais le personnel du C.E.A. paraît décidé : jeudi dernier, au cours de la journée de grève nationale du C.E.A., 95 % des employés de Marcoule, 90 % de ceux de La Hague, 85 % de ceux de Brennilis et 65 % de ceux de Saclay, ont observé l'ordre de grève. Le même jour, les cinq grévistes de la faim annonçaient, devant les caméras de la télévision, qu'ils tiendraient autant qu'ils le pourraient. Par leur décision extrême, ils entendent refuser qu'on méprise l'homme dans son travail professionnel et dans sa liberté d'opinion.

MICHELE KESPI

DÉCIDÉE PAR LES SYNDICATS

UNE GRÈVE DE PROTESTATION contre les licenciements au C.E.A. aura lieu le 17 novembre

Les cinq organisations syndicales — C.G.T., F.O., C.F.D.T., C.G.C. et S.P.A.E.N. — du Commissariat à l'énergie atomique ont appelé le personnel à faire grève le 17 novembre et à renouveler éventuellement cette manifestation le 18. Avant que ce mouvement ne se déclenche à l'échelle nationale, les syndicats appellent les sections locales à organiser dès à présent les actions qu'elles jugent utiles. Enfin, d'autres mots d'ordre seront communiqués aux syndiqués pour leur permettre de poursuivre leur action.

Cette prise de position des organisations syndicales répond à la décision de la direction du C.E.A., rendue publique mercredi, de licencier deux mille six cents personnes.

Pour les organisations syndicales, la décision qui vient d'être arrêtée est lourde de conséquences non seulement en ce qui concerne le C.E.A. lui-même mais aussi par les effets qu'elle promet d'avoir sur l'activité des régions où se trouvent des centres nucléaires.

On peut prévoir, devant l'importance des mesures prises par la direction du C.E.A., que le mouvement de protestation sera largement suivi. Déjà certains centres plus particulièrement touchés par les décisions de licenciements observent aujourd'hui jeudi des arrêts de travail.

L'annonce d'une réduction appréciable des effectifs du Commissariat à l'énergie atomique n'a pas été une surprise pour les organisations syndicales. Elles avaient prévu que la réunion du comité national — un organisme paritaire qui groupe des délégués syndicaux et des représentants de l'administration — allait prendre une décision en ce sens, et elles avaient, dès le 6 novembre, organisé une grève de protestation.

Comme on le supposait aussi, ce sont toutes les directions du C.E.A. qui sont touchées par la vague de licenciements. La direction de la production va donc perdre 1 400 employés — dont 500 environ à l'usine de fabrication isotopique de Pierrelatte, au centre de Marcoule, 100 à l'usine d'extraction du plutoniu... La Hague, de 150 à 200 dans les unités d'exploitation minière et 370 à l'usine du Bouchez, où se prépare l'uranium métal à partir du minerai. Cette dernière usine sera d'ailleurs complètement fermée, le C.E.A. disposant d'une autre unité de production à Malvesi, près de Narbonne.

Les licenciements à la Direction des applications militaires (DAM) atteindront 600 personnes, et on réduira, d'autre part, les effectifs des unités scientifiques de recherche (350 personnes) et ceux des services administratifs (250 personnes).

Les effectifs actuels du C.E.A. s'élevant à quelque 31 000 personnes, les licenciements portent donc au total sur 8 % du personnel. Quoique importante, cette

réduction est inférieure à celle qui avait été envisagée : il avait été question d'aller jusqu'à 5 000 renvois.

La procédure suivie par la direction du Commissariat pour présenter aux organisations syndicales la mesure de réduction des effectifs paraît avoir été relativement habile. En effet, ces licenciements seront globaux : ils s'effectueront donc au titre du protocole d'accord cadre en vigueur. En vertu de la procédure qu'il définit, les départs s'effectuent avec un préavis d'un an à compter de la réunion du comité national, où il a été décidé un délai supplémentaire de six mois s'intercalant encore entre la fin du préavis et le départ effectif.

D'autre part, une procédure de concertation a été définie, qui repousse au mois de janvier la décision de principe. Durant ce laps de temps, quatre groupes de travail paritaires (production, applications militaires, unités scientifiques et services administratifs) arrêteront les modalités des départs. Cette proposition a été adoptée à la suite d'un vote qui est intervenu au comité national tard dans la soirée de mercredi. Une autre proposition émanant de l'intersyndicale et tendant à faire réemporter sur place et avec des salaires identiques le personnel licencié a provoqué une consultation du gouvernement et n'a pas abouti.

N. V.

(Lire la suite page 11. 1^{re} col.)

(Suite de la première page.)

Pour la direction du commissariat, ces licenciements sont justifiés par la nécessité de réduire le coût de fonctionnement de la direction de la production pour la rendre plus compétitive. Pour les autres secteurs du C.E.A. elle s'explique par le besoin de « réduire les frais généraux et d'adapter les effectifs à l'évolution de l'environnement et des missions du C.E.A. ». On notera, naturellement, que ces dernières restent encore à préciser.

Surtout, on remarquera la nouveauté du langage : c'est bien la première fois que la direction affirme vouloir se soumettre aux impératifs de la concurrence et réduire à cet effet tant le coût de la production que les frais généraux...

Mais on fait aussi remarquer à la direction du C.E.A. que la diminution des crédits budgétaires entraînait une augmentation sensible du pourcentage de ces crédits dépensés au titre des salaires. En 1968, la masse salariale représentait 29 % de l'allocation budgétaire de 2 040 millions de francs — à laquelle il faut ajouter 410 millions de ressources propres — et en 1970 elle correspondra, pour une allocation budgétaire de 1 827 millions — à laquelle il faut ajouter 560 millions de ressources propres, — à un pourcentage de 40 %.

Cette augmentation du pourcentage est due également à l'accroissement régulier (housse du coût de la vie, avancement) de la masse salariale, qui est, estime-t-on à la direction du C.E.A., de l'ordre de 8 % par an.

La diminution du personnel à réaliser d'ici la fin de 1971 portant sur 8 % des effectifs, il apparaît, toujours d'après la direction du C.E.A., que la contraction opérée ne compensera pas l'augmentation de la masse salariale. A supposer que les allocations budgétaires demeurent pour l'exercice 1971 ce qu'elles sont pour 1970, le pourcentage des crédits à utiliser à des dépenses d'équipement devra aller en diminuant. Aux raisons qu'elle a déjà données, dans son communiqué, s'ajoute donc pour la direction du C.E.A. le désir de maintenir ces dépenses d'équipement à un niveau compatible avec l'exécution des tâches actuellement confiées à l'organisme nucléaire.

Les arguments présentés par la direction du C.E.A. visent donc à démontrer que les licenciements ont été calculés au plus juste. Mais il demeure que ces renvois collectifs sont effectués sans que l'ordre des unités nucléaires orientées qui pourraient être données aux activités du C.E.A. après qu'une politique électro-nucléaire sera été définie. Si ce résultat pas d'un retard dans le calendrier des discussions gouvernementales sur la détermination de cette politique — une réunion se tient aujourd'hui jeudi, à l'Elysée, à ce sujet — l'ordre dans lequel les décisions sont prises laisse à penser que, dans l'esprit de la direction du C.E.A., la réorientation attendue dans le choix des centrales nucléaires ne devrait pas peser d'une manière très appréciable sur les activités et la structure de l'organisme nucléaire. C'est dire que les licenciements ne résolvent pas tous les problèmes. — N. V.

Les crédits militaires attribués en 1970 à l'énergie atomique augmenteront de 13 %

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
des mesures spéciales de conversion sont étudiées.

TRIBUNE SOCIALISTE

Lettre ouverte à Monsieur Chaban-Delmas

Les grévistes de la faim de Saclay ont adressé au Premier ministre une lettre.

T.S. est le seul journal — au moment où nous mettons sous presse — qui ait publié ce document.

Saclay, le 3 novembre 1969

Monsieur le Premier ministre,

N'ayant pas eu connaissance de réaction de votre part à la lettre que nous vous avons adressée la semaine dernière, nous avons pris la décision de vous envoyer cette lettre ouverte pour vous préciser à nouveau les motifs de notre action.

Le Directeur du Centre d'Etudes Nucléaires de Saclay a annoncé, dès juillet 1969, qu'il réduirait les crédits réservés au nettoyage du Centre de deux millions de francs, ce qui entraînerait le licenciement d'environ 100 femmes de ménage. Parmi celles-ci, un certain nombre, incapables, du fait de leur âge et de leur lieu d'habitation, de retrouver un emploi, seront réduites à la misère, avec des allocations d'environ 100 F par mois (essayez, M. le Premier ministre, d'imaginer ce que cela signifie). Ce simple fait est scandaleux ; que dire alors quand on le rapproche des constatations suivantes :

— La « fonte naturelle » du personnel de nettoyage est d'environ 60 par an. En un an et demi une réduction d'effectifs de l'ordre de grandeur de celui qui est actuellement imposé par l'Administration aurait donc pu être réalisée sans problèmes.

— L'Administration s'est refusée à discuter véritablement avec les organisations syndicales, les moyens de réduire les coûts d'une gestion qui est loin d'être parfaite et d'obéir aux conceptions les plus modernes.

— Certains contrats passés entre le CEA et des sociétés privées sont particulièrement avantageux pour ces dernières :

Ainsi les contrats dits 50/50 partagent les frais de mise au point de procédés ou d'appareillages nouveaux entre le CEA et l'industrie, mais les bénéfices éventuels de l'opération sont réservés à l'industrie.

du 13 novembre 69

Ainsi, certains contrats forfaits sont particulièrement avantageux pour les industries privées ; l'un de ceux-ci lie le CEA à la Société Infratom pour le transport et le stockage de déchets radioactifs.

— Alors que la somme nécessaire au maintien en fonction de 100 femmes de ménage est de 2 millions de francs par an, chaque année, 12 millions de francs sont affectés par le CEA aux indemnités kilométriques, versés à ses agents ; or, dans la plupart des cas, des indemnités correspondent à un salaire déguisé non imposable, et d'autant plus important que leurs bénéficiaires sont haut placés dans la hiérarchie.

Par ailleurs, tous les efforts de négociation avec l'Administration sur les problèmes des licenciements en question se sont avérés vains. Notre décision nous a donc paru la seule possible et nous l'avons prise comme hommes et comme militants. Nous avons été renforcés dans notre conviction par l'exclusion honteuse et scandaleuse de trois militants syndicaux hors du Centre de Saclay. Dans le cas de l'un d'entre eux, on a été jusqu'à lui arracher des mains son laissez-passer.

aucun justificatif sérieux n'a été donné à ces mesures. La raison profonde est que l'on veut se débarrasser d'éléments indociles.

Nous nous permettons de vous poser la question suivante : les mesures que nous avons décrites sont-elles les prémisses de la « Nouvelle Société » ?

Nous vous posons publiquement cette question en l'absence de réponse de votre part à notre première lettre, mais aussi à cause des consignes de silence auxquelles obéissent d'évidence certains journaux écrits ou parlés.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Serge BOISLIVEAU. — Bernard GONEL. — René MOUHOT. — Hervé NIFENECKER. — François de la PLAZZA.

'agonie de la recherche scientifique

Anne-Marie Lefranc

« Le budget de la recherche scientifique est un budget de récession, sinon de crise. Comme il succède à un budget déjà en régression, on peut se demander si le gouvernement n'accepte pas délibérément l'effacement sinon la démission de notre pays en matière de science et de technologie. » Prononcé le 6 novembre à l'Assemblée Nationale, ce réquisitoire ne vient pas d'un oppositionnel, mais d'un des rapporteurs, UDR, M. Herzog ! On ne saurait mieux dénoncer les conséquences de la politique (ou plutôt de la non-politique !) adoptée par le gouvernement en matière de recherche scientifique.

M. Ortoli, ministre du Développement industriel et scientifique (un développement à l'envers, sans doute ?) s'est défendu mollement. Attendez que nos finances se portent mieux, a-t-il dit en substance, et l'effort reprendra. Comme si dans la recherche l'on pouvait repartir après avoir régressé !

Sous le masque de l'austérité

D'ailleurs, ici comme en d'autres secteurs, l'austérité a bon dos pour justifier un démantèlement du secteur public et son transfert progressif au secteur privé.

Les travailleurs du C.E.A. (Commissariat à l'Energie Atomique) l'ont bien compris. Ce même jeudi 6 novembre, ils répondraient massivement (entre 50 % et 95 % selon les centres) à l'ordre de grève lancé par la CGT, la CFDT et FO. A Saclay, cinq d'entre eux poursuivaient la grève de la faim qu'ils avaient commencée dix jours plus tôt pour protester contre le licenciement de 98 femmes de ménage et de trois travailleurs « en régie » (c'est-à-dire « loués » à des entreprises extérieures).

Un prélude aux 2.000 à 3.000 licenciements qu'entrainera inévitablement une brutale réduction de crédit. Le budget du CEA est en effet l'un des plus atteints par les réductions puisqu'il passe de 1.945 millions en 1969 à 1.827 millions en 1970 ; compte tenu des augmentations de salaire et des effets de la dévaluation, cela représente en fait une diminution de 15 %.

HEBDOMADAIRE
DU PARTI SOCIALISTE
UNIFIE
JEUDI 13 NOVEMBRE 1969
N° 429, 1,50 F

tribune

socialiste

PSU

Soumission aux intérêts privés

Quels secteurs affectera-t-elle ? Les travailleurs du CEA n'en sont pas encore informés. Mais ils savent que, prenant prétexte du relatif échec économique des centrales nucléaires mises au point par le CEA, le gouvernement médite de « réorganiser » l'ensemble du Commissariat pour le « rentabiliser ». Au début du mois d'octobre, M. Ortoli a été plus explicite qu'à l'Assemblée, en déclarant que le CEA devait devenir un institut de technologie avancée au service de l'industrie. Encore une fois, un organisme public, financé par tous les contribuables, sera asservi aux seuls besoins de l'industrie.

Un abandon favorable à l'impérialisme américain

Dans ce contexte, l'abandon de la « filière » de centrales nucléaires mises au point par le CEA, sert de poudre aux yeux pour justifier le démantèlement de cet organisme. Car les études sur les centrales n'occupent que quelques centaines de personnes sur les 30.000 travailleurs du CEA. Mais tous se sentent maintenant menacés par le discrédit que le gouvernement jette sur leur organisme et par l'absence d'objectifs scientifiques. Ce qui est grave, ce n'est pas que l'on construise quelques centrales atomiques sous licence américaine, c'est que, en détruisant l'un des meilleurs centres de recherche fondamentale, on condamne la France à être, d'ici quelques années, entièrement soumise à la science et à la technologie étrangères. C'est-à-dire à l'impérialisme américain. C'est cette politique que les grévistes du CEA ont condamnée, en même temps qu'ils défendaient leur droit à l'emploi. □

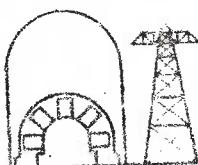
NUCLEONICS WEEK 20 novembre 1969

(page 6)

EDF va probablement lancer un appel d'offres dans les 6 à 7 mois prochains à l'industrie nucléaire française "restructurée", pour le premier des réacteurs à eau légère qui seront commandés entre 1970 et 1975, en principe à une cadence de un par an. En réalité, il n'y en aura pas plus de 3 ou 4. C'est ce que désirait EDF depuis un certain temps. Sa ligne de conduite a été nettement tracée par la déclaration officielle faite par le Gouvernement, vendredi dernier, que la filière graphite-gaz allait être arrêtée.

La "restructuration" de l'industrie dépend du résultat qu'obtiendra l'offre de WESTINGHOUSE de faire fusionner la firme française JEUMONT-SCHNEIDER dans un large groupement européen. Le Gouvernement semble vouloir aboutir à un compromis avec WESTINGHOUSE qui préserverait l'indépendance nucléaire française, mais à PARIS certains éléments poussent vers un lien plus souple avec SIEMENS de l'ALLEMAGNE FÉDÉRALE. Un à côté intéressant de cette compétition a été divulgué par un récent rapport d'un grand journal français que SIEMENS et AEG seraient prêts à céder 1/3 des parts de leur filiale commune KWU aux Français en échange d'un rôle à jouer dans l'industrie nucléaire française. Un représentant de SIEMENS à PARIS a admis avoir monté l'affaire, dit qu'il s'agissait d'une "pure spéculation" et qu'il n'avait pas été soutenu par sa compagnie.

Une étape a été cependant franchie par le regroupement, patronné par le Gouvernement, de l'industrie lourde électrique : la CGE (Compagnie Générale d'Électricité) a acquis 60 % des parts d'ALSTHOM, au lieu des 40 % prévus initialement. Les deux firmes travaillent déjà conjointement par l'intermédiaire de plusieurs filiales communes. La CGE et GAAA (Groupement Atomique Alsacienne Atlantique), ainsi que la BABCOCK et WILCOX française collaborent à un projet de réacteur à eau lourde, projet qui sera maintenu selon le Gouvernement français, malgré la décision d'adopter la filière eau légère.



NUCLEONICS WEEK

Incorporating NUCLEONICS

A McGraw-Hill Publication

TRADUCTION

NUCLEONICS WEEK du 13 novembre 1969

(en placard, page 3)

WESTINGHOUSE FAIT LA COUR AUX JOURNALISTES FRANCAIS EN LEUR OFFRANT UNE PARTIE DE PLAISIR AUX ETATS-UNIS.

WESTINGHOUSE fait venir 6 ou 7 journalistes de PARIS aux ETATS-UNIS, dimanche 16 novembre, pour une tournée d'une semaine qui leur fera connaître les installations et les gros moyens dont dispose la Compagnie.

C'est une façon d'escuyer de riposter à une invitation similaire faite par l'Allemagne Fédérale à 12 journalistes français sous l'égide de SIEMENS. Les deux compagnies se disputent les bonnes grâces de la FRANCE à propos de la prise en charge de JEULONT-SCHNEIDER et, par ce moyen, de la conquête de la première place sur le marché européen des P.W.R. (réacteurs à eau pressurisée).

WESTINGHOUSE fait emmener les journalistes à ses installations de Pittsburgh, lundi, pour leur montrer en particulier son Centre de recherches et développements, car il y a de grandes chances pour qu'elle construise un contre semblable en Europe si elle réussit à s'y implanter.

Voici le calendrier de la suite du voyage :

- mardi : visite de la centrale nucléaire de Connecticut (Yankee)
- mercredi : visite de son usine de construction de Tampa en Floride
- Jeudi : visite du siège international de Westinghouse et de son état-major à New-York.
- vendredi : jour de liberté.

LE FIGARO — JEUDI 13

PLAN DE DIMINUTION DES EFFECTIFS J COMMISSARIAT DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Le Comité national de l'énergie atomique a examiné, lundi, jusqu'à une heure fort tard, un plan de "diminution des effectifs" du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) présenté par M. Hirsch, administrateur général du C.E.A. Cette mesure a été annoncée par le Commissariat, aux syndicats qui, aux cotés des cinq secteurs de l'administration, composent la comité.

Dès la fin de l'après-midi, la section syndicale C.F.D.T. du C.E.A. annonçait que 2.600 postes allaient être supprimés à partir du 15 janvier 1970. Elle précisait que cette suppression qui s'échelonnait sur deux ans, se répartirait de la façon suivante : direction des publications, 1.400 ; direction des applications militaires, 600 ; support général de siège, 250 ; support scientifique et de recherche, 350.

La fonte naturelle du personnel

Qu'en est-il au juste ? On croit savoir que M. Hirsch n'a pas annoncé une mesure expéditive de réduction des effectifs, mais bien un plan littéral durant deux ans. On facilitera volontaires et les reclassements. Cette mesure est une mesure souple, va-

nant s'ajouter à la fonte naturelle des effectifs ou à la retraite, permettant le départ de 1.000 à 1.200 personnes par an. Entre 1970 et 1971, on devrait donc approcher de 2.000 départs volontaires et poser alors au moins 600 autres. Si celui-ci ne permettait pas de résoudre le problème en entier, ces derniers feraient l'objet d'un licenciement. C'est pourquoi on a pris la décision d'annoncer une telle mesure le 15 janvier prochain. Il

faudra en effet, selon la convention collective du C.E.A. modifiée en mai 1968, dix-huit mois entre l'annonce d'un licenciement et l'effet et son entrée en application collective. Pour mettre en œuvre ce plan de diminution du C.E.A. aurait pris la formation de groupes effectifs, la mise en place de groupes de travail, les reclassements et d'organiser deux séances chargées de traiter les ombres. La décision de la direction du Commissariat sera prise au tableau : la décision du Commissariat sera votée et les mesures de diminution du personnel seront supprimées à partir de 1971.

Le plan de diminution du personnel n'a pas été accompagné de la présentation d'un projet de réforme du C.E.A. comme le demandaient les syndicats. Rappelons que le C.E.A. emploie environ 30.000 personnes, dont 11.500 à la direction des productions, 8.000 à la direction des applications, 8.000 dans le secteur militaires et 11.000 dans le secteur scientifique. Ainsi le plan de diminution des effectifs porte sur 8 % environ du personnel actuel.

H. P.

ACCELERATEUR DE PARTICULES GÉANT EUROPÉEN

Satisfaction au C.E.N. après la décision favorable de la France

Genève, 12 novembre (A.F.P.). — « Je suis profondément heureux de la décision française concernant la construction d'un très grand accélérateur à la Relégie. Il faut, la Suisse et l'Allemagne, le projet devrait être financièrement assuré à 65 pour cent. M. Gregory a exprimé l'espoir que d'autres pays s'y joindront d'ici au prochain conseil du C.E.N. »

S'agissant de l'attitude de la Grande-Bretagne, qui, en se rati- rant du projet, l'a mis en quelque peu en difficulté, le professeur Gregory a précisé que « elle n'avait pas changé de position ». Les hommes de science britanniques y restent fermement favorables.

Le choix du site de l'accélérateur européen sera probablement fixé en décembre, mais le professeur Gregory s'est refusé à pronostiquer. Cinq sites sont en effet en compétition : le lac de Drensteinfurt, Focaz en Belgique, Dobrodo en Autriche, et le lac de la Haute-Autriche.

Suite à la prise de la France favorable à la construction, le professeur Gregory a précisé que « elle n'avait pas changé de position ». Les hommes de science britanniques y restent fermement favorables.

Le Canard enchaîné

du 12.11.69

Le monde à l'envers

« **P**OUR des femmes de ménage ! », s'écria l'important. Eh oui : cinq chercheurs du Centre nucléaire de Saclay faisaient la grève de la faim. Des « intellectuels » ! Un polytechnicien ! Et pour qui ? Pour quatre-vingt-dix-huit balayeuses de laboratoires que le gouvernement venait de licencier ! Mais c'est le monde à l'envers ! Exactement : le monde à l'envers. Souffrez que je vous conte la chose.

Il y avait une fois un régime dont le Chef, épris de grandeur, décida un beau jour de donner au pays « une armature scientifique digne d'une nation moderne ». Louable intention à laquelle on ne pouvait qu'applaudir. Il n'y avait qu'un malheur : ruinée depuis cent ans par un pouvoir centraliste qui l'avait peu à peu désertifiée et par une bourgeoisie malhonnue qui, en haine de son prolétariat, avait freiné son expansion, la France n'était plus qu'un petit département paysan de l'Europe. La sagesse — la tronche — eut été de s'intégrer à cette Europe, de partager les fruits avec elle et, à partir de là, de créer, sur la France, possédant au moins une richesse inappréciable : des vermeins. Hélas ! le Chef, imbu de

par MORVAN LEBESQUE

Maurras, exigeait « la France seule ». Il claquaient au feu d'ouvrir. Il jeta nos milliards dans un gouffre « industries de pointe » surgies de guingois dans un pays sans infrastructures ; il s'envola, vaticina, officia en front de l'Atome, vêtu d'une robe blanche, comme un druide. Puis, il partit, ou fut chassé. Et ses successeurs — ou, dirons-nous, ses expulseurs ? — comprirent aussitôt que son œuvre était invivable. Ils se gardèrent bien de l'avouer : le chêne sacré les couvrait de son ombre. Ils turent la vérité, ils censurèrent le bilan de l'allite. Mais, en secret, ils convinrent que cette « grandeur » était folie, qu'on ne fait pas de l'atome quand on n'a même pas de téléphones et que le plus simple tait d'acheter des brevets aux Américains.

Absurde ? Oui. Car c'est confondre fabrication et recherche. La fabrication qu'il eût fallu faire en commun avec l'Europe. Et la recherche que nous pouvions payer. Dans les années qui viennent, nous allons donc être colonisés par des General Electric et des Westinghouse : voilà où mène l'indépendance ». En attendant, économies, économies, Horatio ! Deux à trois mille chercheurs français se trouvent actuellement menacés de chômage. Et les femmes de ménage de Saclay sont déjà, elles, jetées à la rue.

« Ah ! dira-t-on, il faut bien commencer. Était-ce un peu que des chercheurs se privent de manger ? — Apprenez donc pourquoi ils le font. »

L'économie réalisée sur les quatre-vingt-dix-huit femmes de ménage congédiées s'élève à deux millions par an. C'est beaucoup ? Oui. Deux fois moins, cependant, que les quatre millions lourds versés unaniment aux chefs de service pour leurs seuls déplacements, sans compter les frais de représentation, de réceptions et autres dépenses somptuaires sur lesquelles on n'a rien rogné. Dix fois, ah ! qui sait ? vingt fois moins que les salaires alloués à ce qu'on appelle pudiquement la F.L.S., la Force locale de Sécurité, c'est-à-dire à la police maison, anonyme et omniprésente, chargée de surveiller le personnel du Centre et de constituer sur lui des dossiers essentiellement politiques et syndicaux (ai-je dit que le directeur du Centre est, naturellement, un ancien préfet ?). « Deux millions, c'est tout de même une somme, répliquerez-vous. Elles gagnaient leur vie, les femmes de ménage ! » Attendez : cette somme, elles ne la touchaient pas. Précisément, elles n'étaient pas personnellement engagées par Saclay, comme c'eût été normal, logique, économique, mais recrutées par une agence bien en cour, qui traitait avec le Centre en leur nom et prélevait une part de leur salaire. Quelle part ? Oh ! modeste : sur huit cents francs alloués par l'Etat, c'est-à-dire par nous, deux cent cinquante environ allaient à ces travailleuses, le reste aux intermédiaires. Voilà de la saine, de la bonne organisation. Du management. Cela, les chercheurs de Saclay ne l'ignoraient pas quand ils apprirent le licenciement. Et ils connaissaient aussi ces femmes qu'ils avaient vues si souvent nettoyer leurs locaux, qu'ils voyaient, chaque jour à midi, manger dans un coin leur maigre repas parce que la cantine était au-dessus de leurs moyens, cette cantine aux étranges tarifs qui se débrouille, avec mille raisons administratives, pour faire payer le moins à ceux qui gagnent le plus : trois francs à un ingénieur, sept francs à une femme de charge. Seulement, il se passa une chose imprévisible. En regardant ces femmes qu'on renvoyait, les chercheurs de Saclay s'aperçurent qu'elles étaient presque toutes âgées, sans reclassement possible — condamnées. Ils les interrogèrent. Ils entendaient les phrases que seule, d'habitude, la rue entend : « Que vais-je devenir ? Avoir travaillé toute sa vie pour en arriver là ! Ah ! ils auraient pu attendre ma retraite, etc. » Crierait-on à la démagogie ? Eh ! bien, oui, quoi, ces femmes pleuraient. Et soudain, les chercheurs de Saclay virent la chose et, derrière elle, le système, et comprirent que tout cela était bête, monstrueusement injuste et bête, et cinq d'entre eux, qui n'étaient nullement des révolutionnaires, qui ne faisaient même pas de politique, cinq d'entre eux, dont un polytechnicien, à scandale ! décidèrent la grève de la faim. Et du coup, le système se révéla tout entier : pour ces CINQ hommes, tenez-vous bien, il dépêcha à Saclay DEUX CENT QUARANTE gardes mobiles. Ah ! pas question d'économies, cette fois ! On n'économise pas sur la police !

Vous savez maintenant contre quoi cette grève a été déclenchée : contre le monde à l'envers. Contre un régime un peu et gaspilleur, qui parle d'indépendance et livre la France aux technocrates, célébre le génie français et condamne les chercheurs à l'exil, proclame le social et méprise les pauvres, décrète et ne justifie rien, un régime enfin qui règle tout par les polices. Ce régime, hélas ! tient de tradition à la France, qui a toujours eu des chefs, jamais de responsables. Tout de même. Il faudra bien un jour inventer la démocratie. Car enfin, elle est dans des cercles innombrables, comme une partie maudite. Et particulièrement dans le cœur de ces cinq hommes, « intellectuels », « privilégiés », de ces cinq justes qui ont cessé l'autre jour, de manger parce que de vieilles femmes allaient crever de faim.

AU MOMENT OU L'ASSEMBLÉE DISCUTE LE BUDGET

La grève du CEA traduit le malaise de la recherche scientifique

Le mot d'ordre de grève lancé ce jeudi, au moment où le Parlement discute du budget de la Recherche et de l'Industrie, par le bureau national des syndicats CGT, CFDT et FO du CEA doit être suivi à Saclay, Marcoule, Fontenay-aux-Roses et la Hague. Par contre, consulté à bulletins secrets, le personnel de Cadarache a voté contre la grève.

Le personnel en grève des centres du Commissariat à l'Energie atomique tient ce jeudi à 15 heures à la Bourse du Travail un meeting au cours duquel doit être débattu le problème de la politique de la recherche, du plein-emploi au CEA.

A Saclay, les cinq agents du CEA poursuivent leur grève de la faim, entreprise depuis le 27 octobre. Selon les docteurs Basch, Gluckmann et Hawas, leur grève de la faim entre désormais dans une phase critique. Les épouses des cinq grévistes doivent être reçues par M. Ortoli, ministre du Développement industriel et scientifique.

Le fond du problème : l'avenir du CEA

LES remous qui affectent le personnel du Commissariat à l'Energie atomique, soit 30 000 personnes, traduisent plus qu'un malaise. Ils reflètent l'inquiétude de ce secteur de pointe quant à son avenir.

Les décisions prises par le gouvernement en août dernier, concernant les réductions de crédits d'équipement, ont pesé à peu près également sur tous les secteurs de la recherche. Ainsi, en matière d'aide au développement, la dotation du CEA passe de 1 945 à 1 827 millions de F; celle du Centre national d'études spatiales, de 533 à 437 millions; celle du Plan calcul, de 173 à 166 millions.

Officiellement, dit-on, il n'y a pas de révision fondamentale de la politique de recherche, seulement une pause, marquée par la nécessité de rétablir par priorité les équilibres généraux de l'économie.

Reste cependant le fond du problème. Au-delà du licenciement inopportun de 98 femmes de ménage de Saclay, au-delà de la mesure de licenciements qui frapperait, dit-on, environ 2 500 personnes du CEA, se profile l'avenir même du CEA.

Un fait est évident : si le CEA ne peut disparaître, il doit être profondément transformé. En un mot, être adapté aux conditions économiques actuelles. L'orientation nouvelle qui lui sera donnée tarde à être prise par le gouvernement. Mais si on se reporte à une déclaration

de Robert Galley, quand il était ministre de la Recherche, le CEA pourrait devenir un Centre de technologie avancée, c'est-à-dire « faire des études spécialisées, difficiles, que seul le Commissariat peut faire ».

Certes, cette remise en ordre n'ira pas sans quelques remous au sein de cet organisme. On peut regretter que les mesures qui seront prises soient faites à chaud et surtout que le gouvernement n'ait pu définir une politique électronucléaire. Mais le problème du CEA et celui des filières sont extrêmement complexes et les erreurs commises vraisemblablement paradoxalement.

Jean PERAY

LE JOURNAL
la croix

22, COURS ALBERT-1^{er}, PARIS-8^e
89^e ANNÉE — N° 26 413 — 0,50 F
VENDREDI 7 NOVEMBRE 1969

**La crise
du Commissariat
à l'Énergie
atomique**
Le personnel, hier
en grève, réclame
une politique nucléaire
à long terme

LA CRÈVE DU PERSONNEL

du Commissariat à l'énergie atomique souligne la nécessité de définir une politique nucléaire à long terme

LE Commissariat à l'énergie atomique vient de connaître une importante journée revendicative. Dans la plupart des centres de cet organisme d'Etat une grève a eu lieu. Dans d'autres, sans qu'il y ait eu grève à proprement parler, une campagne d'information a été entrepris à l'extérieur et à l'intérieur.

Voici les pourcentages de participation au mouvement, ceux donnés par les trois syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.O.) et ceux fournis par l'administration du C.E.A. Centre de la Hague : chiffre syndicat 46 %, chiffre C.E.A. 75 %, Marcoule 65 % et 65 %, Brennilis 85 % et 46 %, Fontenay-aux-Roses 50 % et 32 %, Saclay 45 % et 25 %. Mais personnes ne cherchent à mincir le fond du problème. Et si la grève n'a pas été effective à 100 % partout, c'est que les autres syndicats, notamment la C.G.C., n'é-

talent pas d'accord sur la date. Ils auraient préféré ne la voir lancée que le 12 novembre, jour de la réunion du prochain conseil de l'énergie atomique, durant lequel des décisions sur la politique future du C.E.A. devraient être prises.

Le mouvement coïncidait avec la venue devant les députés du budget de la Recherche scientifique qui, on le sait, est durablement touché par les restrictions décidées par le gouvernement.

Des délégations ont d'ailleurs pris contact, au Palais-Bourbon, dans l'après-midi, avec les différents groupes politiques et leur ont exposé le problème.

Cette grève générale du C.E.A. a été précédée par des mouvements locaux au centre nucléaire de Saclay, notamment une grève de la faim de cinq personnes lancée, sur initiative individuelle.

Une grave responsabilité des gouvernements

Cette grève de la faim entreprise le 27 octobre par MM. Bernard Gonel, René Mouhot, Hervé Nifonecker, François de la Plaza et Serge Boisliveau, a pour but principal de protester contre le licenciement de quarante-cinq femmes de ménage intervenu sous prétexte de réduction de crédits. Les cinq grévistes pensent, en effet, qu'il n'est pas honnête d'aborder le problème de fond du C.E.A. en licenciant un personnel très vulnérable, « les parias », que l'on oppose ainsi « aux nobles » : les chercheurs et techniciens.

Au cinquième jour de jeûne, l'état des cinq hommes était critique. Ils avaient en moyenne perdu sept kilos.

Le directeur du Centre de Saclay avait mis au point, en accord avec les syndicats, un texte signé où il s'engageait à tout faire pour que le sort des femmes de ménage licenciées qui appartiennent à une entreprise extérieure au C.E.A. soit résolu humainement.

Au cours d'une réunion de 1.200 personnes environ à la Bourse du travail, les trois syndicats ont expliqué aux journalistes les causes et les buts de leur mouvement. La section F.O. a lancé un appel pour la poursuite de la grève.

Si la raison officielle du mouvement est la menace de licenciement (deux à trois mille personnes, affirment les grévistes), sa motivation profonde est l'incertitude qui plane depuis des années sur l'avenir du C.E.A. et qui a abouti à créer un climat de malaise profond.

En fait, un protocole d'accord collectif, complété après mai 1968 par un accord cadre, précise qu'en matière de licenciements collectifs, un délai

doit être respecté entre la proposition de licenciement devant le comité national et l'annonce de cette décision par ce comité. De plus, cette décision n'est applicable que six mois plus tard. Or, jusqu'ici, une telle proposition n'a pas été faite au comité national mais on s'attend qu'elle le soit le 12 novembre.

Pourquoi une telle menace dans un organisme auquel la recherche et la technologie avancées devraient assurer une place de choix dans la politique scientifique française ?

Les gouvernements successifs portent une grave responsabilité dans l'affaire. L'indécision sur l'avenir de l'équipement en centrales atomiques du pays en est un des exemples les plus frappants.

Il faut dire que le problème est complexe. Le C.E.A. emploie environ 30.000 personnes qui se répartissent comme suit. Production 11.500, département des applications militaires 8.000, secteurs techniques (recherche fondamentale, études des réacteurs, etc.) 11.000. Une décision sur l'armement nucléaire non seulement les 8.000 personnes qui travaillent directement dans ce secteur mais aussi une bonne moitié des 11.500 du secteur de production (Pierrelatte, Marcoule). Il en va de même pour les réacteurs nucléaires.

Le problème est grave, il reflète fort bien la crise de la recherche scientifique et technique française. Il est regrettable que les choses n'aient pas été prises à temps et qu'une véritable politique scientifique n'ait pas été mise en place « à froid » ces dernières années.

H. P.

Réacteurs rapides?

J'ai évoqué au passage la question des réacteurs rapides; je crois que nous pouvons noter, au passage, que la France a entre les mains une carte de très grande valeur avec Rapsodie, qui est un très gros succès pour le C.E.A. Nous avons une avance incontestable dans ce domaine. Il est donc tout à fait raisonnable, et nous nous efforçons tous de valoriser cet atout en « mettant le paquet » sur la préparation de l'industrie française à la construction de réacteurs rapides. Quand je dis préparation de l'industrie française, cela ne veut pas dire forcément que l'on va faire cela seulement dans le cadre de l'hexagone. Cela signifie que puisqu'on a une avance, un atout, il faut que l'industrie française en profite pour pouvoir ensuite se présenter dans de bonnes conditions au moment où se noueront les alliances sur le plan international.

On m'a posé la question de savoir où en était la prise de position de l'UNICE à la suite d'une position de l'UNIPEDE pour la construction d'un réacteur rapide de 1 000 MWe.

L'UNIPEDE, c'est d'abord l'Union des Producteurs et Distributeurs d'Électricité, et non pas les unijambistes. L'UNIPEDE est censée être mondiale et en fait essentiellement européenne. Dans cette union de fait européenne, il y a un Comité concernant les pays de l'Europe des Six. C'est dans le sein de ce Comité qu'une résolution a été prise, bien sûr couverte par l'UNIPEDE, mais au niveau des Six, par laquelle il convenait que l'on évite de disperser les efforts de l'Europe sur plusieurs réalisations, et qu''étant donné que d'ores et déjà sont en réalisation dans l'Europe des Six le réacteur Phénix de 250 MWe et que d'autre part (je ne crois pas qu'il soit commencé, mais très fortement envisagé) le réacteur allemand SNR auquel sont associés les Belges et les Hollandais, ceci parallèlement au fait que les Anglais eux-mêmes ont un réacteur du même genre en construction, on assiste à une certaine dispersion des efforts européens. Devant cette dispersion, l'UNIPEDE, au titre des producteurs et distributeurs d'électricité, a indiqué qu'il lui paraissait hautement souhaitable que la prochaine étape, qui serait de l'ordre de 1 000 MWe, ne fasse pas l'objet de la construction simultanée de deux réacteurs de cette taille. S'agissant de faire une étape qui ne sera pas encore industrielle mais pré-industrielle, l'UNIPEDE a demandé que les efforts des constructeurs ne soient pas trop dispersés et qu'il y ait une seule réalisation.

L'UNICE, l'Union des Industriels de la Communauté Européenne, qui représente au sein des Six l'union des industriels, a été saisie de cette résolution, et a répondu par une résolution provisoire qui n'apporte rien de précis. La question a été posée récemment de savoir si le fait que l'on souhaitait ne pas avoir simultanément en construction plus d'un réacteur, impliquait nécessairement qu'il y ait en face de ce consortium de producteurs qui commanderaient un réacteur en 1974/75 un ou plusieurs consortiums de constructeurs. Certains pensaient que la logique de cette position entraînait nécessairement qu'il n'y ait qu'un seul consortium de constructeurs. Cette position finalement ne l'a pas emporté. Il a été posé tout d'abord qu'il appartenait aux constructeurs, au niveau des Six, de faire leurs propositions, et qu'en tout état de cause, les producteurs-distributeurs ne voudraient pas prendre parti sur le fait qu'il y aurait un consortium ou deux en compétition pour réaliser le réacteur de 1 000 MWe de l'année 1974/75.

Voilà où on est cette affaire. L'UNIPEDE, en tant que représentant des producteurs-distributeurs, maintient sa position : « ne faisons pas plus d'un réacteur à la fois ». Cela ne peut pas dire que l'on n'en fera pas un autre après : pas plus d'un à la fois en 1974/75. Que les constructeurs s'organisent, s'ils ne veulent faire qu'un seul consortium, c'est à eux de voir, mais s'ils veulent en faire deux, il n'est pas déraisonnable que dans l'ensemble Europe des Six, il y ait deux consortiums concurrents qui se présentent pour essayer d'enlever l'affaire du réacteur de 1 000 MWe des années 1974/75.

Conclusion.

Quant à la question du choix à faire entre les réacteurs à eau pressurisée ou à eau bouillante ou une autre filière, je réponds tout de suite que, dans l'état actuel des choses, nous attendons une décision gouvernementale concernant le programme des prochaines années, pour l'instant nous ne faisons rien. Cela dit, la décision du gouvernement peut être de nous dire : « vous ferez ou ne ferez pas un programme d'eau légère au cours des prochaines années ; ce programme comprendra un seul réacteur ferme et peut-être trois autres, ou bien comportera quatre réacteurs, ou n'en comportera pas ; ce sera du P, ce sera du B, ou ce sera du P et du B en fonction des résultats d'appels d'offre ». C'est une décision que de dire ou vous laissez libre de choisir entre P ou B. Dans l'état actuel des choses le problème reste entièrement ouvert. Je ne sais pas finalement ce que sera la décision du gouvernement dans les mois qui viennent.

...Cela dit, il est vrai qu'en face de la baisse du prix du fuel, notre filière n'est pas compétitive. En ce qui concerne l'eau légère, si nous ne voulons pas prendre parti prématurément sur le fait qu'elle est compétitive, c'est parce que nous voulons voir ce que vont coûter réellement les réacteurs passés en commande déjà pour Tihange et envisagés pour Kaiseraugst. Mais, d'après nos calculs, si ces réacteurs marchent bien, ils sont compétitifs. A titre d'ordre de grandeur, le coût de la thermie que doit supporter E.D.F., pour qu'il y ait équivalence du prix du kWh entre une centrale thermique classique ou la centrale de Tihange, est à peine supérieur à 0,60 centime, ce qui n'est pas considérable, puisque je vous rappelle que nous avons actuellement un prix de 0,95 rendu à Paris, avec du charbon de France, qui nous coûte très cher, et du fuel moins cher. Quant à la Centrale de Kaiseraugst, pour l'instant c'est encore en projet : le prix se situe entre 0,5 et 0,6 centime. Donc, si ces réacteurs marchent bien, et si les devis sont tenus, ces réacteurs sont compétitifs.

On hésite à se prononcer prématurément, s'agissant de réalisations nouvelles : on n'est pas absolument sûr qu'il n'y aura pas des compléments nécessaires. D'autre part, se pose quand même le problème de la fiabilité de fonctionnement ; même s'il y a un nombre considérable de réacteurs déjà en service dans le Monde, on peut avoir quelques ennuis. Mais nous sommes dans la zone de la compétitivité pour l'eau légère, alors que nous n'y sommes malheureusement pas pour le gaz-graphite ».

Mais ce que je voudrais souligner, c'est qu'à supposer que nous puissions espérer construire du gaz-graphite, aujourd'hui, à un prix comparable au prix de l'eau légère, et c'est une hypothèse qui n'est pas vérifiée actuellement, je ne crois pas pour autant que ce serait aller vers une politique étroitement hexagonale, dans la mesure où l'on constate que le reste du monde va vers l'eau légère, et vraiment en masse. Continuer, en France, dans nos petites frontières, à poursuivre une technique à laquelle le monde ne s'intéresse pas, c'est peut-être quelque chose qui pouvait être envisagé il y a quinze ans ; aujourd'hui, cela n'a plus de sens. Or, il importe que nos industriels, non seulement soient prêts à nous servir, dans quelques années, mais aussi à négocier dans de bonnes conditions des alliances avec les industries étrangères. Ils ne pourront le faire que dans la mesure où ils ont un acquis valable dans la technique à laquelle le monde s'intéresse. On peut peut-être trouver injuste que le monde s'intéresse à une autre technique que la nôtre. Je ne crois pas que cela soit tellement injuste dans la mesure où l'on constate qu'en prix de revient la technique gaz-graphite est plus coûteuse que la technique eau légère, mais je repète, à supposer même que les coûts soient presque les mêmes, le fait que le marché mondial soit maintenant très nettement orienté vers la filière eau légère, fait que nos industriels ne pourront se placer dans le monde industriel européen et international que dans la mesure où ils ont eux-mêmes acquis une compétence et des références dans cette filière.

Voilà brièvement exposées, de façon un peu philosophique, les raisons pour lesquelles, en ce qui concerne E.D.F. (je crois pouvoir dire que le Commissariat à l'Energie Atomique partage notre sentiment) - nous considérons que nous devons consacrer nos efforts, pour les prochaines années, à construire, à réaliser quelques réacteurs à eau légère.

BWR ou PWR?

La question a été posée de savoir comment se présentait, dans cette perspective d'une orientation vers l'eau légère, le problème des techniques respectives de l'eau pressurisée et l'eau bouillante, et peut-être aussi le problème de politique industrielle qui se pose derrière l'existence de deux techniques. Sur ce point, il est difficile d'apporter actuellement des réponses précises, parce que nous n'en sommes pas encore au moment de lancer des appels d'offres, et donc de fixer notre attitude en ce qui concerne tant la politique industrielle que le choix de la technique particulière dans la filière eau légère.

Nous pensons dans les conditions actuelles que nous ne devons pas aujourd'hui prendre prématurément parti sur le choix d'une technique plutôt que d'une autre. C'est le seul point positif à cet égard, que je peux vous donner actuellement : nous ne voulons pas prendre parti aujourd'hui. Ensuite les choses évolueront. Il est possible que l'évolution des structures industrielles françaises nous conduisent à prendre au contraire une détermination précise. Il est possible ou contraire qu'elles nous conduisent à ne pas prendre de détermination ; une large part des paramètres du problème nous échappe et se trouve surtout liée à la politique gouvernementale actuellement en préparation, ou même à la politique des groupes industriels. Tout cela

n'est pas indépendant, tout cela est lié. Mais une seule des parties ou même deux des parties, le Commissariat et nous, ne pouvons à nous seuls prendre un parti sur quelque chose qui est à la fois un problème de politique, au sens général du terme, et un problème de politique industrielle, où les entrepreneurs ont tout de même leur mot à dire.

Réacteurs à haute température?

Une autre question m'a été posée : « Puisque la France a si bien maîtrisé le refroidissement au gaz, pourquoi ne nous orientons-nous pas dans une voie qui soit dans la lignée de cette technique, et notamment la filière des gaz à haute température ? ».

Je crois qu'effectivement le problème se pose : la preuve en est, c'est que nos collègues anglais ont fait d'abord ce qu'ils appellent la filière « Magnox », qui est pratiquement la même chose que la filière dite française gaz-graphite-uranium naturel. Ensuite, ils sont passés à l'A.G.R., j'allais dire gaz-graphite-uranium enrichi, dans la perspective de passer ensuite au stade suivant aux réacteurs à haute température refroidis à gaz.

Il est vrai que l'acquis que nous avons obtenu dans cette filière, disons française pour simplifier, tant en ce qui concerne l'E.D.F. en tant que maître d'œuvre, le Commissariat en tant que scientifique et technicien et les industriels, nous place dans de bonnes conditions pour aborder ultérieurement une filière de ce genre. Mais je crois que ce qu'il faut voir, c'est qu'au stade actuel, les filières à gaz à haute température sont encore au stade tout à fait de la recherche-développement, et par suite il n'est pas encore possible de mener une politique industrielle dans ce domaine.

En ce qui concerne E.D.F., nous pensons qu'il serait souhaitable qu'à la prochaine occasion nous puissions participer à une opération internationale qui serait consacrée à un prototype de ce genre, de façon à y acquérir une première connaissance de ces problèmes, et je crois pouvoir dire d'autre part que le C.E.A. n'ignore pas cette filière, et poursuit des études dans cette voie. Donc, nous n'avons, en aucune manière, devant la filière à haute température, une attitude de réticence mais comme on ne peut pas tout faire, notre politique est plutôt, sur le plan de la gymnastique industrielle, de faire de l'eau légère.

Sur le plan de la recherche-développement, le C.E.A. a décidé de faire un gros effort sur les réacteurs rapides, et pour ce que l'on peut appeler les filières intermédiaires, l'eau lourde ou le gaz à haute température, nous pensons qu'il faut nous tenir au courant, il faut saisir les occasions d'acquérir de la connaissance. Je le répète, s'il se présente dans des conditions intéressantes la possibilité de participer, à l'échelle européenne à un projet international de gaz à haute température, nous EDF, sommes d'accord pour le faire. Quand je dis « E.D.F. », en tout état de cause, ces questions de politique nucléaire sont du domaine du gouvernement. C'est la position que nous présentons, que nous défendons devant le gouvernement. Ce n'est pas forcément la position qui sera suivie, encore que je crois que le gouvernement n'a pas de raison majeure actuellement de nous interdire une opération de ce genre si elle se présente.

D'autre part, en ce qui concerne E.D.F., avec une vue plus égoïste, nous sommes tout à fait persuadés que l'avenir de l'énergie électrique réside dans le nucléaire.

Par conséquent, si pendant un certain nombre d'années les centrales nucléaires, effectivement, ne sont plus rentables, il n'en reste pas moins que nous avons toute raison de penser qu'elles le seront et qu'un jour le nucléaire connaîtra le vaste développement qu'on envisageait pour lui, peut-être un peu prématurément, il y a dix ans. Et dans ces conditions, nous E.D.F., nous avons besoin et nous voulons avoir en face de nous des industriels qui soient capables, le jour du grand développement nucléaire, de faire face aux commandes que nous leur passerons. Dans ces conditions, il y va de notre intérêt que les équipes nucléaires subsistent dans l'industrie.

J'ajouterais enfin que, si nous renoncions complètement au nucléaire au cours des prochaines années, en examinant le bilan des produits noirs et des produits blancs, en ce qui concerne la consommation française, on peut croire que vers la fin de la décennie, le prix du fuel lourd recommence à monter. Je dis «on peut croire», car il est évident que ce n'est pas la seule politique nucléaire de la France qui va modifier l'équilibre mondial des prix du pétrole. Mais il est vrai aussi que s'il y a des équilibres mondiaux qui définissent la tendance, il n'en reste pas moins que nos frontières subsistent encore: je ne sais pas ce qu'elles seront en 80. Mais on constate qu'il y a quand même des politiques nationales qui font par exemple que les taxes sont très différentes d'un pays à l'autre, et dans l'état actuel des choses en tout cas nous pourrions croire qu'en l'absence de tout programme nucléaire en France, nous constatons une certaine tension sur le prix des fuels lourds vers la fin de la décennie.

Ceci nous conduit donc à penser, qu'en attendant que nous puissions nous lancer, en toute certitude, dans des programmes rentables de centrales nucléaires, nous devons trouver les moyens de fournir à notre industrie l'occasion de faire en quelque sorte ce que j'appelle la «gymnastique nucléaire», il faut quand même que nos industriels, qui ont été formés au nucléaire, puissent encore en faire au cours des prochaines années pour que le jour où on en demandera beaucoup et rentables, on soit sûr d'avoir en face de nous des hommes compétents.

Une «gymnastique» nucléaire.

S'agissant de faire de la gymnastique nucléaire, notre problème est d'orienter ce prochain programme vers des réacteurs qui soient aussi éprouvés, aussi fiables, et aussi économiques que possible. «Epruvé» étant un terme passé, il faut dire que la filière à eau légère n'est pas tellement plus éprouvée que la filière gaz-graphite, je crois qu'il faut le reconnaître. Mais il y a un fait très important: si dans le passé la puissance cumulée des réacteurs du type graphite-gaz est un peu supérieure (de l'ordre de 6 000 MWe) à la puissance cumulée des réacteurs à eau légère (de l'ordre de 4 000 MWe), par contre le nombre de réacteurs en construction ou en commande dans le monde est extraordinairement disproportionné, puisqu'il y a actuellement dans le monde 80 millions de kW en construction ou en commande dans les filières à eau légère, alors que dans la filière gaz-graphite, sauf erreur de ma part, il y en a 8 millions en service ou en commande, s'ajou-

tant aux 6 millions actuels. Vous voyez donc la disproportion: d'un côté 80 millions de kW, de l'autre côté 8 millions de kW.

Il s'ensuit que, si on ne peut pas dire que la filière à eau légère est plus éprouvée que ne l'est la filière gaz-graphite sur le plan des centrales en exploitation, sur le plan de la fiabilité, il y a toutes raisons de penser qu'avec de meilleures séries, les producteurs de la filière à eau légère maîtriseront beaucoup plus facilement les ennuis inévitables que présente toute réalisation de pointe alors qu'avec le marché plus réduit qui s'offre à la filière gaz-graphite, nous avons toutes raisons de continuer encore à avoir des difficultés, qui existent de toute manière, et qu'on aura beaucoup plus de peine à maîtriser.

Enfin du point de vue économique, en ce qui concerne les coûts, quelles que soient les récentes études qui ont été faites pour voir ce que coûterait un nouvel ensemble comparable à St-Laurent, estimations qui nous ont conduit malgré tout à constater qu'on pouvait attendre une baisse notable par rapport à St-Laurent, il apparaît qu'ils sont encore nettement supérieurs à ceux que nous avons d'ores et déjà contractés pour Tihange en Belgique et ceux qui nous sont offerts pour Kaiseraugst en Suisse. Par conséquent, on peut dire qu'en ce qui concerne les réacteurs à eau légère que nous connaissons, que nous sommes en train de commander en commun avec les belges ou les suisses en Europe, l'eau légère est moins chère que les pronostics que l'on peut faire actuellement sur le papier, donc ayant d'avoir consulté les industriels sur un redoubllement de St-Laurent.

J'insiste sur cette distinction entre le chiffre estimé sur le papier en fonction de ce que l'on sait et le prix auquel on parvient, car, je vous le rappelle, et vous le savez sans doute, pour Frascati, on a eu une très mauvaise surprise: nous avions estimé un certain prix, et lors des appels d'offres, il est apparu finalement — pour des raisons sur lesquelles je n'ai pas besoin d'insister — que les prix étaient nettement supérieurs à ceux que nous pensions obtenir.

Devant cette situation, le fait que la filière à eau légère est plus économique et que, d'autre part, sur l'ensemble du monde la disproportion des marchés est telle qu'on a toutes raisons de penser que les dernières mises au point nécessaires se feront plus facilement avec l'eau légère qu'avec le gaz-graphite, nous pensons, en ce qui concerne E.D.F., qu'il serait raisonnable d'envisager au cours des prochaines années de faire faire la gymnastique nucléaire à l'industrie sur des réacteurs à eau légère.

Problèmes psychologiques.

Ce changement de cap n'est pas sans poser des problèmes. Il pose, bien sûr, des problèmes psychologiques et vous savez parfaitement que dans nos maisons, que ce soit au Commissariat, que ce soit chez les constructeurs, et en tout cas à E.D.F., nous avons, dans notre personnel, des gens qui restent attachés à cette filière comme on reste attaché à des choses auxquelles on a travaillé très longtemps, et qu'on a réussies. Nous avons réussi St-Laurent, St-Laurent marche et marche bien. Il y a donc un problème psychologique, un attachement incontestable d'une partie de notre maison à cette filière, à laquelle nous avons consacré tous nos soins pendant de longues années. Le Commissariat rencontre certainement le même problème.

énergie nucléaire

Membre d'Europressatom

VOL. 11 - N° 8 - NOVEMBRE 1969

Position d'E.d.F. devant le choix des filières

Lors de la présentation de St-Laurent-des-Eaux à la presse, le 16 octobre, M. Marcel Boileux, Directeur Général d'Électricité de France, a pris une position nette en faveur d'un auditoire composé des principaux responsables du C.E.A. et de l'E.D.F. : il s'est déclaré partisan, malgré la réussite technique de St-Laurent-des-Eaux, d'abandonner la filière graphite-gaz qui donne un prix de revient du kWh trop élevé.

On sait qu'E.D.F. est depuis longtemps favorable à cet abandon, puisque M. Decelle, prédécesseur de M. Boileux à la tête d'E.D.F., aurait démissionné en raison de la volonté du gouvernement de poursuivre l'implantation de centrales graphite-gaz (depuis lors le projet Feissenheim a été abandonné).

Cette position est controversée par les syndicats C.G.C. du C.E.A. qui déclarent :

« Quant au choix entre les filières, il demande d'être guidé par des considérations objectives. On peut s'étonner que les défaillances techniques soient impulsées aux seules centrales graphite-gaz, alors qu'elles ne sont pas nucléaires mais liées à l'augmentation de la taille des centrales, quel que soit leur type. On peut également s'étonner d'assertions lassantes curieusement à faire croire que telle filière est d'un prix extrêmement élevé et telle autre d'en bon marché imbattable, alors que les deux connus sont pratiquement identiques, à 10 % près. On peut s'étonner encore de voir indiquer pour le fuel, seul rival de l'énergie nucléaire, des prix de 0,6 centime par thermie, alors que la centrale la plus récente est alimenter à 0,8 centime. Chacun sait, d'ailleurs, que le prix de fuel pourrait effectivement s'élever à 0,6 centime par thermie et au-delà, mais tributaire sous la pression du concurrent nucléaire ».

Le lecteur trouvera ci-après le compte rendu sténographique de la partie de la Conférence de presse où M. Boileux a traité de la politique nucléaire d'E.D.F.

J.M.B.

E.d.F. préconise les réacteurs à eau légère (*).

« ... Les autres questions concernent essentiellement la politique nucléaire, tout ou moins de l'E.O.F., et je pense qu'à cet égard, il y a un certain nombre de points que l'on peut souligner.

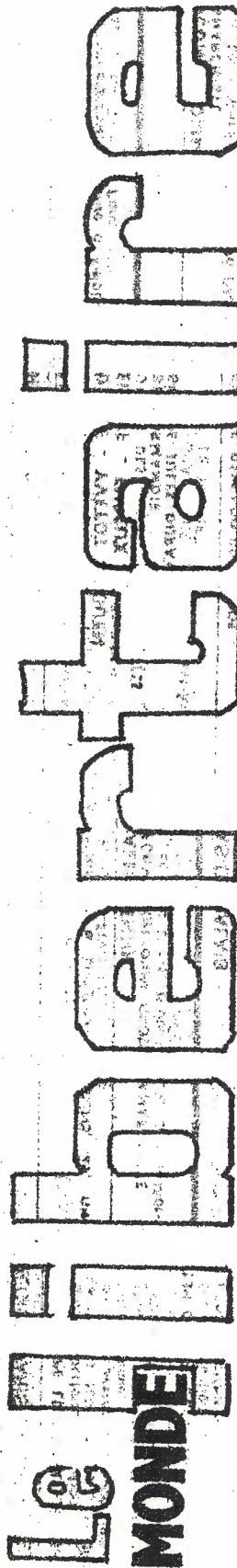
Le premier, tout d'abord, c'est que cette centrale que vous venez de visiter répond parfaitement au contrat, en ce sens que son coût est à peu de chose près conforme au devis qui avait été fixé (815 millions de francs pour St-Laurent I et 605 pour St-Laurent II, en francs courants et taxes comprises). Elle marche parfaitement bien, comme j'ai eu l'occasion de le souligner, et le coût du kWh auquel elle parvient est parfaitement homogène avec les perspectives envisagées à l'époque du rapport BI-UMA-PICARO, à une époque où le prix de la thermie était beaucoup plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui, de sorte qu'on ne peut pas regretter rétrospectivement la décision qui fut prise à l'époque, puisque l'outil auquel nous sommes parvenus aujourd'hui est bien l'outil qu'on avait envisagé de faire à l'époque où on l'a décidé.

Mais, entretemps, il s'est passé un phénomène fondamental dans le domaine de l'énergie classique : c'est la baisse considérable du prix de l'énergie primaire. En francs 1969, le prix moyen de la thermie rendue dans une centrale était, il y a dix ans, de l'ordre de 1,50 centime. Il est aujourd'hui de 0,95 centime, et nous avons d'ores et déjà entre les moins des contrats fuel à long terme sur lesquels le prix de la thermie est de l'ordre de 0,55 à 0,60 centime. C'est vous dire l'extraordinaire effondrement du prix de l'énergie primaire. J'insiste sur le fait qu'il s'agit de contrats à long terme, donc de prix significatifs. Ce n'est pas un hasard de la conjoncture, c'est vraiment une tendance à un abaissement très important des prix. Il est évident qu'un outil, qu'il soit hydraulique ou nucléaire,

qui était conçu comme rentable à une époque où la thermie valait 1,50 centime, peut très bien en plus l'être à un moment où la thermie vaut 0,60 centime. C'est un des phénomènes essentiels qui viennent affecter la rentabilité de nos ouvrages.

Dans l'état actuel des choses, par rapport aux thermies classiques, il faut bien le reconnaître le nucléaire n'est pas rentable.

Nous pourrions nous contenter de tirer cette conclusion : « puisque le nucléaire n'est pas rentable, n'en faisons plus ». Je pense que ce serait une politique à courte vue. Certainement une politique à courte vue pour notre pays, parce que la France, au cours des années passées, a constitué des équipes nucléaires. Je ne parle pas, ou peu, des équipes que nous avons, nous-mêmes à l'E.D.F. ou au C.E.A. ; c'est surtout dans l'industrie qu'il y a des équipes nucléaires. Il y a donc un devoir, il serait tout à fait dommage de passer cet devoir par profits et pertes, en renonçant pendant un certain nombre d'années à construire des centrales nucléaires.



Organe de la Fédération Anarchiste

No 155 • Novembre 1969 • 2 F

A SACLAY

5 AGENTS DU CENTRE D'ETUDES NUCLEAIRES DE SACLAY FONT LA GREVE DE LA FAIM

Depuis lundi 27 octobre, nous avons commencé une grève de la faim, pour protester :

1^e CONTRE LE LICENCIEMENT de 100 femmes de ménage sur 350. Ce licenciement nous paraît particulièrement scandaleux et révélateur de notre société. Il s'agit d'économiser 2 millions de NF sur un budget du C.E.A. de 2,5 milliards de NF. Pour ce faire on condamne des personnes à vivre avec des retraites de l'ordre de 100 F par mois et par conséquent on les réduit au dénuement.

Pour nous, le RESPONSABLE de la situation reste le DIRECTEUR DU CENTRE qui, tel Ponce Pilate, s'en lave les mains en disant qu'il n'a fait que réduire les crédits de nettoyage.

Nous n'acceptons pas de jouer le jeu de la division du personnel entre agents du C.E.A. (les nobles) et agents des entreprises extérieures (les parias) que veut nous imposer l'administration et par lequel une partie du personnel est tentée. Pour nous tous les travailleurs que qu'ils soient ont droit à une vie décente.

2^e CONTRE LES PROCEDURES ARBITRAIRES de plus en plus fréquentes qui ont cours au C.E.A. Après les oppositions non justifiées à des avancements et des promotions, après l'enlèvement sur le site d'un de nos camarades, on vient de licencier deux infirmières en régie pour les remplacer par deux autres, on vient d'arracher des mains d'un de nos camarades son autorisation d'entrée ; ces mesures ont été prises sans aucune espèce de justification.

Utiliser d'autres critères que les critères strictement professionnels à l'égard de salariés qui n'ont d'autres moyens de vie que leur salaire, c'est tourner la justice.

Nous nous opposons à tout licenciement.

Nous demandons la réintégration des trois agents en régie exclus du centre.

Nous voulons que désormais les motifs des décisions prises par le C.E.A. à l'encontre de ses agents ou des agents des entreprises extérieures soient communiqués officiellement aux intéressés.

Nous refusons d'être les complices d'une société hypocrite et lâche qui fait toujours payer ceux qui peuvent le moins se défendre.

Nous refusons d'être les complices d'une société répressive qui utilise tous les moyens, même ceux qui contreviennent à sa propre légalité, pour conditionner et intimider ceux qui, en définitive, sont à la source de toute richesse, les travailleurs.

Signé les agents du CEN-SACLAY :
 Bernard GONEL - Gérard LABOUREUR - René MOUHOT - Hervé NIFENECKER - François de LA PLAZZA.

La Fédération anarchiste, le Monde libertaire sont auprès de ces cinq courageux camarades et leur expriment leurs sentiments fraternels et de solidarité.

Dernière heure :

Les 5 grévistes de SACLAY sont « mis à pied » par la direction.

LA « NOUVELLE SOCIÉTÉ »

Un agent du C.E.A., François Della Piazza, membre du Conseil syndical de la section F.O. de SACLAY, a été « enlevé » de son lieu de travail dans le courant de la journée du 25 septembre par des « personnes » accompagnées de responsables de la sécurité du centre de SACLAY. Il a été relâché au bout de 24 heures.

Le directeur et le directeur adjoint du centre de SACLAY ont affirmé ne rien savoir de plus que les organisations syndicales.

On pourrait se demander si les clauses de « fautes lourdes » que l'administration du C.E.A. essaie de faire inscrire dans la convention de travail n'ont pas pour objectif de favoriser les opérations de police à l'intérieur des centres.

Et certainement serait-on très près de la vérité.

F.O. La Hague (1-10-69.)

Pour une information objective

On parle à nouveau beaucoup de l'intention de la France d'abandonner la filière uranium naturel/graphite/gaz des réacteurs de puissance en faveur de la filière uranium enrichi/eau légère, dite «américaine». Mais on a l'impression, une fois de plus, que les articles consacrés à ce sujet ne sont pas toujours rédigés avec objectivité ou compétence.

On affirme par exemple que la filière américaine serait économiquement plus rentable que la filière uranium naturel/graphite/gaz. Mais, quelle que soit l'opinion des autorités françaises à ce sujet, il nous semble qu'une étude beaucoup plus approfondie devrait être menée sur cette rentabilité, compte tenu du taux d'intérêt et des disponibilités en énergie classique dans les différents pays. A notre connaissance, il n'existe pas de comparaison chiffrée de la rentabilité des différentes filières s'appliquant aux conditions particulières de la France; à ce jour, aucune comparaison de ce genre n'a été publiée.

Dans un grand quotidien du Sud-Ouest, il en a été question récemment et l'auteur précise que la décision d'abandonner la filière uranium naturel/graphite/gaz aurait déjà été prise. Ce genre d'information ne peut inspirer confiance lorsqu'on lit par ailleurs que G-1 est une centrale française menacée par ce changement de politique (G-1 a été définitivement arrêtée au cours de cette année) et que EL-4 serait modérée et refroidie à l'eau lourde (EL-4 est refroidie par un gaz). L'auteur prétend encore que le coût du kilowattheure nucléaire français ne peut pas supporter la comparaison avec celui des centrales de conception américaine... Sur quelles bases cette comparaison a-t-elle été faite? Qu'on ne nous cite pas la centrale de Chooz, équipée précisément d'un réacteur à eau sous pression, et qui est arrêtée depuis plus d'un an à cause d'une rupture dû à la fatigue. Ce sont là des choses qui comptent. Prétendre que les centrales de Dresden, de Yankee ou d'Indian Point — les seules qui fonctionnent déjà depuis quelque temps avec des réacteurs à eau légère — donnent d'excellentes performances, c'est mal connaître leurs difficultés.

On nous assure aussi que la filière uranium naturel/eau lourde n'a pas fait ses preuves. Ce n'est pas l'opinion du Canada et encore moins de la Suède, même si l'on étudie d'autres filières dans ces deux pays. Les Anglais ont remplacé l'uranium naturel par l'uranium légèrement enrichi, tout en conservant le graphite et le gaz carbonique. De cela, on ne parle pas. Enfin, les surrégénérateurs, domaine dans lequel la France est à la pointe du progrès, donneront la vraie solution du problème de l'approvisionnement en électricité nucléaire. Ces réacteurs auront besoin de plutonium produit dans les convertisseurs. Qui oserait affirmer, parmi les producteurs de plutonium, qu'un réacteur à base d'uranium naturel est plus mal placé qu'un réacteur P.W.R. ou B.W.R.?

En un mot, nous plaidons pour une information plus objective et mieux documentée, et cela même pour le grand public qui ne lit pas la presse spécialisée.

Francis Gérard

FRANCIS GÉRARD.

CANARD
5/11/69

Des veaux gouvernés par des ânes

CETTE présentation du budget de 1970 est sans doute la plus effarante qu'un parlement français ait jamais entendue. C'est une véritable confession publique, où les ministres viennent avouer, l'un après l'autre :

— Je ne suis qu'un pauvre crétin, indigne de la haute fonction que je suis censé assumer. Dans le secteur qui m'est dévolu, ça allait plutôt mal jusqu'ici, et les Français râlaient à juste raison. Eh bien, ça ira plus mal encore, car j'ai accepté qu'on me rogne ma part de crédits, déjà insuffisante. Que diront les Français, qui n'ont jamais versé autant d'argent à l'Etat ? Ils râleront encore plus, mais je n'y peux rien. Personne ne m'a demandé mon avis avant d'établir ce budget ridicule où, pour continuer à payer sa note de frais de prestige au vieux Général qui nous a ruinés, on sacrifie l'avenir du pays. Il a feint de se retirer, mais c'est toujours lui qui fait la loi. Comme l'a fort bien dit notre collègue Chalandon : « C'est un budget subi. » Subi par Pompidou, subi par Chaban, subi par Giscard, et surtout, subi par les cinquante millions de veaux de Français...

Ainsi ont dit, ou diront, à tour de rôle, toutes ces Excellences de pacotille. En d'autres termes, peut-être, mais ça revient au même...

●
Pour sa part, le ministre des P.T.T. n'a pas ajouté, mais nous le faisons pour lui :

— Les Français patient pour avoir de meilleurs services postaux, mais je projette de leur supprimer toutes les distributions de l'après-midi, com-

me mon prédécesseur l'a fait le samedi. Ici, on n'arrête pas le progrès, on le fait reculer. Nous sommes les plus mal pourvus en téléphones, mais notre téléphone est plus cher que partout ailleurs. Nos techniciens ne sont pas plus bêtes que d'autres, mais il faut croire que ce n'est pas le cas de leur ministre. Lequel, incapable de faire marcher ce service, va le confier au secteur privé. de sorte que les Français paieront deux fois : à l'Etat comme contribuables, à la société privée comme usagers... Votre ministre n'est pas seulement un incapable, il est aussi un tricheur. J'ai dénoncé lundi certains abus préjudiciables aux chèques postaux, me gardant bien de souffler mot du vrai scandale : à savoir, l'Etat, quand il préleve des fonds des chèques postaux, verse à ceux-ci un intérêt dérisoire de 1.5 %, alors que les P.T.T., pour combler leur déficit, sont obligés d'emprunter à 8 %. Quand il s'agit d'un particulier, on appelle ce petit jeu de la « cavalerie », et on le met en taule. Messieurs, votez... Veaux, payez...

●

Le ministre de la Santé publique n'ajoutera pas, mais nous le faisons pour lui :

— Les Français patient davantage pour avoir plus d'hôpitaux, non seulement je ne leur en donne pas, mais dans ceux qui existent, et dont souvent la vétusté est un vrai scandale, je chipote des lits, des médecins, des infirmières... et fais payer plus cher que dans une clinique propre et moderne.

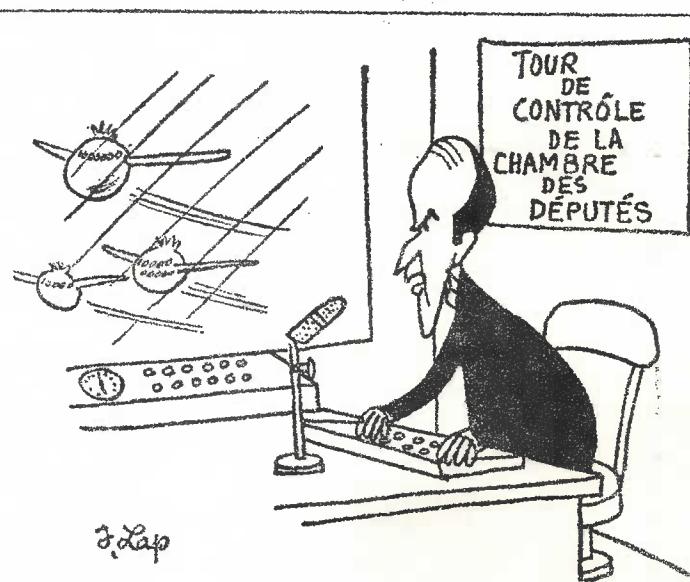
Le ministre de la Recherche n'ajoutera pas, mais nous le faisons pour lui :

— Les gouvernements dont

j'ai fait partie, notamment comme ministre des Finances, ont commis cette stupide et ruineuse erreur de la filière française nucléaire. Les responsables n'ont pas eu à rendre compte, et moi-même, je suis toujours ministre, comme si de rien n'était. Ministre de la Recherche, je rends celle-ci impossible en supprimant aux chercheurs leurs crédits d'équipement, et en abandonnant les recherches qui seraient profitables au pays. Les gribouilles qui nous gouvernent, et dont je suis, clament et proclament, cela dit, qu'il faut relever notre industrie, et la rendre compétitive, alors que dans tout pays développé, c'est connu, le progrès industriel est lié à celui de la recherche. L'issue, en ce qui nous concerne, est réglée d'avance : notre industrie, nous la braderons aux Américains ou aux Allemands, à M. Ford, que vient de recevoir Pompidou, ou à M. Thyssen... Mais notre bombe restera bien française !

La place nous manque pour rapporter ce que n'ajouteront pas, pour leur part, les ministres de l'Education nationale, du Travail, de l'Équipement et du Logement, etc.

R. Treno.



— Détournement du budget de l'Education nationale sur la force de frappe... Détournement du budget des P.T.T. sur le sous-marin atomique... Détournement du budget...

Le dernier surnom du ministre des P.T.T. : le Grin-Galley du téléphone.

Et celui de Sa Suffisance Giscard d'Estaing : le franc faron.

Le Monde

Rédaction, Administration: 5, r. des Italiens, Paris-IX. — Directeur: Hubert BEUVE-MÉRY

6-11-69

LA GRÈVE DE JEUDI

Le personnel s'inquiète de l'avenir du Commissariat à l'énergie atomique

Les organisations qui groupent les scientifiques continuent à se montrer hostiles à la politique budgétaire du gouvernement.

Recevant mardi une délégation du Centre national de la recherche scientifique, le premier ministre s'est toutefois engagé à assouplir les mesures de restrictions budgétaires.

Après les incidents de la semaine dernière, le climat est également tendu au Centre national d'études spatiales.

Surtout, l'ensemble du personnel du commissariat à l'énergie atomique — quelque trente mille personnes — est appelé jeudi à une grève nationale de vingt-quatre heures. Lancé par trois organisations syndicales, la C.G.T., F.O. et la C.F.D.T., ce mot d'ordre paraît devoir être assez largement suivi.

Un éventuel ajustement des effectifs du C.E.A. — d'ailleurs vraisemblable — ne peut avoir lieu que selon des modalités bien précises. Outre les départs volontaires — ce que l'on appelle la « fonte naturelle » — on peut envisager soit des mises à la retraite anticipées, soit des mesures d'incitation au départ, soit encore un licenciement massif.

D'après le protocole d'accord collectif signé en 1965 et modifié en juin 1968, le personnel du C.E.A. bénéficie de sérieuses garanties d'emploi : les mesures de licenciement importantes doivent être étudiées par le comité national du C.E.A. — où siègent des représentants de la direction et des syndicats — avec un préavis d'un an avant qu'une décision de principe soit prise. La mesure de renvoi ne peut elle-même intervenir que six mois après que la décision de principe a été prise.

A supposer donc que l'administrateur général du C.E.A. veuille les annoncer lors de la prochaine réunion du comité national, le 12 novembre, les mesures de licenciement ne deviendraient effectives que dans dix-huit mois.

Mais, au-delà de ce problème de la réduction des effectifs, c'est celui de l'avenir du C.E.A. qui se trouve posé. Le malaise qui règne dans les centres atomiques civils est profond. Les manifestations organisées à l'occasion du licenciement annoncé de quelques infirmières et d'une centaine de femmes de ménage (depuis sept jours cinq ingénieurs et techniciens font la grève de la faim) montrent que le climat se détériore progressivement.

C'est une ordonnance de 1945 qui a défini la mission impartie au C.E.A., lequel a enregistré d'indéniables succès : ainsi, dans le domaine militaire, bien que la mise au point de la bombe thermonucléaire ait demandé des délais anormalement longs; dans le secteur de la recherche fondamentale, où la prospection des minerais d'uranium a été conduite avec beaucoup de dynamisme. Il s'en faut, en revanche, que les études dans le domaine des centrales nucléaires aient toujours conduit à des résultats.

De même, on ne peut que regretter le tour que le commissariat a donné à ses relations avec les pays étrangers, ceux de l'Euratom notamment, et l'image qu'il a ainsi donnée de notre pays.

A ces échecs, qu'il serait logique de sanctionner, sont venus s'ajouter le style adopté par le C.E.A. (on a dit qu'il constituait un Etat dans l'Etat) et une inadaptation de ses structures aux conditions économiques actuelles. C'est en effet l'E.D.F. qui est maintenant responsable de l'effort français en matière de centrales nucléaires et c'est à l'industrie privée qu'il revient de le mettre en œuvre.

Déjà, alors qu'il était ministre de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales, M. Galley a prédit un avenir sombre au C.E.A. Mais les mesures, que semblaient appeler ces propos, n'ont pas été prises. Le personnel du C.E.A. n'ignore rien des difficultés qui l'attendent (les deux réacteurs G-2 et G-3 de Marcoule vont être arrêtés dans peu d'années, et le personnel de l'usine de séparation isotopique de Pierrelatte est, de toute évidence, trop nombreux et vit dans l'incertitude du lendemain).

Une des raisons de cette situation vient de ce que le gouvernement n'a pas pu définir une politique électronucléaire. Après que l'E.D.F. eut indiqué sa préférence pour les centrales à eau, un comité interministériel a été consacré à cette question. Il s'est séparé sans avoir pris la moindre décision... Or c'est seulement après qu'une orientation nouvelle aura été choisie qu'il sera possible de définir les missions nouvelles à confier au C.E.A. et de préciser quelles devraient être l'ampleur et la nature d'éventuelles mesures de licenciement.

A l'heure actuelle, on sait seulement que ces missions nouvelles pourraient consister notamment à faire du C.E.A. un centre de technologie avancée... C'est le ministre du développement industriel et scientifique qui l'a récemment annoncé lui-même, mais les précisions manquent encore et on ignore l'étendue des remaniements qu'appellerait l'octroi au commissariat de cette responsabilité nouvelle.

NICOLAS VICHNEY.

MANIFESTATION SILENCIEUSE AU CENTRE DE SACLAY

Au centre d'études nucléaires de Saclay, le climat social demeure tendu. Cinq employés (un ingénieur polytechnicien, deux techniciens supérieurs et deux agents techniques) observent, on le sait, une grève de la faim depuis dix jours. Mardi, des membres du personnel ont manifesté silencieusement à l'intérieur de l'établissement par solidarité avec les grévistes de la faim.

Le licenciement de quatre-vingt-dix-huit femmes de ménage sur un effectif de trois cent cinquante est à l'origine de ces manifestations. Il résulte des compressions budgétaires décidées par le commissariat à l'énergie atomique. Ces mêmes compressions sont également à l'origine de l'ordre de grève lancé pour jeudi par les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et F.O. du commissariat, qui représentent à eux trois 55 % des salariés du C.E.A. Les syndicats craignent en effet que ces économies budgétaires n'entraînent dans les dix-huit mois le licenciement de quelque deux mille à trois mille salariés, sans que les problèmes de l'ouverture du C.E.A. et du reclassement de ces personnels aient été préalablement abordés. (Voir page 1 l'article de Nicolas Vichney.)

FPN

Des licenciements, pourquoi ? socialiste

Le Conseil national

- Salue les six techniciens de Saclay qui mènent depuis le 27 octobre une courageuse grève de la faim pour protester :
 - contre le licenciement scandaleux de 100 femmes de ménage;
 - contre les procédures arbitraires permettant toutes les injustices.
- S'indigne de l'intervention de la force armée dans le Centre de Saclay (250 gendarmes mobiles pour expulser les grévistes et les délégués syndicaux).
- Dénonce la politique hypocrite du C.E.A. qui, par des mesures mesquines d'économie (2 millions de F sur un budget total de 2,5 milliards), frappe les travailleurs les plus démunis et joue le jeu de la division du personnel, encourageant ainsi au C.E.A. un égoïsme professionnel et développant une mentalité de castes privilégiées.
- S'élève contre les mesures prises par l'Administration, contraires à l'accord signé en juin 68.
- Dénonce l'orientation de la politique du régime qui aboutit, en particulier pour le C.E.A., à une diminution de la recherche fondamentale et à l'attaque contre les personnels de la filière française. Par ses attaques contre l'ensemble du secteur nationalisé, le gouvernement jette le discrédit sur les services publics, favorise le démantèlement du potentiel scientifique et industriel et montre ainsi sa soumission à l'imperialisme américain.
- Affirme que seul le socialisme sera capable d'apporter les solutions justes et humaines aux problèmes des travailleurs. □

UNI...

JEUDI 6 NOVEMBRE

N° 428, 1,50 F.



Fait sans précédent, 240 gardes mobiles pénètrent dans la nuit du 27 octobre dans le Centre d'études nucléaires de Saclay, investissent le bâtiment syndical pour en expulser cinq grévistes de la faim et six délégués du personnel qui les accompagnaient. Ainsi l'ordre règne.

Par leur geste exemplaire les cinq grévistes de la faim — tous militants syndicalistes actifs — entendent dénoncer devant les travailleurs et l'opinion publique la politique sournoise de licenciements accompagnée de répression policière qui s'est manifestée brutalement par le renvoi de cent femmes de ménage âgées et de trois travailleurs « sous régie » militants syndicalistes.

L'administration applique dans le secteur atomique une politique aux composantes multiples qui seront analysées dans un article ultérieur : compression budgétaire, démantèlement d'un potentiel de recherche, absence de programme scientifique à long terme, mainmise de trusts inter-

nationaux sur l'industrie (Westinghouse s'apprête à prendre possession de Jeumont-Schneider, constructeur de réacteurs nucléaires. Les directions syndicales semblent dépassées par l'ampleur des affrontements qui se préparent. Et pendant ce temps cinq camarades suivent la grève de la faim depuis lundi 27 octobre.



COMBAT

18, RUE DU CROIS

GREVE AU C.E.A.

Les syndicats entendent attirer l'attention de l'opinion sur les indécisions de la politique de la recherche (page 11)

la résistance à la Révolution
ENNES GROUPEES) 50 C.

EN

SOCIAL

LE C.E.A. EN GREVE

Aujourd'hui le Parlement doit débattre du budget du Ministère du Développement Industriel et Scientifique. Ce débat va se dérouler dans un contexte tendu puisqu'aussi bien les organisations syndicales CFDT, CGT et FO du personnel du CEA (30.000 personnes) ont décidé d'organiser ce même jour un ensemble d'actions revendicatives dans le cadre d'une grève de 24 heures. On sait d'autre part que depuis plus de 10 jours cinq chercheurs du Centre d'Etudes Nucléaires de Saclay poursuivent une grève de la faim pour protester contre des licenciements de

Au Centre d'Etudes Nucléaires de Saclay, cinq chercheurs entament aujourd'hui leur 10e jour de grève de la faim.

Comment en est-on arrivé là ? Il y a deux semaines l'administration annonçait le licenciement de 98 femmes de ménage et renvoyait peu après 3 travailleurs sous contrat connus pour leurs activités syndicales. Ces mesures furent prises en violation de l'accord-cadre signé entre l'administration et les syndicats qui prévoient la consultation d'instances où le personnel est représenté (conseils d'unité, comité d'établissement) : C'est après l'échec de toutes négociations que cinq militants syndicalistes connus à Saclay ont commencé la grève de la faim pour protester contre les licenciements et les procédures arbitraires. Dans la nuit du lundi au mardi 28 octobre, un escadron de gendarmerie pénétrait à l'intérieur du Centre de Saclay et expulsait des locaux syndicaux les cinq grévistes

et les délégués du personnel qui les assistaient.

À l'origine de ce conflit on retrouve un fait bien connu dans les organismes de recherche publics. L'absence de perspective politique conduit par solution de facilité à décréter pour des secteurs entiers une compression budgétaire brutale. Celle-ci aboutit parfois à arrêter le fonctionnement de laboratoires fatigués et décrédit. Elle aboutit ici à priver brusquement de leurs salaires des femmes âgées qui ne trouvent pas de remplacement.

Il est indispensable que le gouvernement définisse clairement et rapidement la politique qu'il compte suivre dans le domaine de la recherche et alors seulement pourra être étudiée et négociée l'évolution sans doute nécessaire de certains secteurs.

personnel de service.

À l'origine de ce trouble il semble bien qu'il faille placer l'indécision qui caractérise l'action du gouvernement en matière de politique de recherche comme de l'application immédiate de cette recherche (l'affaire récente des Centrales Nucléaires illustre ce « flou » dont nous parlait l'un des chercheurs de Saclay).

Nos lecteurs trouveront ci-dessous le texte d'une analyse des événements de Saclay que nous ont fait parvenir plusieurs chercheurs qui y sont employés.

reconversion des chercheurs et du personnel associé ne se résoudra pas par simple compression budgétaire conduisant aux licenciements.

Elle ne aurait été que l'aboutissement d'une politique à long terme prévoyant les emplois de remplacement et la formation professionnelle correspondante.

Il est significatif que le régime actuel réponde à l'inquiétude des travailleurs de la recherche par le licenciement de syndicalistes et l'envoi des gendarmes.

Il est également significatif que des hommes conscients du refus délibéré de discuter de l'administration, et de l'impasse des négociations syndicales, sur un problème qui est en réalité politique aient été amenés à choisir ce geste individuel courageux qu'est la grève de la faim.

POUR QUOI LA GREVE DU 6 NOVEMBRE

La journée de jeudi 6 Novembre doit donner tout son sens à notre action.

Nous ne pouvons pas accepter que 20 ans d'études, de recherches, de réalisations soient supprimés, nous exigeons une véritable politique nationale de la recherche et de l'industrie, une définition précise des missions et des programmes du CEA, une réorganisation démocratique de l'entreprise.

Nous ne pouvons pas accepter que plusieurs milliers de licenciements soient annoncés au Comité National du 12 Novembre, alors que l'administration refuse toute discussion sur les problèmes de fond : nous exigeons la reconversion des travailleurs des secteurs en baisse d'activités après un examen sérieux de l'ensemble de la situation et la consultation des organisations syndicales.

Nous ne pouvons pas accepter que l'administration, ne voulant pas avouer son incapacité à résoudre les vrais problèmes, essaye de faire la preuve de son autorité en maintenant sa position sur le licenciement scandaleux des femmes de ménage, ne respecte pas l'accord-cadre lorsqu'il s'agit d'attaquer des militants syndicalistes des entreprises extérieures, frappe de sanctions les grévistes de la faim et n'hésite pas à faire appel à 250 gendarmes mobiles pour les expulser du Centre ainsi que six délégués syndicaux, enfin, refuse de réunir le Comité d'Etablissement pour discuter clairement des problèmes de gestion et de leurs conséquences.

La journée de Jeudi est une preuve à laquelle ne se tromperont ni l'Administration, ni le gouvernement, saclay n'est plus seul, les organisations syndicales ont appelé à la grève l'ensemble des Centres du CEA le jour même où le budget de la recherche est en débat à l'Assemblée Nationale.

L'organisation de la journée est la suivante :

- 9 h 30 Assemblée Générale du Personnel devant le BAT. 71, puis assemblées de base, délégations auprès des groupes parlementaires, des journaux et de la radio.

Dès la fin de la matinée des groupes de militants iront distribuer des tracts à la population dans différents secteurs de PARIS.

- 14 H départ pour un meeting à la BOURSE DU TRAVAIL, rue charlot près de la place de la République, où seront réunis les grévistes des Centres de la région Parisienne et des délégations d'autre organismes de recherche.

Nos objectifs sont clairs, nous demandons :

- une véritable politique nationale de la Recherche,
- la définition des missions et des programmes au CEA, et d'objectifs assurant la garantie de l'emploi,
- le droit au travail pour tous, y compris les femmes ménage,
- pas de licenciements mais une reconversion des travailleurs des secteurs en baisse,
- le respect de l'Accord Cadre et l'arrêt de la répression, en particulier en ce qui concerne les entreprises extérieures,
- pas de sanctions pour les grévistes de la faim.

Nos 5 camarades grévistes de la faim en sont aujourd'hui au 10 ème jours de grève pour soutenir notre action.

L'ACTION DE JEUDI EST DETERMINANTE, TOUS LES TRAVAILLEURS DE SACLAY DOIVENT EN AVOIR CONSCIENCE ET Y PARTICIPER.

C. F. D. T.

C. G. T.

C. G. T. F. O.



Le Syndicat

Spécial C. E. A.
FORCE OUVRIÈRE
est. 63

CLAY

INTOLÉRABLE ENLÈVEMENT

Superficiellement ce qui s'est passé à Saclay à la fin de la dernière semaine de septembre serait plutôt comique.

Pourtant, nous y regardons à deux fois, nous prenons l'incident très au sérieux et nous vous demandons d'en faire autant.

Le jeudi 25 septembre, un membre du Conseil syndical de la section F.O. de Saclay a été quasiment enlevé, sur son lieu de travail.

Nous disons bien enlevé car, s'il n'y avait eu — par hasard — quelques témoins, personne n'en aurait rien su. Personne parmi les intéressés, c'est-à-dire les travailleurs.

Notre syndicat a donc dû mener sa petite enquête, prendre contact avec un avocat et intervenir pour faire libérer notre camarade. Libération qui a été effective le vendredi 26, vers 17 heures.

••

Mais pourquoi donc a-t-il été arrêté ? C'est là que commence le côté rocambolesque de l'affaire. Du rocambolesque, mêlé à du mesquin et du dangereux.

Notre camarade est membre de la Commission « Education permanente » de Saclay et, depuis quelque temps, il était question qu'il prépare un travail sur l'anarcho-syndicalisme (comme d'autres en ont fait ou en feront sur d'autres parties de l'histoire du mouvement ouvrier international et des idées sociales, histoire qui appartient en propre au patrimoine culturel de tous les travailleurs).

Il avait reçu une reproduction d'un journal anarcho-syndicaliste des années 1910, contenant une recette pour fabriquer des bombes (recette qu'il est facile de déclarer bonne quand on veut chercher des croisses à quelqu'un, mais dont il serait beaucoup plus difficile de démontrer expérimentalement l'efficacité). Cette reproduction, au milieu d'autres papiers, notre camarade l'a oubliée dans une enveloppe sur une table de la cantine 2 de Saclay.

Quelques minutes plus tard, l'enveloppe était portée au gérant qui prétend l'avoir transmise aussitôt à la direction du centre. Cela se passait le mardi 23 septembre, entre 12 et 14 heures. On connaît les conséquences.

••

Le directeur du Centre a reçu les organisations syndicales le vendredi 26 et a déclaré ne pas connaître les raisons de cet « enlèvement ».

Le samedi matin 27, au cours d'une seconde entrevue, il leur expliquait que, depuis plusieurs mois, quelques faits litigieux avaient été observés sur le Centre qui pouvaient être soit accidentels, soit dus à des malveillances et qu'une commission rogatoire avait été lancée à sa demande.

En foi de quoi un texte vieux d'environ 60 ans avait provoqué son effacement. Sans doute est-il encore traumatisé par la mal-junité.

Cet incident qui frise le canular, nous en avons tiré quelques enseignements que nous tenons à porter à votre connaissance.

On a vu par exemple des responsables syndicaux (pas à F.O.) apeurés par la crainte d'une provocation « gauchiste ». De fameux « responsables », ceux-là aussi.

On a aussi vu fleurir des textes à exploitations diverses.

Pour Force Ouvrière, les responsables de « l'enlèvement » sont ceux qui l'ont provoqué et ceux qui ont essayé de le camoufler. Nous ne sommes pas dupes et affirmons qu'en la circonstance toute la responsabilité repose sur la hiérarchie de direction du Centre, et en particulier sur le directeur.

••

En conclusion, nous insistons bien sur le fait que, quelles qu'en soient les raisons, les syndicats ne peuvent admettre — et laisser faire — qu'on vienne arrêter un travailleur sur le lieu de son travail, en catimini, sans que les représentants du personnel en soient officiellement informés. Ne pas réagir vigoureusement contre de tels agissements c'est s'en rendre complices. C'est laisser la place, par lâcheté ou par inconscience, à l'instauration sournoise d'un régime totalitaire...

Et quand on connaît la volonté bien déterminée de faire inclure dans la convention de travail les deux nouveaux alinéas concernant les « fautes lourdes » (qui relèvent purement et simplement du droit commun et non du droit du travail) on est amené à se poser quelques questions dont certaines réponses possibles ne sont pas réjouissantes.

Nous insistons donc auprès de vous pour que vous en preniez tous conscience.

**LA LIBERTÉ COUTE CHER,
êtes-vous prêts à en payer le prix ?**

JEAN-JACQUES
SERVAN-SCHREIBER

On se répète, au gouvernement, une boutade lourde de sens : « Au fond, notre indépendance désormais consiste à avoir la liberté de choisir entre Westinghouse et General Electric. »

Ce qui veut dire : puisque la tentative « d'indépendance » industrielle et technologique du gaullisme a échoué, et puisque les autres nations européennes se sont mises entre les mains des grandes industries américaines, il ne nous reste plus qu'à en faire autant, et même plus vite.

RENONS un exemple : les filières nucléaires. Ayant échoué dans notre effort dit « national », nous avons à nous prononcer entre la soumission à des licences américaines ou l'alliance avec les industries allemandes et anglaises. Analyse du gouvernement : puisque les Allemands et les Anglais sont déjà sous licences américaines, autant s'entendre directement avec les Américains.

Or ce n'est pas exact. Les Allemands comme les Anglais ont une réelle autonomie nucléaire ; nous pouvons, et nous devons, nous entendre avec eux si notre intention est de faire une Europe qui puisse tenir tête à l'Amérique. Est-ce notre intention ?

Autre affaire majeure : les industries mécaniques et électriques. Les grandes firmes allemandes (A.e.g. et Siemens), qui coordonnent maintenant leurs activités, nous offrent l'alliance. Raisonnement du gouvernement : ce groupe est tellement puissant que les nôtres qu'il vaut encore mieux s'entendre avec les firmes américaines (Westinghouse en particulier) contre la concurrence du voisin.

L'énergie atomique
en grève

Si les travailleurs de quatre centres du Commissariat à l'énergie atomique ont suivi, jeudi dernier, l'ordre de grève lancé par la C.g.t., F.o. et la C.f.d.t., c'est qu'ils vivent dans l'anxiété. Le budget du C.e.a. est l'un des plus durement frappés par le plan d'austérité : 1 827 millions en 1970, pour 1 945 l'an dernier, soit en pratique une diminution de l'ordre de 15 %. Elle se traduira nécessairement par des licenciements que l'administrateur général, M. Robert Hirsch, doit annoncer jeudi.

Mais les syndicats redoutent que « l'austérité » ne recouvre une volonté plus profonde de démantèlement. Le C.e.a. — 30 000 travailleurs — a acquis une puissance et une indépendance qui lui ont valu de solides ennemis. Au moment où le gouvernement envisage d'abandonner la construction des centrales atomiques mises au point par le C.e.a., c'est son existence même qui est en jeu. La menace plane sur les 700 personnes directement employées à l'étude des centrales et, indirectement, sur les 4 000 travailleurs de Marcoule et de la Hague.

Quant aux chercheurs, ils ne sont guère plus rassurés par les projets de M. François-Xavier Ortoli, qui voudrait faire du C.e.a. un institut technologique avancé au service de l'industrie.

L'EXPRESS

ABANDONNER, l'une après l'autre, nos industries au contrôle américain plutôt que d'accepter, au nom du respect que d'accepter, l'homme qui est à Colombey, la supranationalité en Europe serait une erreur politique en Europe serait une plus, une faute désastreuse et, de plus, une faute morale. La grande affaire pour la France, c'est la réhabilitation complète de l'Allemagne ; c'est l'effacement à jamais des carnages de l'Histoire dans la fraternité concrète.

Il n'est pas vrai que nous n'ayons plus le choix qu'entre General Electric et Westinghouse. La voie du salut, pour nous, est en Europe. Certes, elle demande du courage. Il est plus facile de se livrer aux lointains Américains, en invoquant la « fatalité », et de réveiller les réflexes contre l'ennemi hérititaire d'à côté. Mais c'est une fatalité artificielle, et ce serait un réflexe navrant. M. Chaban-Delmas évoquait, il y a quelques jours, à la radio, la nécessité d'un « supplément d'âme ». Elle ne s'impose nulle part plus que sur le Rhin. J.J. S.S. ■

Nous ne vous promettons pas la lune

gagnez de l'argent

avec **Westinghouse**

20 années d'expérience



SCIENCES

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante des professeurs P. Ricœur, B. Picinbono, F. Ellenberger et des pasteurs L. Simon, R. Cruse et G. Casalis :

Cinq travailleurs (ingénieurs et techniciens) du centre d'études nucéaires de Saclay ont commencé la grève de la faim le vendredi 27 octobre. Ils ont le soutien des sections syndicales C.G.T., C.F.D.T. et C.G.T.-F.O. Nous avons été amenés à devenir quelques-uns de leurs porte-parole dans une circonstance singulière : expulsés de Saclay par deux cent quarante gardes mobiles et maintenant suspendus jusqu'à la réunion d'un conseil de discipline, ils ont trouvé asile dans les locaux de la communauté protestante de l'Alais, dont nous sommes membres. Nous avons donc essayé de comprendre leurs raisons et leurs objectifs :

1 Au point de départ, une situation de scandale : une centaine de femmes de ménage, âgées pour la plupart, sont licenciées par l'entreprise de nettoyage qui les emploie, le C.E.A. ayant, pour faire face à la restriction de crédits qu'il subit, modifié le contrat qui règle le volume de l'emploi. Les amis disent : situation de scandale ; le C.E.A. en effet n'a même licencié personne, mais rapporté sur une entreprise extérieure la responsabilité d'une heure inhumaine qui frappe des employées âgées, peu organisées et habituées depuis des décennies à subir l'exploitation. En lui-même, ce licenciement peut pa-

raître une cause minime, à l'échelle des grands mouvements qui agitent la société (encore que le sort de cent travailleurs âgés soit plus qu'un détail, surtout quand le « détail » c'est tel homme ou telle femme). Mais cette injustice précise, dont la responsabilité se dilue dans une cascade de décisions, a paru révélatrice de la pratique habituelle d'une grande institution qui, frappée de paralysie bureaucratique, n'a pas su faire preuve d'imagination ni osé trancher dans le vif de certains avantages et de priviléges certains, ce qui lui aurait épargné la démarche oblique consistant à faire « exécuter » par une entreprise extérieure des travailleurs sans défense.

Les grévistes sont décidés à tenir jusqu'à ce que la mesure de licenciement soit annulée. La direction du C.E.A., faisant un pas à leur rencontre, ne pourrait-elle pas décider de prendre en considération les projets très précis des syndicats qui ouvrent une alternative au licenciement ?

2) Sur ce premier scandale se greffe un second : trois personnes (deux infirmières sous contrat et un travailleur d'entreprise extérieure) se voient retirer le laissez-passer sans lequel ils ne peuvent exercer leur emploi au centre de Saclay. Aux yeux des grévistes, ces actes arbitraires, gravés en eux-mêmes, sont aussi le symptôme révélateur d'un mal plus profond : l'instillation tacite de la notion de délit d'opinion dans un centre qui, étranger à toute recherche intéressante la

défense nationale et voué à la seule recherche fondamentale et à ses applications industrielles, repose sur l'esprit d'innovation, donc sur la pensée libre.

Les grévistes de la faim exigent l'annulation de ces mesures discriminatoires. La direction du C.E.A., ici aussi, ne peut-elle faire un pas ? Par exemple, mettre immédiatement à l'étude, pour ces personnes en règle, une procédure de licenciement qui leur donnerait les mêmes garanties qu'aux autres travailleurs contre l'arbitraire de l'employeur ? Comment, en effet, cette société pourra-t-elle dénoncer en son propre sein le recours à la force si ses institutions les plus officielles ne pratiquent pas un respect sourcilleux des procédures publiques, légales, paritaires, contradictoires ?

3) A leur tour, les deux incidents qu'on vient d'évoquer révèlent, aux yeux de beaucoup de travailleurs scientifiques, une situation préoccupante qui concerne l'orientation et l'avenir du C.E.A. tout entier. Le secteur d'Etat de la recherche fondamentale et appliquée n'est-il pas aujourd'hui menacé d'être progressivement étranglé au profit d'une recherche subventionnée par le secteur privé ? Les petits scandales, qui jouent aujourd'hui le rôle de détonateurs, ne sont-ils pas eux-mêmes les sous-produits d'une crise qui ne peut pas ne pas affecter le travail scientifique lui-même ? Car, comment garder l'elan et l'ardeur dans une insti-

tution qui doute d'elle-même, de son avenir et de sa finalité ? C'est sans doute cette crise profonde du C.E.A. qui vient à la surface dans le geste des grévistes de la faim. Ce geste prend ainsi la signification d'un appel à l'opinion publique et doit provoquer une prise de conscience et une prise de décision à l'échelle du C.E.A. et à celle de l'Etat.

Certes, il ne peut être donné aux intéressés une réponse immédiate qui motive la cessation de leur grève. C'est pourquoi ils ont bien fait d'accrocher le problème d'ensemble du C.E.A. à deux revendications précises susceptibles de recevoir une réponse adéquate. Mais il faudrait que cette réponse annonce elle-même la volonté de reprendre le dossier entier avec le ferme propos de défendre et de développer la recherche d'Etat ou d'établir un plan de reconversion échelonné et discuté entre tous les intéressés si des changements d'orientation apparaissent inéluctables.

4) Mais derrière ces revendications — qui sont à la fois très précises et significatives de tout un ensemble — nous avons perçu pour notre part autre chose, dont le recours à la grève de la faim en lui-même est un signe grave.

Nous nous sommes demandé comment il se fait que, dans la société actuelle, des hommes qui ne sont pas des adolescents exaltés et irresponsables mais des travailleurs éprouvés, et qui plus est des responsables syndicaux, en viennent à des actes qui, en d'autres temps, auraient paru excessifs, voire extrêmes. Ne serait-ce pas le signe que les moyens ordinaires, les interventions individuelles, les revendications syndicales, les réunions de protestation, les appels et les pétitions n'arrivent plus à réveiller une société qui n'entend plus les discours ordinaires ?

Ne serait-ce pas que cette société, dont on nous dit qu'elle est une société « bloquée », et qui est certainement une société chloroformée et anesthésiée par les paroles vaines que déversent la publicité, la presse et tous les moyens de communication, n'est plus sensible qu'au C.R.I. ?

Mais si cette société n'entendait pas non plus les gestes qui enlèvent à quelle médecine de cheval se condamnerait-elle ?

C'est là une bien inquiétante question...

Trois syndicats du Commissariat à l'énergie atomique lancent un ordre de grève pour jeudi

Après avoir marqué ces derniers jours un temps d'arrêt, l'agitation sociale semble devoir reprendre au Commissariat à l'énergie atomique. Les trois syndicats : C.G.T., C.F.D.T. et F.O., viennent en effet de lancer un mot d'ordre de grève pour jeudi, jour où le budget du C.E.A. doit être discuté à l'Assemblée nationale.

Les raisons qui poussent ces trois organisations syndicales — la C.G.C. et le Syndicat autonome n'ont pas encore pris position — sont exposées dans un tract commun qui vient d'être largement distribué dans tous les laboratoires du C.E.A. On y lit : « L'administrateur général annoncerait le 12 novembre 1969 de l'ordre de deux mille à trois mille licenciements. L'action des personnels de tous les centres est nécessaire. Les syndicats nationaux estiment qu'elle doit avoir lieu avant le 12 novembre (donc le 6. jour du débat à l'Assemblée), car la décision une fois prise sera plus difficile à combattre. Les syndicats signataires estiment nécessaire de prendre leurs responsabilités immédiatement. »

Le mouvement de grève qui doit

en principe intéresser les quelque trente mille personnes travaillant au C.E.A. se fonde donc sur la crainte de licenciements importants : deux mille six cents personnes en dix-huit mois d'après la C.G.T.

Interrogée, l'administration du C.E.A. se refuse naturellement à indiquer si elle entend prendre des mesures de cet ordre, et, dans l'affirmative, lesquelles : c'est à l'administrateur général qu'il reviendra de faire connaître ses décisions à l'occasion du prochain comité national du C.E.A., prévu pour le 12 novembre. Tout au plus, fait-on pour le moment remarquer que cette nouvelle grève a été lancée sans que les préavis légaux aient été observés.

Les GREVISTES de la FAIM se déclarent en parfait accord avec cet article

EXPRESS

évidemment mieux dépenser de l'argent sur l'atome que sur le charbon. Encore faut-il faire des choix, et que ces choix soient motivés par un souci de rentabilité sinon immédiate, du moins future. Ainsi, je trouve non seulement naturel, mais particulièrement heureux, qu'un effort ait été entrepris dans ce qu'on appelle les surgénérateurs. Notre industrie doit être dans la course pour la construction de ces réacteurs capables d'enrichir leur propre combustible (1). Selon toute vraisemblance, ce procédé sera, autour de 1985, très économique. En revanche, poursuivre l'effort consenti au fil des ans pour construire une filière atomique dite française, traînant à partir de l'uranium naturel, devient une aventure particulièrement risquée.

— Pourquoi ?

— L'uranium naturel étant, par définition, un combustible moins riche que l'uranium enrichi, le transformer en énergie implique, déjà des procédés plus complexes qui ont de solides chances d'être plus coûteux. Surtout, il y a le fait que la filière dite américaine de l'uranium enrichi s'est ouvert maintenant, à travers le monde, un énorme marché. Parvenir à la concurrence serait, certes, très profitable en cas de succès, mais les chances deviennent chaque jour plus faibles. Fonder sur elles une politique nucléaire serait vraiment jouer à la roulette.

En revanche, acheter aux Etats-Unis la licence des réacteurs fonctionnant à l'uranium enrichi peut permettre, en attendant la mise au point des surgénérateurs, de préserver les équipes industrielles françaises et de centrer leur effort sur des améliorations partielles, susceptibles de se transformer en brevets rentables.

— L'industrie française est-elle équipée pour cette tâche ?

— Le problème est précisément de lui permettre de l'être — ou de le rester, là où il existe — ou de le valables. Il s'agit de faire en sorte que, le jour venu, l'industrie française, en association équilibrée avec d'autres industries européennes, soit à la taille des surgénérateurs. Car, économiquement, c'est la fabrication en série qui compte. Plus encore que le prototype.

A mes yeux, si vous voulez, le vrai problème de la France dans les dix années qui viennent, c'est d'accroître la part du secteur rentable de l'économie nationale. Aujourd'hui, un pourcentage trop grand de la population est employé, aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie, à des activités non rentables. C'est comme une voiture dont le moteur serait trop faible. Ou la carrosserie trop lourde.

(1) En même temps qu'il brûle l'uranium et le transforme en énergie, le surgénérateur l'enrichit. Si bien que le processus, en théorie, peut être infini.

MARCEL BOITEUX, DIRECTEUR DE L'E.D.F. AVEC MARC ULLMANN.
Ce n'est pas la nationalisation qui est en cause, mais l'étatisation. »

EXPRESS

— Je n'oserais pas présenter l'E.d.f. comme un modèle, mais la préoccupation du calcul économique et de la rationalité des choix y est répandue depuis longtemps. A preuve : un éditeur français m'a récemment demandé l'autorisation de traduire dans notre langue un ouvrage américain qui, en effet, n'était lui-même composé que de traductions en anglais d'articles publiés en France par diverses personnalités de l'E.d.f.

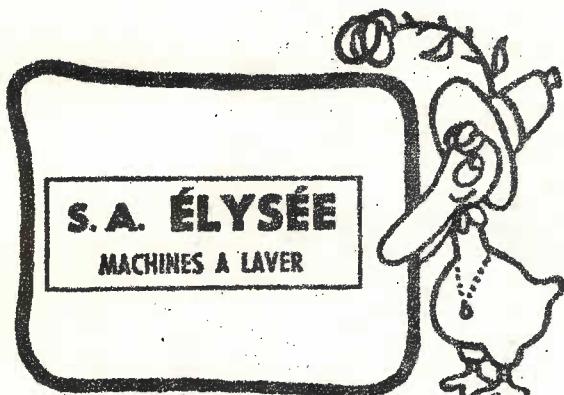
Il n'en reste pas moins vrai que certaines grandes décisions sont prises dans un cadre qui dépasse l'économie de l'entreprise et surcharge ses coûts. Je pense, en particulier, à la politique nucléaire des années passées.

— Selon vous, cela a été de l'argent gaspillé ?

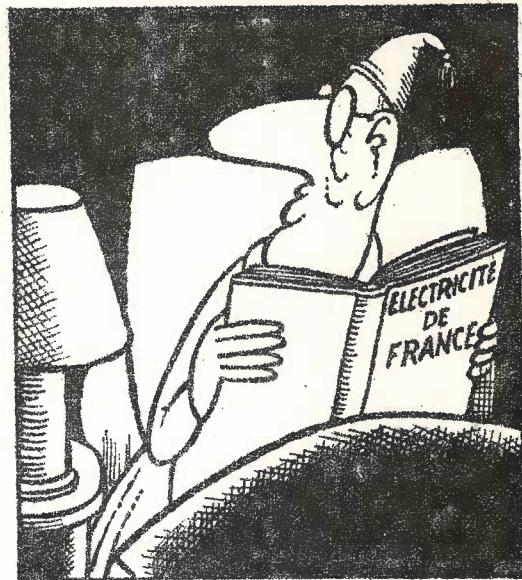
— Si l'on pense à l'avenir, il vaut



Cueilli dans
l'annuaire :



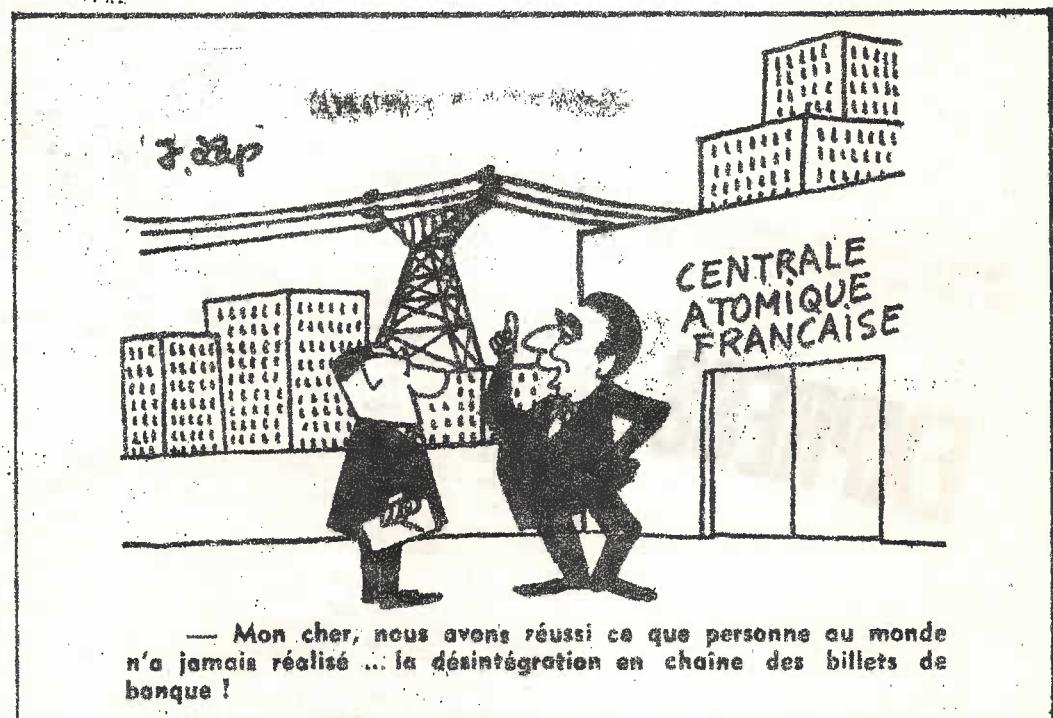
U.S. GO OHM !



escaro.

— Volta, un Italien... Ohm, un Allemand.... Watt, un Ecossais... Et maintenant, des centrales américaines ! Yvonne, apportez des bougies françaises !

— « Le Canard enchaîné ». — Mercredi 22 octobre 1969



— Mon cher, nous avons réussi ce que personne au monde n'a jamais réalisé : la désintégration en chaîne des billets de banque !

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENERGIE NUCLEAIRE
FORCE OUVRIERE

Louis BLANC
Premier Secrétaire

Et maintenant que nous avons parlé de problèmes qui, paraît-il sont une indication de notre plénitude, de notre sérieux, par rapport au classicisme du syndicalisme traditionnel, laissons parler notre cœur et examinons les évènements qui nous font qu'aujourd'hui, la réaction des travailleurs est ce qu'elle est. Et, crions le plus fort possible que si notre réveil a sonné c'est parce que d'autres l'ont remonté. Ces autres, ce sont nos camarades grévistes qui, depuis 11 jours maintenant, font la grève de la faim. Ce sont nos camarades qui par leur volonté, leur courage mettent en évidence nos faiblesses mais provoquent ainsi notre prise de conscience. Alors que nous sommes scandalisés par l'attitude de l'administrateur du gouvernement, par tous ceux dont la matière grise est névrosée par les évènements de Mai, par la manifestation du 18 septembre 68 à Saclay ce qui les anènent à des réactions dont l'humanisme, la justice, la liberté sont écartés,

Alors que nous avons compris tout cela, alors que nos camarades grévistes de la faim nous ont permis de franchir le mur du silence, sachons, nous, franchir le mur du raisonnement qui, dans le présent, vous êtes bien d'accord, nous amène à ne pas comprendre que l'appel de nos camarades ne soit pas encore entendu.

Entendu y compris par nous tous, car cet appel s'adresse aussi à nous. Leur déception serait d'autant plus grande et nous serions encore plus responsables que tous ceux que nous condamnons.

Oui, il faut terminer l'action que nos camarades ont entrepris, nous n'avons pas le droit, si ce soir le point de la situation n'a pas évolué, nous n'avons pas le droit de nous démobiliser, de partir en week-end, comme si rien ne se passait. Au contraire, il faut qu'il se passe quelque chose et ce quelque chose c'est de nous qu'il dépend.

Alors, peut-être pourra-t-on faire la différence entre la solidarité ouvrière, le syndicalisme et la société capitaliste.

LA LIBERTE COUTE CHER
*etes-vous prêts
à en payer le prix ?*

Absence de politique de la recherche -

Pour la recherche, la politique du gouvernement se limite actuellement à des considérations budgétaires. Les difficultés financières amènent le Gouvernement à des choix démagogiques, sans se soucier des conséquences à long terme des décisions actuelles. Par exemple, on a supprimé "budgétairement" la recherche sur la MHD (magnéto-hydromagnétique) et par là même, on a dispersé une équipe très valable. On supprime un investissement tel que "super-stator" pour la recherche sur la fusion contrôlée après avoir prévu le déplacement des équipes à Grenoble et construit les bâtiments pour les recevoir !

Ce que nous demandons -

- Une définition claire des programmes pour le Commissariat à l'Energie Atomique. Le potentiel humain, technique qu'il représente est trop précieux pour le pays pour le laisser être dilapidé. Ceci peut amener certaines équipes à utiliser leurs connaissances dans des voies nouvelles ou de manière plus proche de l'industrie. La France est actuellement absente de trop de "créneaux technologiques" pour que nous acceptions, sans avertir l'opinion publique, que son potentiel de recherche ne soit pas pleinement utilisé.

- S'il doit apparaître que la part affectée par la nation pour certaines tâches doit être réduite, il n'y a aucune raison pour que les décisions aboutissent à faire des travailleurs les victimes de choix que l'ensemble du pays a assumé. Il faut que l'on prenne le temps de trouver des solutions, en accord avec les organisations syndicales pour que leur droit au travail soit respecté.

Ce que nous constatons -

Nous constatons l'absence de toute décision sur les programmes et l'avenir du C.E.A. mais la prise de décisions purement budgétaires les précédant ou les remplaçant. Ces réductions ont déjà abouti à créer des situations difficiles pour des entreprises travaillant en liaison avec le Commissariat (licenciements à la SICN et CERCA par exemple) ; mais évidemment le personnel de Saclay a été particulièrement sensibilisé à cette première concrétisation des menaces sur son avenir, que représente le licenciement de 98 familles de ménage. Et nos camarades grévistes de la faim ont justement voulu attirer l'attention sur le caractère scandaleux que représente cette façon de s'attaquer aux plus faibles, au plus bas de la hiérarchie, et sur le caractère exemplaire de cette décision par rapport à celles qui attendent à brève échéance les agents du C.E.A.

De plus, comme chaque fois que la situation devient difficile, on en profite pour sedébarrasser des militants syndicalistes actifs les moins protégés (comme les infirmières et le technicien en régie) en n'respectant pas les accords-cadres. Enfin, les réactions justifiées du personnel devant cet état de fait donnent l'occasion à certains responsables de faire preuve de "fermeté", d'une fermeté qu'on aimerait les voir utiliser pour défendre l'avenir de notre entreprise. L'intervention de plus de 200 gendarmes mobiles pour expulser 5 grévistes de la faim et 6 délégués de locaux syndicaux est significative à cet égard. Malgré ce qui apparaît être des provocations, le personnel a su réagir avec calme et poursuivra son action avec davantage plus de détermination qu'il a conscience, en défendant son avenir, de défendre l'avenir de la recherche et de l'énergie pour notre pays.

diffusion gazeuse, ils ont particulièrement réussi. Et maintenant, ils peuvent prétendre arriver en tête au plan mondial pour le développement des réacteurs rapides. Mais pour l'exploitation commerciale de l'énergie nucléaire, la politique des filières de réacteurs, l'organisation de l'industrie et les frictions entre C.E.A. et E.D.F., le désordre dépasse presque tous les autres pays même peut-être en Grande-Bretagne".

Ainsi donc, les résultats obtenus au Commissariat ne sont pas en cause mais les difficultés actuelles proviennent bien du manque de politique industrielle du Gouvernement et de son indécision incompréhensible devant les choix électronucléaires.

Manque de politique industrielle -

Plutôt que de créer et de contrôler une puissante industrie nationale dans le domaine de construction des piles en regroupant une partie du C.E.A., de l'E.D.F. et les industries concernées, l'Etat laisserait ce soin à la firme américaine Westinghouse.

Cette prise de contrôle étrangère d'une part essentielle de notre industrie mettrait gravement en cause notre indépendance nationale.

Indécision devant les choix électronucléaires -

Les difficultés les plus graves dans ce secteur proviennent du non respect du Plan en ce qui concerne la construction des réacteurs et de l'absence de décision depuis 3 ans.

Le non-respect du Plan aboutit à sous-employer des investissements importants, tant au C.E.A. que dans l'industrie. Nous pensons que les économies que l'on a cru réaliser en suivant la variation du prix du fuel pour reporter les décisions de construction des centrales graphite-gaz de Fessenheim sont illusaires.

D'autre part, l'évolution des prix du fuel dépend de décisions qui échappent au Gouvernement. Faut-il laisser aux grandes sociétés internationales le soin d'orienter notre politique énergétique pour leur plus grand profit.

Pour les filières de réacteurs, s'il faut prendre de nouvelles orientations, il est nécessaire que l'on utilise pleinement le potentiel que représentent les équipes du C.E.A. et de l'E.D.F. en liaison avec l'industrie et qu'un changement éventuel s'opère dans la clarté, sur des bases connues de tous et en posant les vrais problèmes de structure industrielle, de l'approvisionnement en uranium enrichi (où le Commissariat doit jouer son rôle) et de possibilités d'exportation. Une décision d'une telle importance qui engage le gouvernement doit être précédée de consultations avec les représentants des personnels concernés, et non annoncée à la sauvette par un fonctionnaire, si haut soit-il. D'autre part, une reconversion d'une telle ampleur doit être longuement préparée.

.../...

CONFERENCE DE PRESSE DU 30 OCTOBRE 1969

-HOTEL DE VILLE DE MASSY (ESSENNE)-

présentée par : Marcel CHABRISSAC
Secrétaire national du SNP-CBA(CFDT)

Exposé C.F.D.T., F.O. et C.G.T.

Quelle est la signification de l'action entreprise par le personnel du Centre d'Etudes Nucléaires de Saclay aujourd'hui et par les 5 grévistes de la faim depuis 4 jours ?

Il est utile de rappeler brièvement le rôle que joue le Commissariat à l'Energie Atomique dans la matière avant d'en venir aux événements actuels :

Le C.E.A. regroupe de manière originale un ensemble d'activités de natures différentes mais qui découlent toutes de ses pré-mières préoccupations.

. La recherche fondamentale principalement axée sur la physique mais avec aussi d'importants développements en biologie, en métallurgie, etc.

. Un ensemble de recherches appliquées liées au développement des réacteurs atomiques (neutronique, thermique, mécanique, métallurgie, protection).

. Des recherches appliquées à la mise au point et à la production de matériaux nouveaux.

. Une Direction des Applications Militaires qui a entrepris des recherches appliquées destinées aux armes atomiques.

. Un secteur de production qui regroupe des mines, des usines de retraitement de minerais, des combustibles et l'usine de séparation isotopique de Pierrelatte.

Quel est le bilan de l'effort entrepris par le Commissariat dans ces différents domaines ?

Plutôt que de passer trop longuement en revue les succès de l'activité de ses chercheurs, techniciens et ouvriers, il est préférable de citer l'avis d'une revue anglaise d'audience internationale dans ces domaines "Nuclear Engineering". Dans son dernier numéro d'octobre, elle écrit : "les français ont un flair naturel pour la science nucléaire, la technologie et l'engineering". Ceci va depuis les équipements expérimentaux les plus complexes (ils construisent d'excellentes chambres à bulles destinées aux expériences de recherche fondamentale, pour "voir" les trajets des particules et ont l'un des meilleurs sélecteurs d'impulsion vendus dans le monde) au génie civil (ils ont construit les premiers caissons en béton précontraint et ont fait œuvre de pionniers pour l'utilisation du système du "portique" pour la construction des centrales sur le site). En ce qui concerne la technologie des matériaux, les expériences d'irradiation et la technologie de la

.../...

● Enfin et peut-être surtout, de mettre au point une véritable politique industrielle qui ne peut pas consister dans le saupoudrage de crédits de l'Etat à travers de multiples industries, mais dans la réalisation d'une industrie nationale de l'électromécanique et du nucléaire.

Ce dernier point nous paraît particulièrement essentiel, à l'heure où l'industrie américaine s'efforce de prendre le contrôle d'une grande partie de l'industrie française dans ce domaine. L'incohérence de notre politique nucléaire, l'absence de réactions du Gouvernement, le manque de moyens d'interventions pour contrer de telles emprises sont autant d'encouragement pour certains industriels à se « vendre » aux Etats-Unis. A défaut d'industrie nationalisée, une industrie nationale doit être mise en place qui, sous le contrôle financier de l'Etat, soit chargée de réaliser des centrales et équipements électromécaniques qui ne soient pas de simples constructions sous licences, mais la concrétisation des efforts de recherche et de développement du pays.

III - POLITIQUE NUCLÉAIRE

L'indécision actuelle dans le domaine nucléaire qui se prolonge maintenant depuis près de 3 ans, est inadmissible car, indépendamment du fait qu'elle laisse sans directives les chercheurs du C.E.A. et de l'E.D.F. elle incite l'industrie à chercher ailleurs qu'en France les soutiens de recherche et de développement dont elle a besoin pour prévoir l'avenir.

Aussi, pour répondre aux exigences formulées plus haut, nous préconisons :

1) Une intervention directe de l'Etat à l'égard de l'industrie lourde électromécanique et de l'industrie nucléaire, afin d'éviter une mainmise irréversible des grosses sociétés américaines ;

2) **Une politique nucléaire basée sur la continuité.** — Celle-ci doit se traduire tout d'abord par un développement de la filière graphite-gaz dont la tête de série, Saint-Laurent I, fonctionne dans d'excellentes conditions depuis son couplage au réseau et se situe en tête de toutes les centrales thermiques françaises. Ceci permettrait de rentabiliser les études effectuées au C.E.A. et à l'E.D.F. depuis 15 ans et d'utiliser les investissements réalisés au C.E.A. et dans l'industrie, dans des conditions économiques parfaitement compétitives avec les centrales au fuel, pour peu que l'on utilise des critères économiques moins systématiquement favorables au fuel que dans certaines études. Ceci permettrait de maintenir notre acquis dans de nombreux domaines (par exemple les caissons en béton précontraint) et de préserver l'avenir pour une prolongation éventuelle vers les réacteurs à haute température ;

3) **Une politique d'étude de filières d'avenir :**

● Définissant à moyen terme un programme de recherches et de développement dans une filière qui doit aboutir à des réalisations industrielles. Cela suppose des études approfondies car le travail sous licence comporte des risques graves ; aucune filière n'est à l'abri des problèmes : les incidents des centrales à uranium enrichi de SENA (CHOOZ-FRANCE), SELNI (Italie) et OYSTERCREEK (U.S.A.) devraient inviter à une certaine prudence.

● Poursuivant à long terme les travaux prioritaires sur la filière à neutrons rapides pour laquelle la France est particulièrement bien placée (fonctionnement excellent des réacteurs RAPSODIE — vente de dossiers techniques au Japon et à l'Inde).

En conclusion, au moment où le fonctionnement du réacteur de Saint-Laurent I montre que l'on peut espérer beaucoup de ce type de filière, il serait stupide d'abandonner toute réalisation. Nous soulignons, en tout cas, que l'indécision actuelle est la pire des solutions et que la sauvegarde du potentiel technique et humain existant en France exige qu'un programme conforme à l'intérêt national soit fixé très rapidement.

C.F.D.T.

C.G.C.

C.G.T.

C.G.T.-F.O.

S.P.A.E.N.

La cause réelle de ce marasme ne tient pas, contrairement à ce qui est écrit quotidiennement dans la presse, dans le prix élevé des centrales nucléaires françaises, mais d'une part dans les prix de dumping réalisés par les pétroliers sur les fuels lourds (moyennant une augmentation régulière des produits légers qui sont, eux, sans concurrents), et d'autre part dans la structure actuelle de l'industrie électromécanique française en général et de l'industrie nucléaire en particulier. En effet, il faut rappeler avec force les points suivants :

- Les prix du kWh prévus pour les centrales graphite-gaz sont de 30 à 40 p. 100 plus bas que les estimations les plus optimistes du 5^e Plan qui avaient conduit pourtant à décider 2.500 MWe dans cette filière. La duplication de telle centrale sur le même site permettrait de baisser encore ce coût.
- Les coûts d'investissement des dernières centrales nucléaires commandées aux Etats-Unis (240 \$ kW installé) sont pratiquement identiques à ceux des centrales graphite-gaz décidées en décembre 1967 par le Gouvernement à Fessenheim.
- Sous la pression en particulier du nucléaire, les prix du fuel ont baissé d'un facteur 2 en 5 ans, et, malgré cela, le coût du kWh fuel est à moins de 10 p. 100 du nucléaire.
- L'absence d'une politique industrielle au niveau national, laissant aux industriels le choix de leurs orientations, les conduit presque inévitablement à rechercher hors les frontières des bailleurs de fonds.

Sans méconnaître la conjoncture financière actuelle qui conduit à comprimer au maximum les investissements, il faut souligner que dans le domaine énergétique, une telle politique est une politique à courte vue, qui ne tient pas compte des sorties considérables de devises qui seront nécessaires pour alimenter dans 10 ans les centrales à fuel, en l'absence du nucléaire.

II - POLITIQUE FRANÇAISE DE L'ÉNERGIE

La part rapidement croissante de l'énergie secondaire qu'est l'électricité dans les besoins d'énergie montre à quel point les investissements en centrales électriques deviennent un des problèmes majeurs du pays. L'absence de sources d'énergie classique sur le territoire devrait conduire à une diversification nécessaire des approvisionnements et des types d'énergie utilisés. Or, à même coût du kWh, la part importée et donc de devises, est environ 4 fois plus élevée pour le fuel que pour le nucléaire enrichi ; alors qu'elle est pratiquement nulle pour le nucléaire à uranium naturel.

Sans préjuger de ce qui peut se passer par ailleurs, force nous est de constater l'absence d'une politique cohérente dans ce domaine de l'énergie, pourtant essentiel pour l'avenir. Tout le monde reconnaît que le recours à l'énergie nucléaire est inéluctable, mais on en repousse l'avènement avec l'espérance que de nouvelles filières, par exemple rapides, résoudront les incohérences actuelles. Cette fuite en avant aide à masquer les difficultés présentes et empêche de s'attaquer aux vrais problèmes.

Une politique cohérente de l'énergie suppose en particulier :

- De ne pas se contenter de se laisser porter par la limitation conjoncturelle des investissements qui conduit à privilégier les centrales au fuel, sans compter les sorties de devises qui seront nécessaires pour les alimenter ultérieurement.
- De ne pas obliterer l'avenir par une étroite dépendance de l'étranger pour les fournitures de combustibles (fuel ou uranium enrichi).
- De définir un programme cohérent de recherche et de développement dans le domaine nucléaire, pour lequel **la continuité est un critère essentiel de réussite**.
- De rentabiliser les recherches et investissements déjà effectués, par une série minimum de réacteurs quand une filière est arrivée à maturité.

Pour une Politique Française **de l'Energie Nucléaire**

(Déclaration des Organisations Syndicales du Commissariat à l'Energie Atomique)

I - ÉTAT ACTUEL DU NUCLÉAIRE ET DE L'ÉNERGIE EN FRANCE

Au moment où les Etats-Unis ont décidé d'installer des centrales nucléaires pour 60.000 MWe en 5 ans, où le Japon se lance dans un programme de 7.000 MWe nucléaires en 6 ans, au moment où la Grande-Bretagne prépare sa troisième génération de réacteurs graphite-gaz, les réacteurs à haute température, et où les Etats-Unis et l'Allemagne semblent s'y intéresser, la France présente une remarquable stabilité dans l'indécision. Après avoir conçu, défini et réalisé un programme cohérent qui, de Marcoule à Saint-Laurent, devait permettre de nous doter d'une filière à Uranium Naturel, le Gouvernement français hésite à passer au stade suivant qui serait la réalisation d'une série de quelques centrales de ce type qui permettraient d'utiliser le potentiel technique et industriel mis en place à cet effet.

Le 5^e Plan avait décidé d'engager 2.500 MWe avec une option supplémentaire de 1.500 MWe, l'essentiel devant être réalisé en graphite-gaz. Or, seuls les 500 MWe de Saint-Laurent-des-Eaux II ont été engagés en 1966 sur cette filière ; en y ajoutant la centrale prototype rapide PHENIX (250 MWe) et les participants E.D.F. aux centrales construites à l'étranger (VAN-DELLOS — 125 MWe — et TIHANGE — 400 MWe), on arrive à moins de 1.300 MWe engagés sans qu'aucun engagement nouveau ne soit envisagé dans un avenir prévisible et on aboutit ainsi à un équipement total de 3.360 MWe contre 4.500 envisagés à l'issue du 5^e Plan, sans compter le programme optionnel.

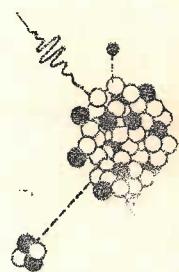
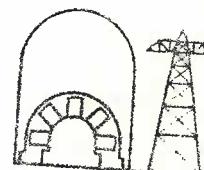
Pendant ce temps, les équipes de recherche mises en place à grand frais, tant au C.E.A. qu'à E.D.F. et même dans l'industrie, en vue de la série de réacteurs prévus dans le 5^e Plan, restent sans directives précises, soumises à des critiques systématiques et qui nous paraissent non fondées d'une partie de la presse, encouragée par le silence éloquent des directions du C.E.A. et de l'E.D.F. En même temps que ces équipes de recherche, des moyens de production importants avaient été investis (exemples : les usines d'uranium, les usines de fabrication de combustibles, l'usine de retraitement de la Hague) en vue de produire 1.000 à 1.500 tonnes de combustibles par an, ainsi que de puissants moyens d'étude.

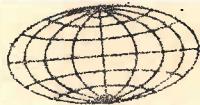
La politique actuelle, ou plutôt l'absence actuelle de politique nucléaire, tend à tirer un trait sur 20 ans d'études, de recherches et de réalisations, et à passer par pertes et profits les sommes dépensées ou même investies qui représentent sans doute plusieurs milliards de francs actuels.

décide effectivement à construire ne serait-ce qu'un petit nombre de réacteurs à eau légère, comme on peut s'y attendre, elle sondera immédiatement ses partenaires européens sur la question d'une usine commune d'enrichissement. "Nous serons beaucoup plus ouverts à une coopération en matière d'enrichissement que nous ne l'avons été dans le passé", dit-il. La France envisagera même l'ultra centrifugation sans parti pris, a-t-il promis.

Quoique la décision cruciale sur l'avenir nucléaire de la France devrait être prise d'ici environ un mois, les responsables gouvernementaux disent que les problèmes sociaux et monétaires ont rejeté les problèmes nucléaires loin dans la liste des priorités. Le rapport Couture recommande de repousser la décision jusqu'au 2ème trimestre 1970, au moment où la question Westinghouse sera résolue, où le prototype à eau lourde de 600 MWe, préparé par un groupe de trois sociétés, sera prêt et où le plus récent réacteur à graphite-gaz à St-Laurent des Eaux, aura fonctionné pendant une année entière. La réussite de ce réacteur fait revivre des nostalgies dormantes au CEA et ailleurs de continuer sur la voie du graphite-gaz. La lettre du Syndicat du CEA aux parlementaires demande instamment que l'on choisisse cette politique, mais les observateurs, pour la plupart, sont convaincus que le réacteur favori de De Gaulle est aussi peu prometteur que l'avenir politique du Général.

(Stewart Toy, correspondant à Paris)





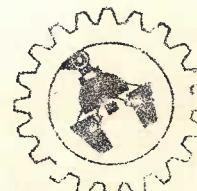
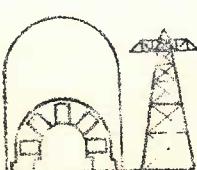
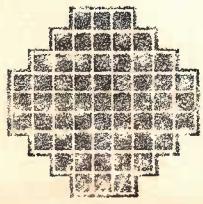
On rouvre maintenant le dossier Westinghouse, et il semble cette fois-ci, que la firme américaine va gagner. Une nouvelle Société de Holding, Westinghouse-Europe, a été créée à Amsterdam, avec à sa tête l'ancien Président d'Euratom et de la SNCF, Louis Armand. Armand qui est très respecté dans les sphères gouvernementales françaises et "qui connaît tout le monde", comme le disait en riant un porte-parole de Westinghouse, avait cette semaine un rendez-vous avec le Premier Ministre français Jacques Chaban-Delmas pour plaider la cause de Westinghouse. D'après ce que l'on sait, le Premier Ministre aurait indiqué en privé qu'il serait en faveur d'un compromis, et Armand compte sur une réponse favorable à Westinghouse pour le 1er novembre.

Les tenants de Westinghouse considèrent comme une bonne chose que le Premier Ministre ait personnellement pris parti. Ils espèrent circonvenir François-Xavier Ortoli, qui, lorsqu'il était Ministre des Finances de De Gaulle, a âprement combattu le projet américain et qui, en tant que nouveau Ministre de l'Industrie et de la Recherche, et patron d'EDF et du CEA, pourrait encore le bloquer.

En tout cas, dit Armand, Westinghouse a décidé d'aller de l'avant avec son nouveau groupement européen, que la France y participe ou non. Westinghouse a fait connaître que si la France refuse son offre d'achat de Jeumont-Schneider, elle pourrait s'allier avec Siemens aussi bien qu'avec ses licenciés belge, italien et espagnol. On sait que Siemens lance des jalons pour trouver des partenaires non allemands en vue d'une fusion qui accroîtrait la pénétration internationale de la firme et a elle-même flirté avec Jeumont-Schneider. Mais "nous deviendrions un satellite des allemands" dit le baron Edouard-Jean Empain, dont la Société belge de Holding a le contrôle de Jeumont-Schneider. "Si les français font de l'obstruction à Westinghouse, ils n'aprouveraient jamais Siemens".

Westinghouse propose de ne vendre par l'intermédiaire de Jeumont-Schneider que de l'équipement classique utilisé tant dans les centrales nucléaires que dans les centrales thermiques. Westinghouse laisserait les questions nucléaires y compris la construction des réacteurs à eau légère sous licence Westinghouse à une Société française à laquelle elle n'aurait qu'une participation minoritaire. Elle a offert de joindre au CEA, à l'EDF et à des Sociétés nucléaires françaises dans un groupement nucléaire national indépendant, vraisemblablement basé sur Framatome. Westinghouse a promis, non seulement de céder gratuitement sa technologie actuelle des réacteurs à eau légère, mais aussi d'aider la compagnie française à mettre au point des réacteurs avancés. "Dans le domaine nucléaire" dit Westinghouse "l'indépendance nationale est une chose essentielle".

L'enrichissement est un problème que pose la construction de centrales à eau légère, mais les autorités françaises, pour la plupart ont surmonté les craintes de De Gaulle d'une cessation des livraisons américaines. Les livraisons pourraient en fait s'arrêter même pendant deux ans sans causer de problèmes aux quelques centrales à eau légère que la France est susceptible de construire pendant les premières années de la décennie 1970-1980, suivant le dernier rapport Couture. La France n'adopterait toutefois pas les réacteurs à eau légère à long terme, sans une installation européenne d'enrichissement, d'après un responsable nucléaire gouvernemental. Il a ajouté que si la France se



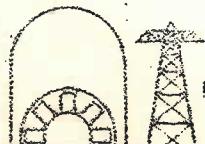
Une suite confidentielle au Rapport Couture de 1968, préparé en mai, qualifie l'industrie fragmentée du nucléaire en France de "complexe et déconcertante". Le rapport préconise de commander cinq centrales à eau légère de 750 MWe, plus un prototype de réacteur à eau lourde de 600 MWe, dans les années 1970-1975 pour donner à l'industrie "un vigoureux encouragement vers la concentration". Ce programme coûterait 720 millions de dollars en ce qui concerne les centrales à eau légère et 133 millions de dollars en ce qui concerne le prototype à eau lourde, d'après les estimations du rapport. Les premières unités seraient construites à Fessenheim, site du projet graphite-gaz maintenant abandonné par la France. Le document plaide pour la création d'un grand groupe nucléaire français, selon le modèle du groupement allemand en cours de formation, capable de construire à la fois des réacteurs à eau légère et les centrales à eau lourde que la France doit continuer à mettre au point. S'il y avait deux groupements, celui qui aurait la licence eau légère fêtoierait, tandis que celui qui nettrait l'eau lourde au point crierait misère, en attendant l'inverse.

Ceci suppose évidemment que l'eau lourde prendra réellement la relève de l'eau légère à la fin de la période 1970-1980, comme l'espère le CEA. L'EDF apparemment ne désire rien d'autre que s'accrocher aux centrales à eau légère jusqu'à l'arrivée des réacteurs rapides si les problèmes d'enrichissement peuvent être surmontés. C'est pour cette raison qu'EDF veut construire un réacteur bouillant et un réacteur pressurisé tout de suite afin de comparer les prix et les performances (bien que les problèmes budgétaires ne puissent vraisemblablement pas le permettre). Toutefois, le Ministre des Finances veut éduquer le programme Couture pour cinq centrales à eau légère et à deux bonnes chances d'arriver à limiter le nombre de ces centrales à deux ou trois.

L'eau lourde constitue un problème épineux et c'est vraisemblablement un obstacle à une décision générale sur le nucléaire. Le plus récent Rapport Couture a été fait au temps du précédent Ministre de la Recherche Robert Galley, un ardent supporter du deutérium. Galley est maintenant parti et l'austérité budgétaire résultant des malheurs monétaires français pourrait ne plus laisser de place à l'eau lourde. Mais le CEA lutte vigoureusement pour son maintien, car sans nouveaux travaux d'études sur les réacteurs, une bonne partie des 30 000 employés du CEA n'aurait plus de "raison d'être" *.

Au cœur du problème industriel, et donc de la décision finale sur le type de réacteur que la France décidera de commander, on trouve l'effort fait par Westinghouse l'année dernière pour former un groupement européen de construction d'équipement électrique lourd, qui aurait un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars par an et qui serait fondée sur la Société Jeumont-Schneider, le deuxième producteur français dans ce domaine (Nucleonics Week, 19.12.68, 2). Jeumont-Schneider a une participation importante dans Framatome, qui possède, pour la France, la licence Westinghouse pour les réacteurs à eau sous pression. Au printemps dernier, le Ministre de l'Industrie de De Gaulle a fait à Westinghouse une réponse du type "pas en ce moment" à la demande de prise de contrôle de Jeumont-Schneider, mais le Ministre faisait apparemment si peu de cas du projet américain qu'il a envoyé son refus par la voie maritime... et quand, 29 jours plus tard, Westinghouse le reçut à Pittsburgh, la France avait à sa tête un nouveau Gouvernement, plus souple.

* En français dans le texte.



NUCLEONICS WEEK

TRADUCTION D'UN ARTICLE DE NUCLEONICS WEEK DU 25.9.69

LETTE DE PARIS : DE GAULLE SORT DE SCENE, WESTINGHOUSE RENTRE CONDUIT PAR ARMAND

Un Syndicat de Cadres du CEA a récemment envoyé à des parlementaires français un plaidoyer pressant en faveur d'une décision rapide sur le programme futur d'énergie nucléaire de la France, programme qui s'est, au cours des deux dernières années, englué dans des politicailleries de prestige et des réunions de comités. Quelques jours plus tard, comme si elle donnait une réplique, Westinghouse Electric Corp. faisait passer une annonce sur une pleine page dans le journal français le plus influent : Le Monde. Sous une énorme illustration du tout nouveau réacteur suisse de Beznau, qui vient d'être terminé par Westinghouse près de Bâle, dans le cadre d'un contrat clé-en-main, apparaissait cette légende : "Il y a quatre ans, nous avions promis cette installation nucléaire pour la production d'énergie électrique. La voici, en fonctionnement".

Le message que la Compagnie américaine essayait de faire entrer dans la tête des dirigeants français était clair : une direction américaine et les connaissances techniques américaines pouvaient secouer la France de sa léthargie nucléaire et la ramener à l'industrie des réacteurs, dont elle s'était virtuellement exclue par son inefficace filière graphite-gaz. Un nombre croissant de planificateurs français semble tenir compte de cet argument. Quoiqu'aucune décision n'ait été encore prise - et tout semble indiquer qu'aucune décision ne sera prise avant le début de l'année prochaine - des discussions avec des experts nucléaires faisant ou non partie des sphères gouvernementales françaises laissent entendre que la France se tournera vers les réacteurs à eau légère sous licence américaine comme vers le seul moyen de maintenir à flot son industrie nucléaire jusqu'à ce que des réacteurs à eau lourde ou des rapides puissent prendre la relève.

Des responsables de projets à l'EDF, soucieux des prix, intriguent bien sûr depuis des années pour la construction de réacteurs à eau légère et le volumineux Rapport Couture de 1968 sur l'énergie nucléaire en avait fait officiellement la recommandation, en même temps qu'il préconisait un effort de recherche sur les centrales à eau lourde du type CANDU (Nucleonics Week, 25.4.68, 1). Au printemps dernier, même les ministres les plus nationalistes de De Gaulle avaient plus ou moins accepté le principe de la licence américaine, tout en désirant pousser l'eau lourde au moins aussi vigoureusement afin de libérer la France de sa dépendance de l'uranium enrichi américain et d'offrir une filière nationale à l'exportation (Nucleonics Week, 22.5.69, 7). Mais le régime plus pragmatique de Pompidou va même actuellement plus loin. "La France a fabriqué de l'équipement classique de production d'électricité sous licence américaine pendant des dizaines d'années" a dit un conseiller haut placé du Ministère du Développement Industriel et de la Recherche Scientifique, qui a sous sa coupe à la fois le CEA et l'EDF. "Pourquoi ne pas le faire pour le nucléaire ?".

* L'annonce passe sous silence les problèmes de Chooz et de Trino Vercellese (N.d.T.).

Energie atomique

Confusion des objectifs politiques, militaires et industriels : énormément d'efforts, d'argent et de talents ont été dépensés sans grand profit

par François de Closets

La France est aujourd'hui en pleine confusion sur le plan de l'énergie nucléaire. Elle a développé à grands frais, durant des années, un type particulier de centrales : les centrales à uranium naturel, graphite et gaz carbonique. C'est la fameuse « filière nationale ». Elle est aujourd'hui contrainte de l'abandonner sous la pression des faits. Le courant produit par ces installations est manifestement plus cher que celui fourni par les réalisations concurrentes.

Comment se reconvertisir ? Les uns préconisent l'adoption de centrales américaines à uranium enrichi. Les autres le développement d'une filière « pseudonationale » à uranium enrichi, d'autres encore l'adoption d'une nouvelle filière à eau lourde inspirée des travaux canadiens, d'autres enfin l'utilisation pure et simple du fuel en attendant la prochaine génération de réacteurs nucléaires : les réacteurs surrégénérateurs.

La France a accompli un effort considérable dans le domaine nucléaire au cours de ces dix dernières années. Elle a tout fait : sous-marins, usine de séparation isotopique, centrales diverses, bombes de toutes sortes. Comment expliquer qu'un programme aussi ambitieux débouche sur un si piètre résultat ?

Les raisons sont multiples et difficiles à exposer en toute objectivité. La première de toutes est l'extraordinaire incertitude qui n'a cessé de régner en cette matière. Incertitude quant aux besoins en énergie et aux ressources en combustible naturel.

Il y a dix ans, on croyait à la pénurie. On a lancé de vastes programmes. Aujourd'hui on sait que les ressources sont très abondantes et que l'énergie nucléaire n'est pas indispensable dans l'immédiat. Incertitudes quant au prix de l'énergie classique. Le prix du fuel était fixé de façon purement arbitraire par les pétroliers. Quand le prix du kilowatt nucléaire a commencé à se rapprocher du kilowatt-heure classique, ils ont baissé le prix du fuel. Toutes les prévisions étaient faussées.

Mais les incertitudes sont surtout techniques. Il existe théoriquement 350 types différents de centrales nucléaires. Il y a vingt ans, nul ne savait quels étaient les avantages et les inconvénients des uns et des autres. Cela commençait à peine à apparaître au début de la décennie. Et les conclusions sont encore discutées aujourd'hui.

Enfin, il y a les incertitudes technologiques. Toutes les centrales de par le monde sont tombées en panne quand on a essayé de faire de grosses installations.

Bref il faut reconnaître en toute honnêteté que le choix n'était pas facile. Cela posé, voyons comment il a été fait en France. Il ne fait aucun doute que les raisons politiques et militaires ont pesé très lourd. Le gouvernement a choisi la « filière nationale », c'est-à-dire les centrales à l'uranium naturel, au graphite et au gaz carbonique parce qu'elles fournissaient du plutonium militaire et qu'elles évitaient de dépendre des Etats-Unis pour la fourniture d'uranium enrichi. Les Britanniques avaient fait le même choix pour des raisons voisines.

Il est apparu dans les années 65-66 que ce choix n'était pas bon du point de vue économique. Les Britanniques en tireront immédiatement les conséquences et se reconvertisront à l'uranium enrichi. Le gouvernement français s'obstina dans cette voie malgré l'avis contraire de nombreux experts.

Mais, dans le même temps il avait dû fabriquer de l'uranium enrichi à Pierrelatte pour des besoins militaires et construire un réacteur à uranium enrichi pour les sous-marins militaires.

Quelles que soient les raisons politiques, les faits commandent. Il est désormais clair pour tous, pour M. Robert Galley, en particulier, que la « filière nationale » doit être abandonnée. L'industrie française ne peut se permettre le luxe de payer son courant plus cher que ses concurrents. La centrale électrique qui est à construire sur le Rhin à Fessenheim ne sera pas une centrale nucléaire à uranium naturel ainsi qu'il était prévu. C'est acquis. Mais que faire ? La France a tant attendu qu'il lui est très difficile aujourd'hui de se reconvertisir.

Il semble hasardeux de se reconvertisir à l'uranium enrichi sur des bases purement nationales en utilisant l'expérience — par ailleurs très réussie — du sous-marin nucléaire. Peu ou prou, il faudra en passer par l'Amérique si l'on « fait de l'enrichi ».

Mais on s'est aperçu récemment que la meilleure solution n'est peut-être ni la filière française, ni la filière américaine, mais la filière canadienne à eau lourde. La France a fait une expérience dans l'eau lourde avec El 4. Expérience malheureuse. Elle avait adopté une mauvaise solution. Pour « faire de l'eau lourde », il faudra se mettre à la remorque des Canadiens.

Ainsi énormément d'efforts, d'argent et de talents ont été dépensés sans grand profit. Les raisons sont claires : incertitudes techniques, confusion des objectifs politiques, militaires et industriels.

Un seul espoir reste pour l'atome français : le réacteur surrégénérateur Rhapsodie fonctionne remarquablement bien. Or ce type de réacteurs représente l'avenir de l'énergie nucléaire. Si l'industrie et le gouvernement savent exploiter ce succès, la France peut améliorer considérablement dans l'avenir son triste score.

La pile française ne s'use que si l'on s'en sort.



N.D.R. La filière française, procédé qui permet d'obtenir de l'énergie nucléaire, n'étant pas rentable, sera sans doute abandonnée au profit d'une licence américaine.

SOCIÉTÉS

Face à Westinghouse

Un « non » très étudié, très atténué, à la limite du « oui, mais » : c'est la réponse du « gouvernement français transmise la semaine dernière au baron Edouard-Jean Empain.

Ce Belge de 31 ans, un des industriels les plus riches de son pays, proposait de vendre le paquet d'actions (60 %) qu'il détient dans Jeumont-Schneider, n° 3 français du gros matériel électrique, à une société américaine : Westinghouse, n° 2 mondial de tout ce qui se fait dans le domaine de l'électricité. Paris a redouté que cette transaction ne se transforme en « cannibalisme industriel ».

Statu quo. Le baron Empain a longtemps espéré qu'une négociation s'ouvrirait avec le gouvernement français. Devant son refus, il préfère le maintien du statu quo en France, mais vend, en Belgique, à Westinghouse les 30 % qu'il détient dans les Ateliers de construction électrique de Charleroi (A.c.e.c.).

Westinghouse poursuit en effet une stratégie européenne. L'opération Jeumont-Schneider en était une des bases. Les Ateliers de Charleroi, l'autre, complémentaire. En continuant son offensive belge, la société américaine semble montrer qu'elle n'a pas perdu l'espoir de trouver une solution française.

R. DE CLERMONT-TONNERRE

réflexions

Au cours des derniers mois, la production d'énergie nucléaire d'origine atomique en Allemagne a dépassé celle de tous les autres pays membres de l'Euratom réunis. L'Allemagne nous a donc dès à présent dépassés dans la course atomique. On comprend mal, dans ces conditions, les hésitations mises à admettre l'accord avec Westinghouse qui pourrait nous « remettre à plat ».

Contre des géants comme Siemens qui sont en passe de prendre des places mondiales mettant en balance l'influence américaine dans certains domaines, le jeu normal de l'esprit industriel consiste dans l'alliance avec des partenaires d'une dimension et d'une efficacité planétaire.

par Michel Drancourt

Les vrais problèmes posés par l'affaire Westinghouse

Des décisions capitales sont sur le point d'être prises : elles vont engager tout l'avenir de la grosse industrie électrique française et européenne. Elles sont le prolongement de ce que l'on a appelé d'une part « l'affaire des filières », d'autre part « l'affaire Westinghouse-Jeumont-Schneider ».

Le directeur général de l'E.D.F., Marcel Boiteux a, la semaine dernière à Saint-Laurent des Eaux, confirmé la nouvelle orientation de notre politique nucléaire qu'Entreprise avait révélée dans son numéro du 5 avril 1969. En même temps, à Bruxelles, la Commission de la C.E.E., répondant à une question écrite du député socialiste belge Glinn, faisait savoir — en substance — qu'en matière de construction électrique, elle préférerait — et c'est normal de s'exprimer ainsi de la part de la Commission — une solution européenne mais qu'elle n'était pas hostile à une solution en partie américaine. A Paris, Ortoli puis Valéry Giscard d'Estaing se sont penchés sur le problème Jeumont-Schneider et Westinghouse. Quel est exactement le problème ?

Dans un premier temps, il faut bien voir qu'il y a deux affaires différentes : — à la veille de l'été, il y a eu l'affaire Schneider : Roger Gaspard, à l'époque président de Schneider S.A., s'est trouvé en désaccord avec plusieurs actionnaires influents, notamment Mme Schneider et le Baron Empain. Malgré les réticences du gouvernement, il a été remplacé par Jean Forgeot à la présidence. Cette première « affaire » est maintenant réglée. • Depuis un peu plus d'un an, la société américaine Westinghouse souhaite prendre une participation majoritaire dans la société française de construction électrique Jeumont-Schneider. Cette dernière est pour l'instant contrôlée à 39 % par Schneider S.A. et à 61 % directement par le Baron Empain. Westinghouse propose donc de racheter les actions détenues par le Baron Empain. Ce faisant elle prendrait le contrôle de Jeumont-Schneider mais cela sans aucune modification ni du capital de Schneider S.A. ni de la participation de Schneider S.A. dans Jeumont-Schneider.

SCIENCES

LA « GUERRE DES FILIÈRES » DE RÉACTEURS

Le commissariat à l'énergie atomique prend position en faveur de la construction en France de centrales de type américain

Allons-nous, oui ou non, construire la centrale nucléaire de Fessenheim ? A tort ou à raison, certains reconnaissent à cette réalisation un caractère symbolique : avec ses deux tranches de 650 mégawatts chacune, elle représenterait le meilleur de ce que l'on peut actuellement attendre de la filière française « graphite-gaz ». Donc, entreprendre sa construction ce serait, quelque critique dont elle ait été déjà l'objet, laisser encore une chance à la technique nationale. Au contraire, s'y refuser reviendrait à admettre que tous les efforts et tous les crédits qui ont été consentis au « graphite-gaz » ne conduisent qu'à une impasse.

Grâce à l'appui inconditionnel apporté au projet par M. Maurice Schumann, alors ministre de la recherche, le projet fut adopté lors du conseil interministériel du 7 décembre 1967. Mais ses conclusions furent remises en cause lors du conseil

Une analyse de la conjoncture actuelle met en évidence deux facteurs :

● L'intensification de la concurrence faite aux centrales nucléaires par les centrales conventionnelles, du fait d'une diminution spectaculaire du prix du fuel : on en est actuellement à envisager un prix de la « thermie fuel », qui se situe à la moitié de celui qui avait été retenu il y a quelques années par des organismes d'enquête officiels (commission Couture) ;

● La nécessité de fournir à l'industrie française les moyens d'atteindre enfin à la maturité nucléaire — ce qui, pratiquement, revient à lui assurer un certain plan de charge, à la pousser à s'organiser et à conclure avec des entreprises étrangères les accords de licence indispensables à l'emploi de leurs techniques.

Ce à quoi il faut ajouter un fait essentiel : les difficultés qu'éprouvent les ingénieurs à résoudre les problèmes soulevés par les techniques du procédé « graphite-gaz » et qu'illustrent les diverses pannes dont furent victimes les centrales de Chinon.

C'est en se fondant sur ces considérations, ainsi que sur les incertitudes qui planent sur l'avenir du projet de Fessenheim, que le C.E.A. aurait arrêté ses vues nouvelles sur la politique à suivre en matière de construction de centrales nucléaires.

S'organisant autour de l'idée que les avantages inhérents au recours à une filière de réacteurs sont liés au moment où l'on entend en tirer parti, ces vues portent sur l'avenir des trois types de réacteurs actuellement en concurrence : le « graphite-gaz », les centrales à eau légère (de type américain) et les centrales à eau lourde (de type canadien) qui connaissent actuellement un certain regain de faveur.

restreint le 23 juillet dernier. Et, aujourd'hui, on en est encore à s'interroger...

Au ministère des finances et des affaires économiques, on paraît enclin, devant les difficultés présentes, à se refuser à tout investissement nucléaire en 1969. A l'Électricité de France, on a entrepris une nouvelle évaluation du coût de la centrale et, sans préjuger de ses résultats définitifs, on admet déjà que le prix en devra sans doute être réévalué en hausse de 10 % environ.

On y découvre aussi que le lieu choisi pour la centrale, les bords du Rhin, paraît fort mal répondu aux besoins du réseau. Quant au Commissariat à l'énergie atomique, il s'efforce de définir une nouvelle politique de construction de centrales nucléaires. Ce sont ces vues qui viennent d'être exprimées par une lettre de l'administrateur général du C.E.A. au ministre de la recherche et des questions atomiques et spatiales.

Maintenant ou jamais

Pour le C.E.A., c'est en 1969 qu'il conviendrait d'entreprendre la construction de la première tranche du projet Fessenheim, la seconde tranche suivant avec un an ou dix-huit mois de décalage — mais à condition que le coût des installations n'ait pas à subir des majorations trop importantes. Seul, en effet, un calendrier permettrait d'une part de tirer profit des avantages économiques que peut encore offrir le « graphite-gaz », et d'autre part d'assurer à l'industrie les commandes qui lui sont indispensables. Mais passe cette date de 1969, il sera trop tard... En d'autres termes, c'est maintenant ou jamais qu'il conviendrait de réaliser Fessenheim et, au-delà, de donner peut-être une chance de survie à la filière française.

Tout aussi catégorique serait la position du C.E.A. en ce qui concerne les centrales à eau légère : il affirmerait qu'il serait nécessaire, à son avis, d'entreprendre rapidement la construction d'un réacteur de ce type en France et d'ouvrir ainsi une série qui devrait, au début, comporter deux centrales. Au cas où l'argent nécessaire ferait défaut, le C.E.A. serait partisan de mobiliser sur ces réalisations les crédits destinés aux deux centrales à eau légère que l'E.D.F. envisage de construire en collaboration avec des pays limitrophes : la centrale franco-belge de Tihange et la centrale franco-suisse de Kaiseraugst. En effet, pour le C.E.A., ces réalisations « périphériques » ne seraient pas de nature à familiariser autant qu'il le conviendrait l'industrie française avec les techniques des réacteurs à eau légère. Au contraire, il ne serait possible d'apprendre à les maîtriser qu'en procédant en France à des réalisations complètes.

Comment le recours à une technique américaine serait-il possible ? Dans sa lettre au ministre de la recherche, l'administrateur général ne fournit pas de précisions, se contentant d'affirmer que le C.E.A. serait désireux de continuer à exercer, en la matière la mission générale qui lui a été confiée par le gouvernement. Mais, en fait, on semblerait ouvert au C.E.A. à l'idée de laisser la moitié d'œuvre de telles réalisations à l'E.D.F. et de faire conclure ou confirmer par l'industrie des accords de licence avec les Américains. Le C.E.A., alors, pourrait jouer ainsi que l'E.D.F. le rôle de conseiller technique de l'industrie.

Mais la construction de ces centrales pose le problème de l'alimentation en uranium enrichi. Les réalisations envisagées demeurant pour le moment limitées, le C.E.A. ne verrait pas d'inconvénient à s'approvisionner aux États-Unis, l'usine de Pierrelatte pouvant éventuellement fournir un certain appui. Pour l'avenir, et au cas où l'intérêt pour les centrales à eau se confirmerait, il conviendrait d'envisager la construction d'une usine européenne d'enrichissement.

L'eau lourde contre l'eau légère

Ce n'est pas dire que l'avenir de la filière « graphite-gaz » paraît fortement compromis. Les réacteurs à eau légère constituent pour le C.E.A. la seule technique qu'il soit possible d'utiliser pour lutter contre la concurrence des centrales au fuel et attendre l'avènement des surgénérateurs, prévu maintenant pour les années 1980. On peut aussi songer aux centrales à eau lourde. Aussi, le C.E.A. recommanderait-il d'entreprendre prochainement la construction d'une installation de ce type, sans doute en collaboration avec les Canadiens. Mais il suggérerait aussi de lancer cette réalisation dès 1969 pour le cas où l'on renoncerait définitivement à en-

truire la centrale de Fessenheim, ce qui permettrait de donner aux constructeurs privés des commandes relatives à Fessenheim et de trouver des nouveaux débouchés : d'un point de vue industriel, l'eau lourde prendrait donc le relais du « graphite-gaz ».

On ne saurait reprocher à cette prise de position de manquer de clarté : sans condamner explicitement le « graphite-gaz » — ce que le C.E.A. ne peut faire tant il l'a proné — elle admet que l'avenir à moyen terme par à pluôt appartenir aux réacteurs à eau légère. Les réacteurs à eau lourde se poseraient en rivaux moins sans doute dans les prochaines années que plus tard.

Pour révolutionnaires qu'elles puissent apparaître à ceux qui étaient convaincus que le C.E.A. défendrait ne varierait sa filière, ces conceptions ne sont pas très neuves (voir *le Monde* du 14 septembre 1967) : il y a un certain temps déjà que l'impression prévalait, non seulement parmi la plupart des ingénieurs de l'E.D.F., mais aussi chez nombreux de techniciens du C.E.A., que la voie du « graphite-gaz » risquait fort de déboucher sur une impasse.

Il reste à savoir dans quelle mesure l'intérêt porté aux centrales à eau lourde se confirmera — l'enquête approfondie que permet le récent accord nucléaire franco-canadien nous l'apprendra peut-être — et pourquoi, dans de telles conditions il serait encore nécessaire de donner corps au projet de Fessenheim.

NICOLAS VICHNEY

Le 200e

Page 24 — 14 décembre 1968

LA POLITIQUE NUCLÉAIRE FRANÇAISE

L'avenir du Commissariat à l'énergie atomique sera encore plus difficile qu'on ne peut l'imaginer

Cadarache, 13 décembre.
— M. Galley, ministre de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales, a visité jeudi les installations du centre d'études nucléaires de Cadarache, qui sont consacrées à l'étude des réacteurs à neutrons rapides. Cette visite a été l'occasion pour le ministre de la recherche, qu'accompagnait M. Hirsch, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique et de nombreux directeurs de cet organisme, de procéder à un tour d'horizon très général des problèmes qui se posent actuellement au C.E.A. et d'examiner les perspectives qu'offre à la France la filière des réacteurs surré-générateurs.

Tandis que commencent au centre de Marcoule les travaux de construction de la centrale expérimentale à neutrons rapides de 250 mégawatts, Phenix, c'est au centre de Cadarache, sur les bords de la Durance, que se poursuivent les études technologiques sur la filière des centrales surré-génératerices des installations, qui promettent de fournir du courant électrique à un prix voisin de celui qui est offert par les centrales nucléaires de type classique, mais aussi de produire plus de combustible nucléaire qu'elles n'en consommeront. Là, en effet, se trouvent la pile expérimentale Rapsodie — le premier réacteur français à neutrons rapides, — toutes les installations annexes nécessaires à l'étude des composants du réacteur et à la fabrication des éléments combustibles destinés aux réacteurs rapides, ainsi que la maquette critique Mazurca.

Pour autant que l'on puisse en juger, tout se passe bien à Cadarache. C'est en janvier 1967 que Rapsodie — réacteur rapide au sodium — a divergé pour la première fois, et depuis l'installation a fonctionné d'une manière tout à fait satisfaisante, donnant un facteur de charge (70 %) et un facteur de disponibilité (91 %) qui ne laissent rien à désirer. Le réacteur se comporte comme il avait été prévu, grâce sans doute aux longues études dont sa réalisation a été précédée, et son fonctionnement est riche d'enseignements.

Cela ne signifie pas que l'on peut dès à présent être parfaitement assuré du résultat que donnera le transfert de la technologie éprouvée sur Rapsodie à la centrale expérimentale Phenix. En effet, il n'est pas possible de simuler entièrement dans une petite installation — la puissance de Rapsodie est de 24 mégawatts thermiques — le fonctionnement d'une centrale qui offrira 250 mégawatts

déclare M. Galley

De notre envoyé spécial
NICOLAS VICHNEY

électriques, soit 538 mégawatts thermiques. Par exemple, les matériaux constituant les gaines de combustibles ne peuvent être soumis à des irradiations instantanées et globales équivalentes. Aussi, pour tenter de placer ces matériaux dans des conditions aussi proches que possible de celles qu'elles auront à connaître, a-t-on décidé de porter la puissance de Rapsodie de 24 à 30 mégawatts : c'est l'expérience *Fortissimo*, qui doit démarrer prochainement.

Certaines inconnues persistent donc encore sur l'avenir que connaîtront les travaux français sur les réacteurs à neutrons rapides. Elles sont d'autant plus ressenties que, grâce à l'heureux développement qu'ils ont connu jusqu'ici, ces travaux constituent à l'heure actuelle la meilleure carte dont puisse se prévaloir le C.E.A. pour affronter un avenir qui paraît difficile.

Frenant la parole devant les dirigeants du C.E.A. et les principaux responsables du centre de Cadarache, M. Galley a, en effet, déclaré : « Le C.E.A. doit se tourner résolument vers l'avenir et tirer un trait sur le passé. Nous vivons des heures difficiles, mais il faut savoir que l'avenir sera encore plus difficile que ce que vous pouvez imaginer. »

C'était évoquer directement et en des termes on ne peut plus catégoriques le difficile problème que pose l'évolution à venir du C.E.A. Sans doute le ministre faisait-il d'abord allusion aux restrictions de crédit qui vont peser sur l'organisme atomique. Les abattements auxquels il va devoir consentir s'élèveront, croit-on savoir, à plus d'une centaine de millions de francs. Ces compressions, il est vrai, sont à opérer sur un total de recettes budgétaires de 2 milliards de francs. Mais elles seront d'autant plus durement ressenties qu'elles représenteront un pourcentage relativement important des crédits d'équipement : 10 % en toute première analyse.

Mais M. Galley songeait sur-

tout, de toute évidence, aux aménagements qu'il faudra apporter dans l'avenir aux activités du C.E.A. Nombre des études qu'il a faites dans le secteur civil tirent à leur fin sans avoir toujours conduit à des résultats totalement encourageants. De plus, c'est désormais à l'industrie qu'il convient de prendre en main, naturellement avec l'aide des laboratoires publics, la construction des centrales nucléaires. La question se pose donc — et elle fut déjà évoquée à bien des reprises — d'organiser le transfert aux firmes privées du savoir de l'organisme de recherche nucléaire. Interrogés à ce sujet, des techniciens responsables de Cadarache ont affirmé, parlant en leur nom personnel, qu'à leur avis cela nécessitait le transfert des ingénieurs compétents.

Faudrait-il en outre donner au C.E.A. d'autres activités, par exemple mettre certains de ses laboratoires, dont la qualité est reconnue de tous, au service de l'industrie pour en faire des centres de technologie ? La question ne fut pas directement soulevée à Cadarache, mais cette éventualité est dans tous les esprits et M. Galley l'avait déjà évoquée précédemment, en faisant remarquer qu'à son avis le Commissariat devrait se mettre gracieusement à la disposition de l'industrie pour entreprendre les travaux qu'elle voudrait lui voir effectuer.

Reste à savoir si une telle formule serait vraiment de nature à inciter l'industriel à s'adresser aux laboratoires disponibles — on ne s'intéresse, dit-on, qu'à ce que l'on paie — et si, même dans l'affirmative, il serait profitable à l'économie des entreprises de ne pas pouvoir apprécier le coût d'une recherche. Comment aussi, au moment où l'argent se fait rare, renoncer à donner à ces activités un aspect rentable et à évaluer l'intérêt exact qu'elles soulèvent dans l'industrie ?

Ainsi, dans le même temps où le gouvernement continue à s'interroger sur l'orientation à donner au futur programme français de construction de centrales nucléaires — il est cependant vraisemblable que la décision de construire ou de ne pas construire la centrale de Fessenheim sera reportée d'un an, — le problème de l'avenir du C.E.A. fait officiellement, pour la première fois, l'objet d'une déclaration. Mais il ne s'agit pas encore d'une prise de position et, prévenu, le C.E.A. peut encore la devancer en prenant des initiatives qui lui permettraient de mieux s'adapter à une conjoncture délicate.

Me 19 : . Sur le plan syndical, la grève continue dans certains Centres.

- A Saclay, il n'y a pas de grève, mais l'action d'information et de discussion continue sous forme d'assemblées de services où les problèmes du CEA sont débattus largement et de réunions à 13 h.

Je 20 : . La grève continue dans certains Centres.

- A Saclay, utilisation de la demi-journée pour intensifier les assemblées de base.
- A 21h, les syndicats sont reçus par le Premier Ministre - Celui-ci maintient les positions prises par l'AG au Comité National du 12 en ce qui concerne les licenciements, n'offre pas de garantie sur les problèmes de reconversion ni sur celui des missions et programmes du CEA, préalable posé par l'ensemble des syndicats.

Ve 21 : . 3h du matin, l'Intersyndicale nationale lance un mot d'ordre de grève pour le lundi 24 et l'ensemble des Centres du CEA.

Lu 24 : . Grève sur tous les Centres du CEA à l'appel des cinq syndicats.

A Saclay, le matin, Assemblée Générale à la Documentation puis conférences-débats sur l'ensemble des problèmes du CEA et la suite de l'action dans différents secteurs du Centre.

- Distribution d'un tract (CFDT, CGT, FO) aux travailleurs de la Recherche les appelant à une action commune avec ceux du CEA.
- Distribution de 100.000 tracts (CFDT, CGT, FO, CGC, SPAEN) à la population parisienne en partant de dix points de Paris et convergeant à la Bourse du Travail.
- Meeting à la Bourse du Travail avec la participation de délégations de divers organismes de la Recherche et du secteur public (ONERA, SNECMA, ORTF).

DECEMBRE

Me 3 : Comité National.

- Annonce de nouvelles compressions de personnel à la Direction des Piles et à la Direction des Applications Militaires après 1971.
- Annonce de la mise en place de :
 - 4 groupes de travail administration-syndicats (DP, DAM, Recherche, Supports administrat., Services généraux) pour discuter des "modalités" des licenciements.
 - 1 commission Gouvernement-CEA (3 représentants CEA pris dans la hiérarchie) sur les problèmes des missions et programmes au CEA.

Les syndicats CFDT, CGT, FO, refusent de participer aux groupes de travail "licenciements". CGC et SPAEN y participent.

Ve 5 : Le Gouvernement s'oppose au rachat de Jeumont-Schneider par Westinghouse.

- Me 12 : . 17e jour de grève de la faim.
 . CGT/FO lance un mot d'ordre de grève illimitée à l'échelon national.
 . A Saclay, devant le refus de discussions de l'Administration des problèmes immédiats, les syndicats CFDT et CGT/FO appellent à la grève par un tract.
 . Au Comité National, l'Administrateur Général annonce 2600 suppressions de postes, les secteurs de la Production sont les plus touchés. Aucune ouverture n'est faite sur les problèmes des programmes et des missions du CEA.

- Je 13 : . 18e jour de grève de la faim.
 . A Saclay, CFDT et FO appellent à la grève.
 . 13h.: Assemblée du personnel au Bt.syndical.
 . Les cinq syndicats nationaux, CFDT, CGC, CGT, CGT/FO, SPAEN, lancent un appel à une grève nationale pour les lundi et mardi suivants, avec liberté d'action dans chaque Centre dès le lendemain.
 . 15h30 : Assemblée Générale du personnel à la Cantine III (env. 3000 personnes).
 CGC, CGT, SPAEN appellent à la grève pour lundi et mardi, CFDT et FO dès le lendemain.

- Ve 14 : 19e jour de grève de la faim.

Communiqué suite au conseil interministériel à l'Elysée sur la politique électronucléaire.
 . Saclay, grève à l'appel de CFDT et CGT/FO.
 . Grève dans plusieurs Centres du CEA.
 . Assemblée du personnel à 13h. au Bt.syndical.
 . A 19h. les grévistes de la faim obtiennent des assurances formelles de l'Administration centrale du CEA sur le sort des femmes de ménage et arrêtent leur grève.

- Lu 17 : . Grève nationale du CEA, participation massive dans tous les Centres.
 . A Saclay : Assemblée Générale à 10h devant la salle de Documentation, avec la participation de 120 agents de Marcoule. Manifestation à l'intérieur du Centre sous la forme d'un défilé de 2000 personnes.
 L'après-midi : meeting place des Invalides avec les personnels en grève des Centres de la région parisienne (4000 à 6000 personnes) puis manifestation des Invalides au Siège qui ne peut être atteint à cause de la présence de forces de police très importantes. En fin d'après-midi, distribution de 100.000 tracts à la population parisienne.

- Ma 18 : Grève nationale.
 . A Saclay, le matin, organisation de 14 conférences débats dans tous les secteurs de Saclay sur les problèmes du CEA: électro-nucléaire, recherche, informatique...
 . L'après-midi, meetins à Orsay avec les chercheurs et enseignants d'Orsay et de Gif.
 . Puis distribution d'un tract commun CEA/CNRS à la population.

- Ve 3 : . Tract à l'arrivée.
. 5e jour de la grève de la faim.
. 10e jour de grève du personnel infirmier.
. 17H.: les bureaux nationaux CFDT, CGT, CGT/FO communiquent à leurs sections que plus de 2000 licenciements seraient annoncés au Comité National du 12 novembre.
. La grève du personnel infirmier s'arrête à la suite d'un accord avec l'Administration.

NOVEMBRE

- Lu 3 : . 8e jour de grève de la faim.
. Tract à l'arrivée.
. 13h.: Assemblée Générale au Bt syndical.
Une grève de 24 h. renouvelable est décidée pour jeudi par les syndicats CFDT, CGT, CGT/FO, à la fois sur les problèmes spécifiques à Saclay et, sur le plan national, sur les problèmes du CEA: licenciements, programmes abandon de la filière graphite-gaz.

Pendant les deux journées suivantes, des assemblées de base par service ou par secteur développent la prise de conscience des personnels de Saclay.

- Me 5 : Distribution d'un tract "Pourquoi la grève du 6 novembre ?".

- Je 6 : . 11e jour de grève de la faim.
. Discussion du budget du CEA à l'Assemblée Nationale.
Déclaration de M. ORTOLI, Ministre du Développement Industriel et Scientifique.
. Grève du Centre de Saclay à l'appel des syndicats CFDT, CGT, CGT/FO.
. 9h30 : Assemblée Générale devant le Bt syndical.
. Assemblées de base.
. Délégations auprès des groupes parlementaires.
. Distribution de tracts à la population.
. 15h.: Meeting et conférence de presse à la Bourse du Travail avec participation des Centres de la région parisienne.

- Ve 7 : . 12e jour de grève de la faim.
. CGT/FO appelle à la grève.
. 13h.: Assemblée du personnel au Bt. syndical.

- Sa 8, Di 9, Lu 10, Ma 11 :
. Des tentatives de discussions sur le problème des femmes de ménage, déjà amorcées pendant la semaine passée, se heurtent à un refus complet de l'Administration.
. Les grévistes de la faim continuent ; deux d'entre eux sont hospitalisés et l'un d'eux doit arrêter le 10, son état physique étant grave.
. Réunion intersyndicale CFDT, CGT, CGT/FO, le 11.

Ve 24 : Aucune ouverture sur le problème SMS ; durcissement de la position du Directeur du Centre. Les syndicats CFDT, CGT, CGT/FO décident une Assemblée Générale du personnel pour lundi matin.

A 17 h., un technicien d'entreprise extérieure, militant syndicaliste, est convoqué à la FLS (Formation Locale de Sécurité) et son laissez-passer lui est retiré sans explications (violation de l'accord-cadre).

Sa 25 : Intersyndicale CFDT, CGT, CGT/FO de Saclay.

Lu 27 : . 9 h. : Assemblée Générale du personnel à l'arrivée des cars.
 . Assemblées de base dans les services.
 . Cinq agents de Saclay commencent la grève de la faim dans les locaux syndicaux, avec le soutien des organisations syndicales CFDT, CGT, CGT/FO et demandent :
 - annulation des licenciements des femmes de ménage
 - réintégration des deux infirmières et du technicien.

Ils protestent contre la violation de l'accord-cadre et l'abus de pouvoir du DSPS (Dépt de Sécurité).
 . La grève du personnel infirmier continue (6e jour).
 . 16 h. : Assemblée Générale du personnel à l'appel des trois syndicats qui lancent un mot d'ordre de grève de deux heures car cette assemblée est interdite. 700 agents CEA y assistent. Une grève de 24 heures renouvelable est décidée pour jeudi.
 . 21 h 40 : 240 gendarmes mobiles investissent le centre et expulsent les cinq grévistes de la faim et six délégués syndicaux les assistant.

Ma 28 : . Grève du personnel infirmier (7e jour)
 . Grève de la faim (2e jour)
 . Sur le problème des vacataires, un accord intervient pour les transports : la grève du 30 n'aura pas lieu.
 . 13 h. : Assemblée Générale du personnel au Bt 71.
 . 18 h. : L'Administration fait savoir aux grévistes de la faim qu'ils sont suspendus et qu'ils seront traduits en conseil de discipline.
 . 22 h. : Les grévistes de la faim quittent le centre et vont poursuivre leur grève au Temple Protestant de Palaiseau.

Je 30 : . Grève à Saclay à l'appel des syndicats CFDT, CGT, CGT/FO ; à l'arrivée, distribution d'un tract.
 . 10 h. : Assemblée Générale du personnel devant la salle de réunion de la Documentation ; délégation auprès du Directeur du Centre qui maintient ses positions et ne propose aucune ouverture (au cours de la semaine, il a constamment refusé de réunir le Comité d'Etablissement pour discuter du problème des femmes de ménage).
 . 14 h. : conférence de presse à Palaiseau des trois organisations syndicales en présence de plus d'un millier de personnel CEA.
 . Distribution de tracts à la population.
 . Manifestation de la Mairie de Palaiseau à la Sous-Préfecture de Massy (arrêt au Temple pour saluer les grévistes de la faim). Délégation auprès du Sous-Préfet.

OCTOBRE

- Ve 10 :** Journées d'Action pour la Recherche, à l'appel du Comité Intersyndical de Coordination de la Recherche. Grève et manifestation à la République.
- Je 16 :** BOITEUX, Directeur de EDF, annonce l'abandon de la filière graphite-gaz, tout en soulignant son succès sur le plan technique.
- 98 femmes de ménage de Saclay reçoivent une lettre de licenciement pour la mi-décembre de leur employeur, consécutive à une diminution des crédits de nettoyage. Le Comité d'Etablissement n'a pas été saisi du problème.
- Lu 20 :** Deux infirmières régionales de la SMS (Section Médicale et Sociale) reçoivent une lettre de rappel de leur employeur ; la Direction du Centre les informe que leur laissez-passer ne sera plus valable à partir du 24 octobre. Le Chef de la SMS refuse d'intervenir auprès de l'employeur et de réunir le Conseil d'Unité.
- Ma 21 :** Assemblée Générale du personnel de nettoyage motivée par le licenciement des 98 femmes de ménage.
- Me 22 :** Le personnel infirmier de la SMS se met en grève, soutenu par les syndicats, pour protester contre le renvoi des deux infirmières et demander : le respect de l'accord-cadre (convocation et avis du Conseil d'Unité), respect des engagements pris par l'Administration (intégration des deux infirmières au personnel CEA pour leur permettre d'assurer les permanences et, en attendant cette intégration, le maintien à leur poste avec un préavis de rappel de deux mois au lieu de 8 jours). Pendant cette grève, le personnel infirmier est à la SMS et assure les urgences ainsi que les permanences.
- Je 23 :** Le Directeur du Centre, rentré de voyage, refuse de modifier les positions de l'Administration, aussi bien sur le problème des femmes de ménage que sur celui des infirmières. Refus de réunir le Comité d'Etablissement et le Conseil d'Unité de la SMS.
- Les vacataires votent la grève pour le jeudi 30 si la décision de modifier leur plan de transport (décision qui revient à priver 8 d'entre eux de leur travail) n'est pas rapportée.

AUX FEMMES DE TOUS LES MILITANTS...

le 5 Janvier 1970,

Nous avons pensé vous décliner ce petit questionnaire fait à partir d'un certain nombre d'articles et de tractos, publiés récemment dans la presse, sur le C.E.A et son activité.

Pourquoi? Parce que pour une fois, dans la situation que traverse le C.E.A, l'activité que déplient vos mains a pour en partie sa consistance par un objet matériel: ce document. Nous avons pensé qu'il vous appartenait de droit, parce que nous avons conscience que le syndicalisme est pour vous source de difficultés. Le repos qui se ratatine sur le feu, le week-end double, les enfants par lesquels il voudrait mieux être dénué, ... c'est très souvent votre lot.

Les mois qui viennent de s'écouler et malheureusement aussi ceux qui viennent ont mis et mettront votre patience à contribution. Dans le combat dans lequel nous sommes engagés, la défense du droit au travail, nous avons besoin de votre appui. Nous sommes persuadés qu'il ne nous fera pas défaut.

Pour le SNPCEA (C.F.D.T)

Le Président.



luttes ouvrières

D'ABORD POUR DES FEMMES DE MÉNAGE.



GRÈVE DE LA FAIM AU C.E.A.

patronat :
le désordre établi



ANP

3846 Martine



Cueilli dans
l'annuaire

LE FIGARO

LE FIGARO



LE FIGARO

C

e

a

LE FIGARO

LE FIGARO